

# Ames et la B de M tentent de placer le Québec devant le fait accompli (Kierans)

Dans une mise au point remise hier aux organes d'information, Eric Kierans, ministre du Revenu du Québec, a déclaré que le gouvernement du Québec et sa population ne pouvaient que très difficilement accepter qu'un seul syndicat financier soit chargé d'agir en tant qu'agent financier du gouvernement au moment de l'émission des emprunts.

Cette déclaration constitue la première réaction officielle d'un ministre du gouvernement à la suite des révélations dont LA PRESSE a donné le premier dans son édition d'hier. Rappelons que l'Hydro-Québec a pressenti quatre sociétés d'investissement pour leur demander de former un nouveau syndicat financier chargé de faciliter son financement. Après que les quatre sociétés, c'est-à-dire la Banque royale, la Banque canadienne nationale et les maisons René-T. Leclerc et Greenshields Inc., eurent accepté en principe cette proposition, le syndicat traditionnel qui était chargé jusqu'à pré-

sent du financement, a réagi par l'envoi de deux lettres aux institutions financières de la rue St-Jacques.

Dans sa déclaration, M. Kierans souligne que cette initiative de la maison A. E. Ames & Co. et de la Banque de Montréal, qui dirigent le syndicat traditionnel, vise à la constitution d'un nouveau syndicat, sans que le gouvernement ait donné un tel mandat à ces deux institutions. "Un geste de cette nature peut fort bien, en fait, être interprété comme constituant une tentative visant à créer un fait accompli dans le but de forcer le gouvernement de la Province à traiter avec un monopole".

En conséquence, le ministre du Revenu prie la Banque de Montréal et la maison Ames & Co. de retirer leur proposition.

**Texte de la déclaration**

Voici d'ailleurs le texte complet de la déclaration de M. Kierans :

1. "J'ai lu avec grand intérêt les lettres datées du 20 décembre et du 23 décembre adressées aux membres des cercles financiers canadiens par les dirigeants des groupes du syndicat québécois. Ces lettres, envoyées par A. E. Ames & Co. et la Banque de Montréal ont provoqué beaucoup d'incertitude et une grande confusion parmi les sociétés d'investissement. Nombreuses sont les personnes qui m'ont demandé d'exprimer mon point de vue et de commenter la situation actuelle.

Y. PATENAUDE  
COMPTABILITE  
ED. MONTREAL  
ISEM. - OSAM.

vue des besoins financiers de ce gouvernement. Un tel mandat n'a pas encore été accordé par la Province de voir KIERANS en page 2



**MEME PAS EN BERNE !...** — Une semaine après avoir été rejeté par le parlement canadien, le symbole de l'Expo continuait, hier, à flotter fièrement sur l'île Sainte-Hélène. Ce matin, une trentaine d'étudiants de l'Institut des Arts appliqués manifestaient, Place Ville-Marie, contre la décision du Parlement. (Autres textes et photo sur l'Expo en page 3).

photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

# LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL \* \* 5¢

Montréal, vendredi 27 décembre 1963 / saint Jean, apôtre et évangéliste.

IMPRIMERIE ET PUBLIS AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 63 • 2 CAHIERS • 30 PAGES

## Quelle attitude M. Lesage adoptera-t-il maintenant ?

Après l'intervention retentissante de l'une des fortes têtes du gouvernement, M. Eric Kierans, dans le débat suscité par la formation d'un nouveau syndicat financier, cette affaire passionnante prend une signification très directement politique sous l'angle de son caractère financier. La question qui se pose maintenant est de savoir quelle attitude M. Lesage va adopter. Si on ne connaissait pas l'influence que le groupe Ames-Banque de Montréal, agent traditionnel du gouvernement dans ses rapports avec le marché des obligations, exerce effectivement depuis longtemps sur la politique financière de la

province, cette question serait superflue. Elle le serait pour une raison très évidente. Il est inconcevable que l'Hydro-Québec ait pu prendre sur elle de

**Une analyse de MICHEL VAN SCHEDEL**

proposer la formation d'un nouveau syndicat sans l'autorisation officielle des ministres responsables.

M. Lesage étant le premier ministre des Finances de qui relève le dernier ressort, la décision officielle d'accepter les offres d'un nouvel agent finan-

cière, affaire de cette importance n'a pu lui glisser entre les mains. De fait, il a donné son accord aux démarches effectuées, voici quinze jours, par l'Hydro-Québec. Ce geste préalable doit être confirmé par une autorisation définitive du ministre des Finances après accord entre les parties. C'est une semblable perspective qui situe le triple débat entre les sociétés d'investissement, entre celles-ci et le gouvernement, entre les ministres eux-mêmes.

C'est un secret de police que le gouvernement est divisé sur la question. L'affaire ne date pas d'hier. Cela fait plus d'un an, à l'occasion de la nationalisation, que la nécessité avait été publiquement exposée de créer d'autres syndicats financiers, de façon à éviter les méfaits d'un monopole sur le marché de l'argent, à permettre au gouvernement de faire valoir ses vues et à élargir la clientèle.

On sait que M. René Lévesque est un partisan convaincu d'une nouvelle orientation dans ce domaine. Dans le cas présent, l'initiative de la formation d'un nouveau syndicat ayant été prise par une société de la Couronne qui relève de la juridiction du ministre des Richesses naturelles, il paraît assuré que M. Lévesque a été au moins consulté.

Quant à M. Kierans, qui vient de se profiler très carrément dans l'encadrement de la porte, il a maintes fois exposé sa façon de voir le problème depuis son avènement au conseil des ministres. La sévère mise en garde qu'il a adressée hier soir au groupe Ames-Banque de Montréal est le simple prolongement d'une prédiction qu'il

**La démocratie au Québec**

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

## Le temps des vœux...

Nous avons simplement l'intention, dans cette chronique, d'offrir nos meilleurs vœux à nos lecteurs.

Mais la sérénité traditionnelle de ce temps des fêtes a été rompue assez brutalement quand nous avons reçu, par le courrier, les vœux de René Lévesque et de Paul Gérin-Lajoie.

Ce sont plutôt leurs problèmes politiques qu'ils nous ont ainsi envoyés.

Ces messieurs nous ont donc rendu impossible d'échapper à leurs préoccupations.

René Lévesque avait, sur sa carte de souhaits, une reproduction de gravure esquimaude, et, comme il se devait, le texte n'en était qu'en français et en esquimau. Pas un mot d'anglais. Officieusement, les journalistes et les journaux avaient été prévenus.

voir LESAGE en page 2

# Violente manifestation anti-américaine à Sofia

VIENNE. (UPI, Reuter) — Plusieurs centaines de Bulgares ont manifesté aujourd'hui devant l'ambassade américaine à Sofia et le consul des Etats-Unis dans la capitale bulgare a révélé par téléphone que les manifestants ont fracassé des vitres et ont renversé quatre voitures américaines avant d'être dispersés par la police communiste.

Personne n'a été blessé au cours de la démonstration, qui a duré une heure et 15 minutes. La légation américaine avait demandé la protection de la police.

Apparemment, cette manifestation est liée à la cause d'un ancien diplomate bulgare qui subit actuellement son procès à Sofia pour avoir fait de l'espionnage au profit des Etats-Unis.

L'agence de presse yougoslave Tanjug, dans une dépêche reçue à Vienne, estimait le nombre de manifestants bulgares à "plusieurs milliers", ajoutant que la plupart étaient des jeunes gens et que la milice bulgare faisant la garde devant la légation américaine avait empêché les manifestants de pénétrer dans l'immeuble.

Mais le consul américain a précisé que personne n'a tenté d'entrer à la légation. Plusieurs vitres ont toutefois été cassées, et compris une vitrine contenant des photographies illustrant la vie aux Etats-Unis. Les voitures renversées ont été fort endommagées.

Le consul a exprimé l'avis que la manifestation avait été bien organisée.

On croit savoir que le ministre américain à Sofia, Eugenia Anderson, est en vacances à Washington.

L'agence Tanjug rapporte que les Bulgares ont lancé des pierres, du charbon et des morceaux de glace sur l'édifice américain et mentionne un "meeting spécial de protestation", apparemment distinct de la manifestation.

Quant à l'ancien diplomate, Ivan-Assen Georgiev, on l'accuse d'avoir reçu environ \$200,000 pour livrer des secrets militaires, politiques et économiques à des agents américains. D'après les dépêches des agences communiques, il s'est reconnu coupable de toutes les accusations portées contre lui et a déclaré avoir dépensé tout l'argent avec des "femmes faciles".

**Démenti**

M. Cyril E. Black, qui enseigne l'histoire de l'URSS à l'Université de Princeton, au New Jersey, a déclaré qu'il était entièrement faux qu'il ait pratiqué l'espionnage comme les Bulgares l'en ont accusé au

voir SOFIA en page 2



## L'espion Georgiev "Comment j'ai vécu aux frais des Américains"

SOFIA. (Reuter) — Le procès du professeur Ivan-Assen Georgiev, ancien diplomate bulgare auprès des Nations Unies, s'est poursuivi aujourd'hui à Sofia devant la Cour suprême bulgare.

L'accusé, qui plaide coupable, a déclaré aujourd'hui que les services d'espionnage américains avaient assuré par trois fois le transport par avion, de Paris aux Etats-Unis, d'une de ses maîtresses — Mme Kara Basheva — pour satisfaire son "caprice" durant les sept années pendant lesquelles il s'est livré à l'espionnage pour le compte des Etats-Unis. C'est le contribuable américain qui a payé les frais, a-t-il fait remarquer.

Georgiev a ensuite reconnu qu'il avait fait obtenir à Mme Basheva une bourse d'études aux Etats-Unis.

Georgiev a déclaré qu'il n'avait jamais demandé d'argent pour lui-même, bien qu'il eût pu en obtenir autant qu'il aurait voulu. Les services américains versèrent 3,000 dollars à son compte dans une banque de New York et ouvrirent un autre compte dans une banque de Genève.

Georgiev a ensuite évoqué une autre femme qui a joué un rôle dans sa vie, Rosa Aronova, qu'il avait connue à Paris, alors qu'il faisait partie du personnel de la légation bulgare. Depuis, Rosa vit en Israël, mais Georgiev, qui estimait avoir "une obligation morale" à son égard, demanda aux Américains de lui verser une rente de 300 dollars par mois.

Quand il rentra en Bulgarie, les Américains lui donnèrent environ 20,000 leva bulgares. Sur cette somme, il en offrit 3,000 à

voir GEORGIEV en page 2

## Prospection de pétrole et de gaz naturel autour de l'île d'Anticosti

QUEBEC. (par J. M.) — Le ministre des Richesses Naturelles, que dirige M. René Lévesque, vient d'accorder à l'Hydro-Québec un permis pour des travaux de prospection sous-marine autour de l'île d'Anticosti avec l'espoir qu'on trouvera des gisements de pétrole et de gaz naturel à cet endroit.

La superficie du territoire sous-marin, pour lequel le permis sera valable, est de près de deux millions d'acres; le territoire est délimité par : 1 — une courbe représentant le bord de l'eau à marée basse; 2 — une courbe tracée au large à une distance variant entre quatre et vingt milles.

En annonçant la nouvelle, la direction du ministère fait observer que :

— "Même si l'Hydro-Québec a pour fonction principale la production et la distribution de l'électricité, elle a déjà fabriqué et vendu du gaz dans la région de Montréal.

"En vertu de la loi qui l'a

créée, l'Hydro-Québec a d'ailleurs le droit de produire, acheter, céder, transporter de l'énergie sous toutes ses formes, y compris le gaz et le pétrole, dans toute l'étendue de la province.

Un permis de prospection en vue de découvrir du pétrole et du gaz naturel dans le sous-sol de l'île d'Anticosti a été octroyé à la société "New Associated Developments Limited" qui a son siège social à Montréal. Cette entreprise a signé un "contrat d'affermage" avec "Lowlands Exploration Limited", filiale québécoise de "Imperial Oil Limited", et "Gama-che Exploring and Mining Co Ltd", filiale de "Consolidated Paper Corporation" qui est propriétaire du sol de l'île.

Les sociétés "New Associated", "Lowlands" et "Gama-che" ont effectué, durant l'année en cours, des travaux de géologie et des sondages à l'intérieur de leurs terrains.

Grâce à la nouvelle décision du ministre des Richesses Naturelles, l'Hydro-Québec sera en mesure de prendre part à la mise en valeur du district si l'on y découvre du pétrole et du gaz naturel.

voir LESAGE en page 2

## Le Père Noël avait mêlé ses gants !

LONDRES. (UPI) — "J'en ai soupé de ce vieux fou de Père Noël", s'est écrié en pleurant le jeune Peter May, âgé de six ans, le jour de Noël, parce qu'il avait reçu en cadeau deux gants de la main gauche. Mais son père, voulant corriger la situation, téléphona à la BBC et un appel fut lancé sur les ondes à l'intention des auditeurs qui auraient reçu par hasard deux gants de la main droite.

Cet appel a malheureusement contribué à ternir davantage la réputation du Père Noël. En effet, plusieurs personnes ont téléphoné à la BBC pour offrir d'échanger l'un des deux gants droitiers qu'elles ont reçus à Noël.

## SOMMAIRE

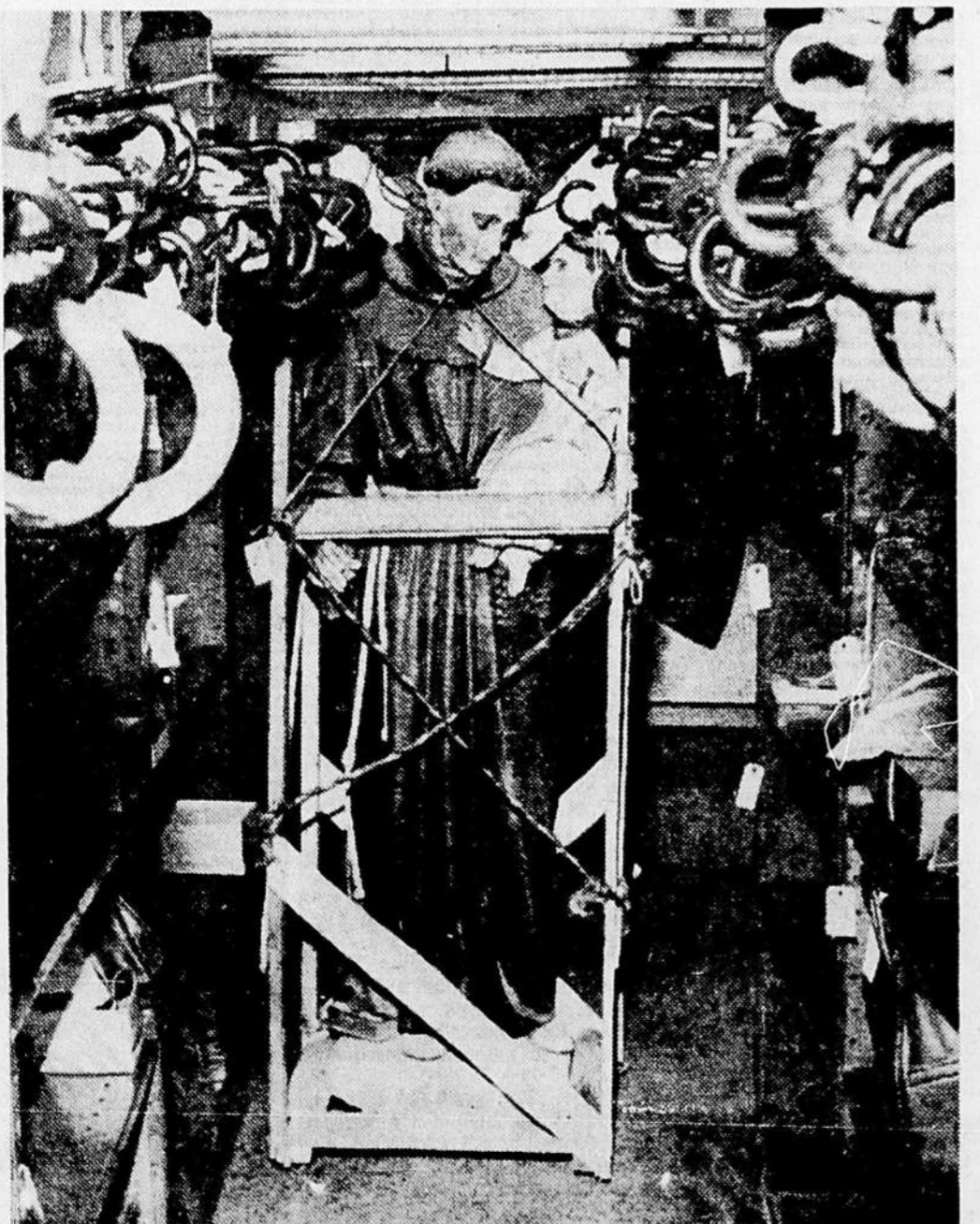
- Annonces classées / 25 à 28
- Bandes dessinées / 28
- Courrier de Pauline / 12
- Décès, Naissances, etc. / 29
- Editorial / 4
- Finance / 14, 15
- Horoscope / 11
- Les patrons / 27
- Loisirs et récréation / 13
- Mots croisés / 27
- Nouvelles internationales / 17
- Radio et Télévision / 24
- Sciences / 30
- Spectacles et Concerts / 22, 23
- Sports / 18 à 20
- Vie féminine / 10 à 12
- Vie mondaine / 11
- Votre médecin / 9

## PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

- Une rétrospective des principaux événements de l'année (page 5)
- LE TEMPS DES FÊTES SUR LA CÔTE NORD
- A Natashquan, c'est le temps de la réconciliation et de la paix. On y célèbre avec joie le Premier de l'An. (page 8)
- LE SORT D'UNE VILLE
- Thetford Mines deviendrait-elle une ville fantôme ? C'est la question que se posent des centaines de travailleurs de l'amiante. (page 21)
- RECHERCHES SUR L'INTERFERON
- La lutte contre les virus est-elle dans une ère nouvelle ? Recherches biologiques aux laboratoires Frank W. Horner, de Montréal. (page 30)

## LA MÉTÉO

SOLEIL ET FROID  
MIN. : -5 — MAX. : 5  
VOIR DETAILS EN PAGE 2



**O SAINTE IRONIE** — Cette statue de saint Antoine de Padoue tenant l'Enfant Jésus dans ses bras se trouve aujourd'hui parmi les objets perdus, dans un entrepôt de la commission de transport de New York. Elle a été trouvée dans une station de métro de Manhattan. On sait que saint Antoine a la réputation d'aider à retrouver les objets perdus... (Téléphoto FA)

## Les soldats anglais, grecs et turcs maintiennent la trêve à Chypre

NICOSIE — (PC-AFP-UPI) — Les soldats britanniques ont commencé à arriver en force pour patrouiller les rues de Nicosie. Des soldats grecs et turcs doivent se joindre aux patrouilles. Les négociations se poursuivent sur la composition de ces patrouilles tripartites. Toutes les forces militaires de Chypre ont été placées sous le commandement du major général anglais Young.

Dans le port de Larnaca, au sud-est, un soldat britannique en patrouille a été blessé d'une balle à l'épaule. A Nicosie, tout s'est bien passé. Les sol-

dats anglais ont pu franchir les barricades édifiées par les Chypriotes grecs et turcs dans leurs combats qui durent depuis une semaine.

Les quelques centaines de soldats grecs et turcs stationnés dans l'île demeurent groupés dans les faubourgs de Nicosie où ils protègent respectivement les quartiers grecs et turcs. Ils ont été dirigés vers leurs positions actuelles de leurs bases aménagées en vertu du traité qui a donné création à la République de Chypre, il y a trois ans.

**Le calme règne**

La trêve conclue la veille de Noël donne généralement de bons résultats. Dans le quartier grec de Nicosie, les épiceries rouvrent une à une. Dans le quartier turc, encerclé, les vitres se font rares. Des médecins de l'armée britannique assistent les médecins grecs et turcs dans le soin des personnes blessées au cours des combats.

La Turquie a obtenu l'autorisation d'envoyer un avion sanitaire pour évacuer des Chypriotes turcs grièvement blessés.

Selon l'agence Tass, la Grande-Bretagne, la Grèce et la Tur-

que se sont "ouvertement immiscées" dans les affaires de Chypre, sous le prétexte de "rétablir la paix et l'ordre".

**Manifestations**

A Londres, près de 4,000 Chypriotes turcs, parmi lesquels des femmes portant des enfants, ont marché aujourd'hui quatre par quatre en direction du 19 Downing Street, résidence officielle du premier ministre britannique, pour remettre une pétition en faveur de leurs compatriotes. Ils portaient une grande banderole où était écrit :

voir CHYPRE en page 2

## Berlin-Ouest crie sa colère et son mépris

BERLIN — (UPI) — Les autorités de Berlin-Ouest ont élevé une protestation aujourd'hui auprès du gouvernement communiste de l'Allemagne de l'Ouest au sujet de la mort d'un jeune Allemand, abattu par les balles des Vopos, au moment où il tentait d'escalader le "mur de Berlin" pour chercher refuge dans le secteur américain de la ville. L'incident eut lieu le jour de Noël.

Un porte-parole des autorités de Berlin-Ouest a précisé que

la protestation a été élevée au cours d'une réunion entre fonctionnaires des deux Etats allemands, qui se réunissent périodiquement en vue de mettre au point les modalités d'exécution de l'accord prévoyant des visites des Berlinoises de l'Ouest en secteur communiste, à l'occasion des Fêtes.

M. Horst Korber, un adjoint du maire Willy Brandt, a ajouté qu'il avait dit à M. Erich Wendi, secrétaire d'Etat de la République démocratique alle-

mande, que le meurtre du jeune Paul Schultz constituait un incident "inexcusable". M. Korber a affirmé que cet incident était peu compatible avec l'esprit qui a présidé à la signature de l'accord en vue de l'ouverture du "mur" de Berlin pour permettre à des membres de familles berlinoises de se rencontrer pour la première fois depuis l'érection du "mur", en août 1961.

Par ailleurs, les autorités de l'Allemagne orientale ont arrêté

trois Berlinoises de l'Ouest qui étaient en visite des Fêtes dans le secteur communiste de l'ancienne capitale du Reich. Les détenues n'ont pas été identifiées et la police de Berlin-Ouest, qui ont annoncé la nouvelle, ne connaît pas la raison pour laquelle ils ont été arrêtés.

Par ailleurs, le porte-parole des autorités de Berlin-Ouest a précisé que les trois habitantes de la zone occidentale que l'on croyait avoir été arrêtées par la police communiste ont été sim-

plement retardés à un poste de contrôle. Ils avaient emprunté cette voie d'accès pour se rendre en secteur communiste, tandis que leurs documents indiquaient qu'ils devaient franchir le "mur" par un autre poste de contrôle.

Cependant, les Berlinoises de l'Ouest continuent de protester contre la mort d'un jeune Allemand tué par les gardes communistes parce qu'il tentait de franchir le mur, le jour de Noël.

voir BERLIN en page 2





La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques.

Les éditoriaux de LA PRESSE étant signés, ils expriment les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres du Conseil d'administration

MONTREAL, VENDREDI 27 DECEMBRE 1963 - 80e ANNEE - No 63

Bilan de session

LA SESSION fédérale qui a pris fin, samedi dernier, aura été, dans l'ensemble, assez fructueuse.

Certes, bien des gens seront déçus des nombreux projets laissés en plan. Par contre, les prophètes de malheur qui prétendaient qu'un gouvernement minoritaire ne ferait rien de bon doivent reconnaître aujourd'hui qu'ils s'étaient trompés.

Disons le immédiatement, la session n'a pas tellement bien commencé pour le gouvernement. Plusieurs propos du discours du budget, en particulier, ont dû être ravalés.

L'opposition fut assez habile à souligner et à exploiter ces faiblesses. Toutefois, cette même opposition, manquant de cohésion et de plans de rechange, ne réussit jamais à impressionner vraiment les observateurs.

Mais, plus la session avançait, plus il était évident que le gouvernement reprenait de la vigueur. C'est peut-être d'ailleurs le fait saillant de cette session que l'administration ait survécu.

Cette session a établi la preuve qu'un gouvernement minoritaire pouvait abattre une aussi bonne besogne qu'un gouvernement fortement majoritaire sans politique bien établie.

plusieurs de ses projets, dont quelques-uns étaient même fort audacieux.

Qu'on songe, par exemple, à l'établissement de la commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton. Qu'on songe à la tutelle imposée aux syndicats de marins. Qu'on songe à l'établissement de l'Office des prêts aux municipalités et à la formule adoptée, à cette occasion, pour satisfaire aux exigences du Québec.

Cette liste pourrait s'allonger. On pourrait citer encore le cas de la politique nucléaire, de la réduction des dépenses militaires et de la mise sur pied d'une commission non partisane en vue de la révision de la carte électorale.

Encore une fois, on a connu, dans le passé, des sessions beaucoup mieux remplies et beaucoup plus remarquables. Mais, dans le contexte actuel et à la suite des années d'incertitude du régime Diefenbaker, on a nettement l'impression que les choses s'améliorent.

Ce qui ne nous empêchera pas de regretter que plusieurs projets aient été laissés en suspens, dont celui de la nomination d'un ministre de l'Agriculture pour l'est du pays.

De toute façon, la présente administration doit bien se convaincre que la sympathie dont elle a bénéficié jusqu'ici s'explique en bonne partie par la part faite à son inexpérience.

Vincent PRINCE



Un séparatiste à Toronto

SATURDAY NIGHT est un magazine torontois "sérieux". M. Arnold Edinborough en est le rédacteur en chef et signe, dans la dernière livraison, un éditorial qui se veut "sérieux", lui aussi, et qui se termine sur le paragraphe suivant:

"En politique fédérale, écrit M. Edinborough, nous constatons une apathie, de la part des Canadiens anglais, qui pourrait nous entraîner dans des difficultés sérieuses avec les Canadiens français."

"Il est entendu que le Canada français doit maintenir ses traditions propres — dans sa propre province. Il est entendu que les Canadiens français devraient jouir de leurs droits constitutionnels propres, historiquement reconnus et mis en pratique depuis deux siècles au niveau fédéral."

Mettant ses pas dans ceux du Christ, remontant le long chemin de la Voie douloureuse, s'arrêtant au maintes stations où le Pasteur s'arrêta Lui-

Qui dit mieux, comme ignorance de l'histoire et refus du fédéralisme? D'abord, M. Edinborough fait commencer la confédération un siècle trop tôt, ce qui ne manque pas de piquant; ensuite, il prétend que les droits constitutionnels du Canada français y ont été respectés, ce qui est tout aussi extraordinaire. Enfin, il veut bien du français mais seulement au Québec, dans la réserve.

Comme séparatisme, on ne fait pas mieux. Gérard PELLETIER

Là où le Verbe se fit chair

HUMBLE parmi les humbles, Paul VI ne sera qu'un pèlerin en Terre Sainte.

Dès l'annonce du voyage du pape aux Lieux saints, nombreux dans les journaux du monde furent les "papiers" pour signaler que le geste étonnant du successeur de Pierre visait un objectif politique! C'était à la fois facile et irrévérencieux. Il convient donc, dans le but de préciser le sens exact de ce pèlerinage, de reprendre ici les paroles mêmes du Saint-Père. Les voici: "Nous saluons respectueusement et cordialement tous ceux, quelle que soit leur origine, que nous rencontrerons sur notre chemin, les autorités, les populations, les pèlerins et les touristes mais sans arrêter notre marche de pèlerin pressé, ni nous laisser distraire de l'UNIQUE but religieux de notre voyage."

Le vicair du Christ retourne là où le Verbe se fit Chair; le geste en soi est si grand de signification qu'il y ajouter quoi que ce soit est aussi périlleux que mesquin. Roger CHAMPOUX

Sommes-nous à ce point riche?

LE CAPITAL américain au Canada... c'est quoi? Parlons chiffres, c'est le moment. \$7.2 BILLIONS en 1947. \$23.7 BILLIONS en 1962 et \$25.5 BILLIONS en 1963. Des investissements d'une dimension aussi astronomique ont eu pour résultat que le produit national brut a plus que triplé en quinze années, passant de \$11.8 billions en 1947 à \$37.4 billions en 1962. A l'échelon personnel, cet

afflux de capitaux actifs a largement amélioré le gain-pain: en 1947, le salaire industriel s'établissait à \$36.19 par semaine; en 1962, il était de \$80.55. Et dans la même période de quinze ans, le revenu individuel du Canadien passait de \$827 ou \$3,308 par famille à \$1,658 ou \$6,632 par famille.

Or, on sait que le grand argentier du pays, M. Walter Gordon fait grise mine à cet apport du capital américain, pis encore, il entend dresser devant lui un barrage de restriction et de taxes. Le débat est loin d'être terminé et avant qu'il ne prenne un ton hostile envers les puissantes sociétés américaines toujours désireuses d'investir chez nous, il y a certes lieu d'y regarder à deux fois et froidement.

Le Canada n'est pas aussi riche qu'il veut le dire et se croire. Nous avons depuis la fin du second conflit mondial acquis \$20 billions de capitaux étrangers grâce aux quels notre niveau de vie est celui que l'on sait.

Une politique de restriction, de taxes "agaçantes" et un ton hostile animé d'une arrogance s'appliquant assez mal — après tout nous ne sommes pas encore les maîtres du monde — risquent fort de se solder par des perturbations économiques dont tous les Canadiens subiront le brutal choc en retour.

Donc, le mouvement restrictif qui s'amorce doit être revu, corrigé, largement modifié. Établissons de nouvelles normes, d'accord. Mais repousser, voire mordre, la main qui nous soutient, nous aide, c'est plonger dans l'absurde. R. C.

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

Le communisme et la démocratie chrétienne

Monsieur le Rédacteur, Il est plus que temps de prendre la part de la démocratie chrétienne. Depuis le "déblocage" une étrange poussée vers la gauche se fait sentir dans les grands média de propagande. Certains gauchistes le font consciemment parce qu'ils sont de vrais militants communistes. D'autres agissent ainsi parce qu'ils croient servir la civilisation chrétienne en poussant vers la gauche. Ils le font par ignorance de ce qu'est le communisme et aussi par naïveté. Il importe donc pour tous ceux qui sont en mesure de le faire d'exposer la philosophie marxiste sur la place publique. Il faut empêcher ceux qui ont le goût du risque de nous jeter dans la gueule du loup. Voici, par quelques textes extraits des oeuvres de Lénine, ce qu'est la morale de la dialectique communiste.

Moralité — "Nous déclarons ouvertement que notre moralité est subordonnée entièrement aux intérêts de la guerre de la classe prolétarienne". "Notre moralité puise ses normes dans la lutte des classes. La moralité communiste consiste totalement dans la discipline une et compacte et dans la lutte consciente des masses contre les exploitateurs. Nous ne croyons pas à la moralité éternelle, transcendante et nous dénonçons tous les bobards de la morale traditionnelle. Tuer n'est pas un meurtre. Nous ne sommes pas du tout opposés à la boucherie politique. Les actes de terrorisme individuel peuvent être et devraient être utiles, seulement lorsqu'ils sont reliés directement au mouvement des masses."

Dialectique — "Refuser à l'avance de manœuvrer d'utiliser les conflits d'intérêts entre nos ennemis; refuser la coopération avec les alliés, n'est-ce pas infiniment ridicule? N'est-ce pas comparable à l'apiniste, qui doit faire l'ascension difficile d'une montagne, jugée inaccessible et inexploitable? Doit-il se mettre dans la tête qu'il lui est défendu de zigzaguer, de revenir sur ses pas, d'abandonner le tracé adopté au début et d'en essayer d'autres? Les gens qui raisonnent ainsi n'ont ni sens commun, ni expérience." C'est Lénine qui a frappé la phrase fameuse: "Un pas en arrière, deux pas en avant."

Conclusion — Vous voyez là par l'exposé de la pensée du premier praticien du communisme que nous sommes en présence d'une philosophie qui, non seulement justifie le meurtre, le mensonge et le vol, mais prétend que ces crimes-là peuvent être "scientifiquement" prouvés par la dialectique comme étant essentiels à l'avancement de la vérité. Est-il nécessaire de dire qu'il s'agit ici de la vérité de l'Antéchrist? J.-Rod. Thibodeau, Montréal.

Une rue dangereuse à Saint-Léonard

Monsieur le Rédacteur, La plupart des automobilistes connaissent le mauvais état de la rue Jarry, à St-Léonard. On se croirait en 1920 en voyant cette artère qui ressemble plus à une ruelle! Certaines sont plus larges que la rue Jarry à cet endroit! où il n'existe aucun trottoir. Il y a quelques jours, on a procédé à une séance de camouflage. O merveille, une couche d'un demi pouce d'asphalte a été étendue pour masquer monts, vallons et trous.

Récemment, mon fils s'est fait heurter par une auto et s'en est tiré heureusement avec quelques contusions. Mais il n'en fut pas de même pour un autre garçon qui, il y a un mois, se faisait tuer à cause de l'étroitesse de cette rue. Ces enfants qui se rendent à l'école ne peuvent pas marcher sur les terrains privés et si ne leur reste donc que la chaussée.

Il y a des trottoirs partout à St-Léonard, sauf rue Jarry, pour la bonne raison que cette artère n'appartient pas à la municipalité. Que le gouvernement provincial fasse donc un bon geste, un geste nécessaire, il ne s'en portera que mieux aux prochaines élections.

Jean-Claude Dussault, St-Léonard

Protestation contre un vote de la FTQ

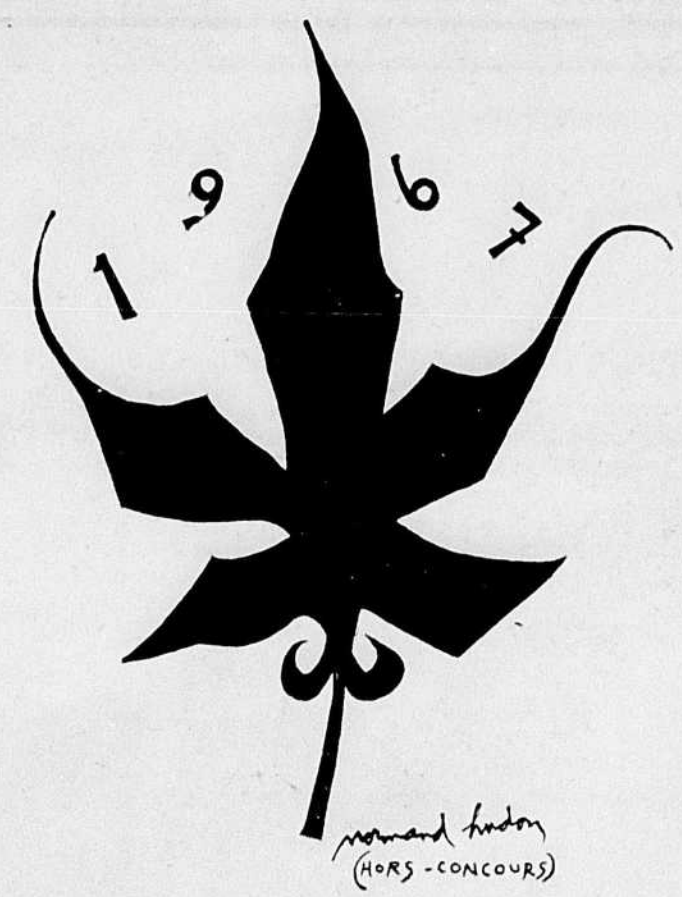
Monsieur le Rédacteur, Voici copie d'une lettre adressée à M. Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec. Monsieur le Président, Au nom du comité exécutif du local 501 de l'Union internationale des électriciens, affiliée à la FTQ j'ai quelques remarques à vous formuler au sujet d'une résolution adoptée, supposément à l'unanimité, au congrès de la FTQ tenu à Montréal le 21 novembre dernier. Je veux parler de la résolution concernant le séparatisme, ou plutôt l'indépendance du Québec.

Je tiens d'abord à vous laisser savoir que les deux membres de notre comité exécutif que nous avions délégués à ce congrès n'étaient nullement autorisés à voter sur prononcer et encore moins à voter au nom de membre de notre local sur une résolution à caractère purement politique. Bien au contraire, le simple rendu de cette résolution dans la presse locale a soulevé l'indignation et le mécontentement parmi un grand nombre de nos 600 membres. Plusieurs ont même recommandé la désaffiliation de notre local à la FTQ.

De plus, nos deux membres-délégués soutiennent que cette résolution fut adoptée "à la vapeur", après un concours de grandiloquence entre vous et Messieurs Jodoin, Mathieu et Laberge, et sans qu'aucun orateur n'ait eu l'opportunité du droit de réfuter vos avancées et de vanter les avantages de l'indépendance.

J'ose donc affirmer, Monsieur Provost, que vous avez fait preuve de manque d'intellectuelle, indigne d'un homme public, en laissant croire à la population du Québec et à celle de l'extérieur que les délégués à votre congrès avaient voté au nom de 235,000 travailleurs pour condamner les aspirations d'un peuple à son indépendance politique.

Je prétends même que si un vote était pris parmi les Canadiens de langue française, qui forment la majorité de ces 235,000 personnes, le résultat serait tout à fait différent de celui que vous prétendez. Je termine en vous affirmant



A propos d'un symbole pour l'Expo '67

de nouveau que, l'exécutif et la majorité des membres de notre local se dissocient totalement de cette résolution "adoptée" à votre congrès, et que nous espérons que vous et vos confrères de la direction du FTQ ainsi que Messieurs Jodoin, Mathieu et Laberge n'entraînez plus les travailleurs du Québec dans vos résolutions d'avachissement et "d'aplativisme" envers nos compatriotes anglo-saxons.

Georges Drouin, secrétaire-archiviste, du local 501, U.I.E., F.A.T., C.O.I., C.T.C.

Les souscriptions au Prêt d'honneur

Monsieur le Rédacteur, Le résultat de la campagne du Prêt d'Honneur, auprès des compagnies et maisons de commerce, a été récemment publié dans le bulletin de la Chambre de Commerce de Montréal, sous le titre "C'est en rougir".

L'examen des chiffres démontre que 439 commerçants canadiens-français ont contribué \$23,254, soit en moyenne \$52.97 chacun; mais que 283 commerçants canadiens-anglais ont souscrit \$33,465, soit en moyenne \$118.25 individuellement. Plus de 90 pour cent des étudiants qui ont reçu des prêts sont d'origine française.

Ceci démontre que les séparatistes sont plus généreux de leur langage incendiaire contre leurs concitoyens de langue anglaise que de leurs deniers.

Marcel Rioux, un professeur de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, a lancé à la radio et à la TV que si les Canadiens-anglais avaient souscrit davantage c'est qu'ils étaient plus riches. Voilà un raisonnement déformé de la part d'un professeur. Ce n'est pas étonnant que les plus stupides des étudiants — leur nombre serait-il restreint — se livrent aux préjugés de race et au séparatisme.

Ces gens n'ont aucune reconnaissance envers qui que ce soit. Ils ont causé beaucoup de dommage au peuple de la province de Québec.

Nous devons tous en souffrir davantage dans un proche avenir, si les manufactures anglo-saxonnes se retirent de la province de Québec. Le chômage augmentera constamment.

Un Canadien français

Raisons lointaines d'une vague de crimes

Monsieur le Rédacteur, On déplore, ces temps-ci, la vague de crimes qui s'abat sur notre ville, il faut prendre des mesures sévères dit-on. C'est un mot qui sonne drôlement pour des gens comme nous qui sommes habitués depuis quelques années à nous faire répéter qu'il faut essayer de comprendre la jeunesse actuelle. Les jeunes ne sont pas responsables... leur éducation les a marqués... Il faut remonter à l'enfance, disent les psychologues... Si nous remontons à l'enfance, nous nous décevrons parmi les délinquants bon nombre d'enfants à qui on a voulu éviter les frustrations et les complexes, à qui l'on a donné trop de latitudes, et qui sont aujourd'hui devenus des enfants ou des adolescents-problèmes.

Les parents se laissent bourrer le crâne d'une quantité inépuisable de publications sur la façon d'élever et d'éduquer les enfants, encore une fois, il faut souligner que de bons ouvrages ont été mis à la disposition des parents, dans le but de les aider et non pour leur dicter une ligne de conduite absolue.

Aujourd'hui, malheureusement, le marché est saturé d'un nombre croissant d'articles signés par on ne sait qui et qui influencent les parents qui perdent toute initiative et s'abritent à contrôler simplement les données de fabricants de formules savantes "théoriques mais non pratiques".

Autant le code était strict dans le passé, autant il est libéral aujourd'hui. Je crois que le bouleversement provoqué par la chute du gouvernement duplessiste, ce revirement brusque de la situation, auquel nous n'étions pas préparés, nous a pris au dépourvu livrés à nous-mêmes, car sous le règne de Duplessis nous nous étions résignés.

L'enfant a besoin de connaître ses limitations, ce qu'il peut faire ou non. La tape au derrière est un bon vieux remède si on ne l'applique pas sous l'emprise de la colère, ni pour affirmer son autorité. Je reste convaincu que des parents à l'intelligence normale savent qu'il faut avant tout aimer, comprendre tout en étant ferme, qu'il faut que la personnalité des enfants soit le reflet de l'éducation reçue des parents.

La crainte de commettre des erreurs ne doit pas nous inciter à confier à certains idéalistes la tâche qui nous incombe. Nous ne faisons pas de l'élevage de chevaux de race, nous bâtissons les générations future et nous devons le faire, avec nos défauts et nos qualités, nos croyances, et une forte dose de bonne volonté.

L'agriculture dans le marasme au Québec

Monsieur le Rédacteur, Voici copie d'une lettre adressée à M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture à Québec. L'Hon. Alcide Courcy, Ministre d'Agriculture, Province de Québec, Ville de Québec, Qué.

Monsieur le Ministre, Il y a trente ans le regretté J.-L. Perron "se nommait" ministre de l'Agriculture dans la province de Québec. Il était curieux de savoir ce qui se passait dans ce ministère. Il fit enquête et révéla que "l'agriculture dans la province de Québec est un désastre".

Il se mit donc à l'oeuvre et fit passer une loi offrant aux cultivateurs qui en avaient besoin du ciment gratis pour usage de fondation de bâtisses, etc. Simple coïncidence, M. Perron était un des directeurs de la Canada Cement.

Aujourd'hui les choses semblent être dans le même état lamentable qu'il y a trente ans et je cite les chiffres suivants tirés du magazine Poultry Review, édition de décembre 1963.

Poulets éclos dans incubateurs enregistrés pour les 9 premiers mois de 1963, pour productions d'œufs: Ontario, 16,825,072; Québec, 5,717,808; Ontario a une production presque trois fois supérieure à celle du Québec.

Poulets éclos dans incubateurs enregistrés pour les 9 premiers mois de 1963 pour fins d'élevage: Ontario, 33,854,432; Québec, 23,464,889; Ontario a une production de plus de la moitié encore supérieure à celle du Québec.

Dindes écloses dans incubateurs enregistrés pour les 9 premiers mois de 1963, pour fin de "brûler": Ontario, 2,063,887; Québec, 1,145,406; Ontario a presque le double de la production de la province de Québec.

Dindes écloses dans incubateurs enregistrés pour les 9 premiers mois de 1963, pour fin d'élevage et viande: Ontario, 3,149,209; Québec 487,169; Ontario a une production de presque sept fois celle du Québec.

C'est du joli. Bleu, rouge ou Union nationale, ça n'a pas changé. On se demande pourquoi les cultivateurs abandonnent leurs terres.

H.-J. Rolland, Montréal.

Medaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931. Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés. Abonnement par la poste, un an: Canada: \$18.00 - États-Unis: \$45.00 "Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'enregistrement en numéro et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

L'histoire fera des histoires

On a vu que la Conférence des fêtes du centenaire de la Confédération a de grandes ambitions. De son propre aveu, elle en nourrit une qui serait difficile. Mais, comme l'écrivait Amiel, "Faire aisément ce que d'autres trouvent difficile à réaliser, c'est le talent, faire ce qui est impossible au talent, c'est le génie." Il faudra de ce génie-là à qui se verra "commander la rédaction d'un manuel d'histoire du Canada, permettant d'uniformiser l'enseignement dans toutes les provinces."

Qui voudra se trouver dans la peau de cet historien? En y pensant bien, l'entreprise demande beaucoup moins de qualités de mémorialiste que de dons de diplomate. Car, il faudra sabrer. Et comment! Pour ma part, j'ai déjà le frisson.

Nous, les plus de trente ans, avons appris notre histoire dans le manuel des Clercs de Saint-Viateur, cours intermédiaire. Vous me direz qu'il y avait mieux. Je vous répondrai que l'ébranlement patriotique s'est opéré à partir de ce petit livre à couverture cartonnée bleu, ainsi présenté: "Prix 40 sous". Il y avait au dos l'image du Sacré-Coeur, sous laquelle s'inscrivait l'impératif: "Combattons le blasphème!". En coopération avec l'Association catholique des Voyageurs de Commerce". La mémoire que garde des faits d'histoire la moyenne de nos gens part de ce volume.

C'est dans ce petit vade-mecum que nous avons appris que Cartier, lors de son débarquement à Gaspé, érigea une grande croix en voulant "marquer par là que c'était pour le convertir au Christ que la France prenait possession de ce pays"; que "Chauvin, marchand calviniste, fit deux voyages en 1599, trafiqua avec les sauvages, s'enrichit, mais ne fonda aucun établissement"; que "Champlain était un fervent chrétien; il ne laissa s'établir au pays que des colons aux moeurs pures; sa première préoccupation était la conversion des sauvages; il répétait souvent: "Le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire."

Pour ma part, je ne suis pas prêt à abandonner de gaieté de coeur les mots historiques de nos vaillants grands hommes: Champlain à Kertk: "J'ai des vivres en abondance; l'honneur de mon roi et le mien veulent que je me défende de mon mieux; je me défendrai." Maisonneuve à Montmagny: "Tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en Iroquois, il est de mon devoir d'aller y fonder une colonie, et j'irai." Madeleine de Verchères à ses deux frères, âgés de dix et douze ans: "Combattons

jusqu'à la mort; les gentilhommes ne sont nés que pour verser leur sang au service de Dieu et du roi." Montcalm, mourant: "Tant mieux! Je ne verrai pas les Anglais dans Québec."

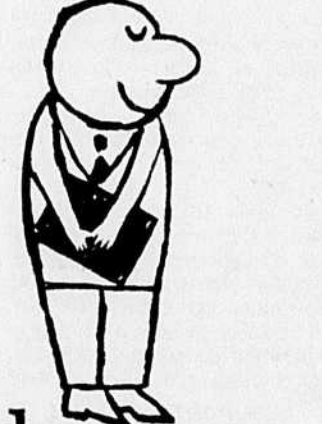
Tous ces mots de la fin et bien d'autres de Dollard, Frontenac, Lévis, il nous faudra les oublier? Nous les avons appris au moment où notre mémoire était toute neuve. Comment les oublier, et ne retenir que les faits vérifiés? Et parmi ces hauts faits, il y en aura de petits pour un enfant de Victoria. Va-t-on faire accroître à un écolier loyaliste que sans Dollard, le Canada serait un pays iroquois? Que le "grand dérangement" est une tache pour l'Angleterre? Que Lawrence a été surnommé "le bourreau des Acadiens"?

Puisque la grande affaire des fêtes de la Confédération sera de renforcer les liens entre les nations anglaise et française, il en faudra rabattre joliment. Les "hontueuses défaites" des Anglais et les "extraordinaires victoires" des Français devront être revues dans une optique moins partielle. Il y faudra une objectivité desséchante. Ne la cherchons pas du côté des apologistes. Mus par de bonnes intentions et par un goût du panache, ils ont fait taire la voix de la raison.

Mon manuel compte 135 pages de régime français au regard de 95 de régime anglais. Il est vrai qu'il s'arrête en 1914. Voulang chercher ailleurs, je suis tombé sur un livre de poche français de la collection "Que sais-je?": "L'histoire du Canada" par Marcel Giraud. Il accorde 20 pages à la domination française et 95 à la domination britannique; et son compte-rendu s'arrête à 1945.

Qu'un Français ne fasse pas davantage état de nos héros donne à penser ce que pourrait être la version d'un Britannique ou d'un Néo-Canadien. Au bout du compte que restera-t-il? Une histoire purement politique qu'on pourrait faire commettre, au plus loin, de la Confédération.

Mais, en ne partant que de là, les Anglais voudront d'abord faire valoir leur "fair-play", les Français leurs justes revendications de minoritaires, les Indiens, leurs droits de premiers possédants, et les Néo-Canadiens, leurs élans d'expansionnistes. Tout compte fait, il faudra se résoudre, aux fins de réaliser l'unité nationale, non pas à rédiger un manuel d'histoire nationale, mais à rééditer une version canadienne de "Comment se faire des Amis" de Dale Carnegie.



les propos du timide

PAR ALBERT BRIE



LES ETRENNES "A L'EPREUVE" — Les parcs de Montréal ont été littéralement pris d'assaut hier alors que des milliers de jeunes avaient enfilé la chance de mettre à l'épreuve les étrences reçues à Noël. Ces quelques scènes au hasard dans la métropole décrivent mieux que des mots la joie que l'on ressent à avoir été ainsi comblé d'une façon aussi pratique.



photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

## Bilan tragique du congé de Noël au Canada: 29 morts

Au moins 29 personnes ont péri accidentellement au cours du congé de Noël au Canada, dont 21 dans des tragédies routières.

Un relevé de la Presse canadienne portant sur la période allant de 6 h. mardi soir, à 6 h. jeudi soir, indique que le nombre de morts accidentelles dans le pays serait le plus faible enregistré depuis plusieurs années au cours de la période de Noël.

L'an dernier, 85 personnes étaient mortes dans des accidents de la route au cours d'une période de quatre jours.

Cette année, l'Ontario vient en tête avec 12 morts, dont sept

dans des accidents de la route. Trois personnes sont mortes dans des incendies et un bébé a été victime de suffocation. Au Québec, on compte neuf morts, dont six dans des accidents de la circulation et trois dans des incendies.

On signale deux morts dans des accidents de la circulation au Nouveau-Brunswick. Il y a eu un mort dans cette catégorie dans chacune des provinces suivantes: Nouvelle-Ecosse, Terre-Neuve, Saskatchewan et Colombie-Britannique.

Ce relevé ne tient pas compte des assassinats, des suicides reconnus ou des accidents de travail.

## Un record presque parfait de la brigade des incendies criminels

Après seulement un an d'existence, la brigade des incendies criminels de la Sûreté provinciale, que dirige l'inspecteur Léonard Melanson, a fait plus que ses preuves.

En effet, la brigade a terminé son année avec un record presque parfait. Un seul dossier demeure encore ouvert sur les quelque 35 cas qui ont été soumis pour enquête.

A la suite de ce magnifique travail, 45 personnes ont été emprisonnées ou attendent leur sentence sous diverses accusations.

L'inspecteur Melanson et ses quatre assistants couvrent la

province à l'est de Trois-Rivières, moins la métropole, qui possède sa propre brigade municipale.

Les exploits de cette escouade sont extraordinaires, puisque, on considère comme excellent de réussir à élucider au moins la moitié des enquêtes entreprises.

Un superbe coup de filet avait été réussi lorsque l'on avait mis au jour un réseau d'ajusteurs publics à Montréal.

Les dégâts résultant des incendies criminels avaient entraîné des pertes matérielles dépassant un million de dollars.

## "Prudentia" lance un appel à la modération

QUEBEC. (par J.M.) — Le président de "Prudentia", M. Guy Lefebvre, lance un appel à la prudence en présentant ses vœux à la population.

"Les dangers d'imprudence habituelle à l'époque des fêtes m'incitent à rappeler à tous les lois de la modération et de la sécurité.

"Il n'est pas raisonnable que des jours entièrement voués à la joie et au bonheur familial deviennent des moments de deuil et de tragédies indicibles. Pourquoi faut-il que des chrétiens soient aux prises à certains moments avec une véritable terreur engendrée par la nonchalance, l'audace folle et l'imprudence criminelle de quelques individus munis d'un volant d'automobile?"

Guy Lefebvre, président PRUDENTIA



"J'ai reçu une poupée pour Noël. Elle n'a pas encore de nom, elle passe sa journée à boire et à dormir... je n'ai jamais vu un enfant aussi sage!"

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

### A St-Eugène Cours de danse

Le service des Loisirs de la paroisse St-Eugène de Rosemont organise, chaque vendredi soir, des cours de danses folkloriques à l'intention des jeunes de 15 à 19 ans, sous la direction d'un professeur spécial. Ces cours ont lieu au sous-sol de l'église, 6421, 13e avenue (entrée par le stationnement).

L'inscription à ces cours se fera aujourd'hui même, de 10 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, ainsi que demain soir, de 8 h. à 10 h. (le coût d'inscription est de 35 cts). Les débutants, ainsi que ceux et celles qui sont déjà familiers avec le folklore, y sont cordialement invités (pour renseignements: RA. 2-2996).

### BATARDEAU

SUITE DE LA PAGE 3

Aussi bien les habitants de Longueuil — qui se plaignent que le batardeau les prive d'eau pour leur usine de filtration — peuvent-ils se dire que l'on fait tout et vraiment l'impossible pour remédier à cette situation sans tarder!

Sur le reste du chantier du terrain de l'Expo, on aperçoit, hier, quelques rares camions transportant de la terre à l'île Verte. Du côté de l'île Ronde, le calme absolu d'un paysage lunaire. Même pour l'unique barge encore amarrée par une canalisation en bas de la pointe de Longueuil, c'est pour elle aussi, en en juger par l'absence d'activité apparente, "le lendemain de la veille".

### MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 3

Honoraires de MM. Cartier, Côté, Piette, Bouva, Wermeling et Associés, ingénieurs-conseils, pour études hydrauliques et de l'agrandissement des îles Ste-Hélène et Moffat, \$126,090.35.

Honoraires de MM. Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme et Lapointe, ingénieurs-conseils, pour études hydrauliques du fleuve St-Laurent, \$15,191.94.

Nivellement sur l'île Ste-Hélène, \$1,126.65.

Construction de batardeaux et digue, de l'île Notre-Dame,

### A St-Eugène

contrat Miron Limitée, \$416,637 (sur dépense autorisée de \$764,150).

"Déroctage" de compensation et construction d'une partie de la digue de l'île Notre-Dame, contrat Miron Limitée, \$461,070 (sur dépense autorisée de \$842,000). (Engagements concernant dépenses incidentes, \$475,000).

### DUHAMEL

SUITE DE LA PAGE 3

la vie, quoiqu'elles tiennent à garder le mystère le plus complet sur cette affaire.

Une autopsie a été pratiquée sur le corps de la victime, mais ce matin encore, il était impossible d'en connaître les résultats.

D'autre part, selon des rapports non confirmés, l'état de santé de Duhamel laissait à désirer depuis quelque temps. Lors de sa comparution en Cour, la semaine dernière, il avait l'air très déprimé et il était d'une maigreur extrême.

Le détenu, propriétaire d'une maison de chambres à Notre-Dame-de-Grâce, avait été appréhendé au début de novembre alors qu'il était en liberté sous un cautionnement de \$35,000. Il avait été trouvé en possession d'obligations provenant d'un vol de \$3,500,000 perpétré à Brockville, Ontario, il y a cinq ans.

Toutefois, à 18 reprises dans le passé, il avait dû répondre à des accusations semblables, mais chaque fois, le procès devait se terminer par un non-lieu.

### PONT

SUITE DE LA PAGE 3

Accords remis en question?

Le 1er juin 1962 arriva. Les ponts Jacques-Cartier et Victoria se virent débarrassés de leur péage, mais, en ce qui concerne le premier, aucun contrat de vente ne fut passé entre Ottawa et Québec, malgré qu'un arrêté-en-conseil fédéral fut adopté pour autoriser cette transaction.

Bien plus, il semble presque certain, ceci selon des sources fédérales fiables, qu'au lendemain même de l'élection du 18 juin, qui vit la victoire faiblement majoritaire des conservateurs, Québec demanda à Ottawa de garder pour une période indéfinie le pont Jacques-Car-

### tiel et d'en assurer l'entretien.

Cette demande fut agréée par le gouvernement fédéral qui depuis un an et demi s'occupe de l'entretien du pont.

Quelles sont donc les raisons qui ont empêché Québec de prendre possession plus vite du pont Jacques-Cartier? Serait-ce qu'il n'était pas en mesure de dépenser en une seule fois et la somme réclamée par Ottawa et l'argent nécessaire pour l'entretien du pont? Serait-ce plutôt le fait que le gouvernement provincial, après étude approfondie du problème, s'est aperçu qu'il lui en coûterait plus cher que prévu pour l'entretenir? Ou — serait-ce tout simplement qu'il se refuse à débours la somme de \$744,266 que lui réclame Ottawa pour dettes dues entre 1944 et 1949?

Car, sur ce dernier point, il est bon de se rappeler que pendant cinq ans Québec et Montréal se sont obstinément refusés à combler les déficits du pont. C'était une volte-face par rapport à la politique passée, puisque, de 1940 à 1944, ils payèrent comptant les dits déficits, et qu'ils recommencèrent cette politique à partir de 1949, au point même que Montréal, des 1953, remboursa entièrement

### Buffet dansant à l'Estérel

31 décembre 1963  
SALUEZ LE NOUVEL AN en bonne compagnie!

INVITATION SPECIALE DU CHEF

DANSE au son de la musique des "GARÇONS DE MINUIT"

La soirée débute à 9 h. 15 p.m.

\$5.00 par personne

Pour réserver, composez UN. 6-8224 (ligne directe de Montréal)

## La police de Montréal s'intéresse à une fraude dans une banque de Hamilton

HAMILTON. (PC) — La police de Montréal rapporte que les fils métalliques servant à capter les

messages téléphoniques trouvés lundi dernier près d'une succursale de banque à Hamilton sont sem-

blables à ceux trouvés il y a plusieurs mois à Montréal près d'une autre banque où des individus ont échangé un faux chèque de \$100,000.

Lundi dernier, un employé du téléphone a découvert l'invention frauduleuse à la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Hamilton. Les fils conduisaient à une auto stationnée.

## FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

l'agent Jean-Paul Samson, matricule 1637.

### Violent incendie à Eastview

Le rapport de la police de Montréal mentionne qu'un individu a échangé déjà un chèque contrefait de \$100,000 après avoir appris, en écoutant les conversations téléphoniques entre deux banques grâce à l'équi-

pelement d'écoute clandestin, la vente d'un petit hôpital privé.

A cette époque, une femme avait intercepté l'appel téléphonique d'une banque à l'autre et avait dit d'attendre un instant qu'elle transmettait l'appel au comptable. Un homme, un complice sans doute, avait certifié la validité du chèque.

L'équipement des fraudeurs a été découvert à Hamilton grâce au mécanisme d'alerte qui a été déclenché lundi dernier par les fils métalliques reliés aux fils téléphoniques.

L'auto stationnée avait été louée d'une agence de l'endroit, par un homme dont la propre auto portait des plaques d'immatriculation du Québec.

### Vol dans un chalet d'été

Des rôdeurs sont entrés, le jour de Noël dans le chalet d'été de Mme Charles Laforce, à St-Emile de Wexford, et ont volé une quantité d'articles d'une valeur de près de \$5,000, a révélé ce matin l'inspecteur Léonard Melanson, de la PP, en se basant sur le procès-verbal dressé par l'agent A. Pilon, de Rawdon.

### Cambriolages

Des cambrioleurs ont enlevé la serrure de la porte avant du magasin "Aux Elegants", 6367, rue St-Hubert, et une fois sur place, ont fait main basse sur une forte quantité de paletots et de pantalons, d'une valeur globale de \$15,000.

Des vandales sont entrés dans le logis de Mlle Marcella Robertson, 5396, rue St-André, et après avoir volé des fourrures, des bijoux et des billets de banque d'une valeur de \$3,000, ont lancé des oeufs sur les meubles et les draperies du salon.

Un pseudo-client qui s'était caché dans la taverne Château, 300 ouest, rue Sherbrooke, a volé les réserves et le contenu des tiroirs-verts des distributeurs automatiques avant de prendre la fuite. Tant que son inventaire n'aura pas été complété, la victime a déclaré qu'elle ne pourra pas fixer avec certitude son dû accumulé entre 1944 et 1949.

### 44 wagons quittent la voie à Lafontaine

Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a révélé hier que 44 wagons d'un convoi de marchandises ont déraillé à Lafontaine, près de St-Jérôme, au cours de la nuit de Noël.

Plusieurs de ces wagons étaient vides. De nombreuses sections de voie ont été arrachées, mais on a signalé que le déraillement n'a pas nui à la circulation ferroviaire parce que l'on a pu détourner les convois par d'autres voies.

Le porte-parole a révélé que les équipes de secours travaillaient encore au déblaiement de la voie hier soir.

La cause du déraillement n'a pas encore été déterminée. Personne n'a été blessé.

## Assemblée des électeurs ce soir à Montréal-Nord

Les électeurs de Montréal-Nord seront appelés, ce soir, à approuver ou désapprouver un nouveau règlement municipal devant doubler le traitement des membres de leur conseil municipal.

Le règlement porte le traitement du maire de \$3,000 à \$6,000 et celui de chacun des échevins de \$1,500 à \$3,500.

Il a été adopté le 12 décembre et, selon un porte-parole de l'hôtel de ville, un avis de convocation pour la tenue de l'assemblée des électeurs a été émis le 16 décembre. Des affiches ont été posées à la porte de l'hôtel de ville et de trois églises, ajoute-t-il.

Mais il semble, selon certains, que cet avis convoquait l'assemblée pour hier soir, lendemain de Noël, et qu'on a décidé, à la dernière minute, de remettre l'assemblée à ce soir, vendredi, 27 décembre, de 7 h. à 9 h. p.m.

Le conseil doit se réunir immédiatement après la rencontre des électeurs.

## EXAMEN DE LA VUE

BRUNO QUESNEL O.D. | HARMEL AUBRY O.D.  
OPTOMETRISTES  
Bureau | Chez

**Peoples Credit JEWELLERS LTD.**

1015 ouest, Ste-Catherine | 6529 St. Hubert  
Vl. 9-7071 | 273-1557

Orgueil DE L'AUSTRALIE!

PORTO AUSTRALIEN EMU 999

D'UN BEAU ROUGE BRUN... il est le produit de la vinification du jus de raisins soigneusement sélectionnés... fortifié de brandy pur... puis vieillit pendant plusieurs années. Un grand vin de dessert qui a obtenu 4 médailles d'or internationales!

Excellent choix de SHERRY: SHERRY AUSTRALIEN DRYAD... très sec SHERRY AUSTRALIEN EMU DEMI-DOUX... plat à tous les goûts

Sur le reste du chantier du terrain de l'Expo, on aperçoit, hier, quelques rares camions transportant de la terre à l'île Verte. Du côté de l'île Ronde, le calme absolu d'un paysage lunaire. Même pour l'unique barge encore amarrée par une canalisation en bas de la pointe de Longueuil, c'est pour elle aussi, en en juger par l'absence d'activité apparente, "le lendemain de la veille".

LE BREUVAGE DE TOUTE LA FAMILLE!

Fresh Up" WITH SEVEN-UP

7UP

YOU LIKE IT • IT LIKES YOU

SEVEN-UP en CANETTES QUI SE JETTENT

Grand format de 12 onces

Une canette pour deux... ou, pour vous, beaucoup plus.

Rien de meilleur que Seven-Up!

**VOTRE MEDECIN VOUS PARLE**  
 MEDICÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

**La transfusion sanguine et ses risques**

Dr WILFRID LEBLOND, M.D.

Trop de vies humaines ont été sauvées par la transfusion sanguine, surtout durant la dernière Grande Guerre mondiale et depuis, pour qu'il soit utile d'énumérer et de vanter les avantages de cette méthode de traitement des maladies graves du sang autant que de divers états d'anémie.

L'efficacité extraordinaire de la transfusion sanguine dans la réanimation d'individus, de personnes qui, autrement, seraient mortes sûrement par suite des quantités énormes de sang perdues à cause de blessures graves, a cependant créé dans l'esprit du public l'impression que les médecins étaient justifiés d'avoir recouru à cette thérapeutique avec la même liberté ou aisance d'emploi que s'il s'agissait de prescrire un comprimé d'aspirine ou de pratiquer une simple piqûre sous la peau. Et, de là à suggérer à son médecin — à propos d'un parent ou d'un ami que l'on trouve un peu pâle et fatigué — "Docteur, vous ne pensez pas qu'une petite transfusion lui ferait du bien...?", il n'y a qu'un pas!

La transfusion sanguine n'est jamais une petite affaire; il n'y a pas de "petites" transfusions; la transfusion est un acte majeur, une opération qui, comme une intervention chirurgicale majeure aussi, ne doit être pratiquée que suivant ou d'après des indications très précises.

Comme l'acte chirurgical, la transfusion a aussi ses limites de réalisation dans la remise sur pied d'un malade. Enfin, elle a aussi ses accidents toujours possibles et même mortels; ce qui fait que, tout comme l'intervention chirurgicale même pratiquée par le meilleur des chirurgiens, elle demeure un risque calculé.

Il n'est pas de notre propos de procéder maintenant à l'énumération des accidents de la transfusion sanguine. Nous voulons simplement mettre sous les yeux du lecteur un des nombreux problèmes que pose, pour le médecin-transfuseur, l'injection dans vos veines d'un sang qui n'est pas le vôtre. — C'est le problème de l'"incompatibilité". Problème qui a fait et qui continue de faire l'objet de recherches incessantes, de la part des hématologistes ou spécialistes du sang, problème qui, malgré tout, demeure encore à plusieurs "inconnus".

Dans ce seul problème des incompatibilités, se place d'abord celui de la détermination des groupes sanguins (système A — B — O) — Si l'on est porté à croire que tout a été réglé du moment qu'un sang est classé A, ou B, ou O, on est bien loin de la réalité. Il y a ensuite le problème des incompatibilités dites "Rh".

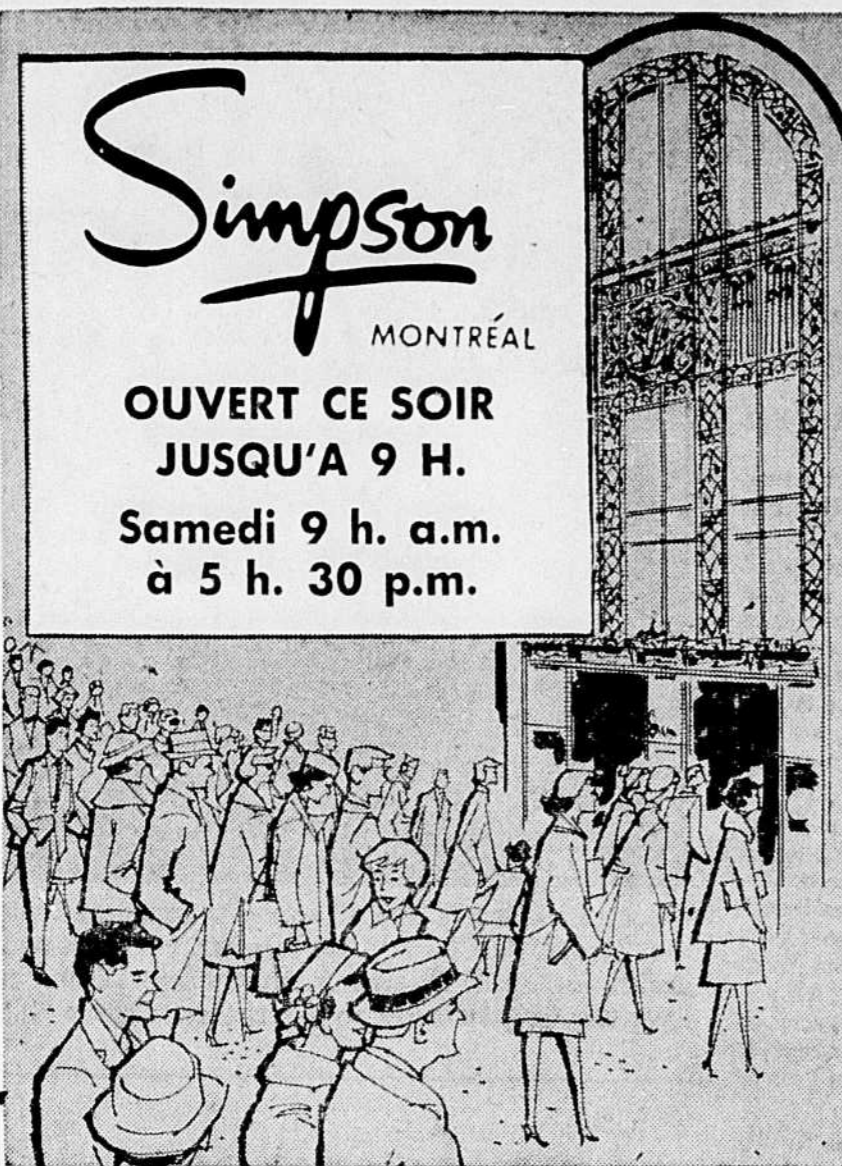
Ce premier travail d'élimination des causes élémentaires d'accidents transfusionnels recient toute une équipe de techniciens spécialisés, dans les laboratoires d'hématologie. Et, même quand la technique a rigoureusement classé un sang dans le système A, B, O et dans celui des incompatibilités "Rh", il reste encore les "autres" incompatibilités directes, portant sur un antigène connu... ou inconnu ("Dausset, dans "Immunohématologie clinique"). — Ces incompatibilités insidieuses — pour le moment — sont assez peu fréquentes, heureusement; mais elles sont à quand même, et les accidents qu'elles causent sont parfois mortels.

Il y a encore les accidents d'incompatibilité indirecte, assez fréquents ceux-là; puis les accidents par suite de l'infection du sang transfusé, soit pendant sa conservation à une "banque de sang", soit par "réchauffement intempestif" avant la transfusion, soit enfin par l'emploi simultané de "sérum" glucose passant par le même tube d'injection que le sang de la transfusion. — Et tous ces accidents ne sont partie que d'un groupe... quant à leurs causes, il y en a d'autres, et d'autres encore; sans qu'il soit nécessaire de rappeler la faiblesse — toujours possible du facteur humain — en ce qui concerne la détermination, l'erreur de transcription, l'erreur de transmission, l'introversion des flacons de sang à la "banque" — C'est ce qu'il y a de plus humain que d'"errer".

Parmi les maladies dont la fréquence a été singulièrement accrue depuis la généralisation du recours aux transfusions sanguines, il est impossible de ne pas signaler l'hépatite infectieuse à virus "B". La relation de cette maladie grave avec la transfusion sanguine lui a valu l'appellation d'"hépatite transfusionnelle".

Voilà donc quelques motifs à réflexion sérieuse en regard de la transfusion sanguine. — La transfusion sanguine reste et restera un arme de choix dans la lutte contre la maladie et la mort. Mais elle restera aussi une arme dont l'utilisation n'est permise qu'après évaluation sérieuse, et de ses indications et de ses risques... souvent mortels.

Il y a un moyen fort simple — et individuel — de prévenir tous ces risques. Nous y reviendrons dans un prochain article.



**Simpson**  
 MONTRÉAL

**OUVERT CE SOIR  
 JUSQU'À 9 H.  
 Samedi 9 h. a.m.  
 à 5 h. 30 p.m.**

# SPÉCIAUX

## 9 H. A.M.

**EN VENTE SAMEDI À 9H A.M. JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK**

**VEZ DES 9 H. A.M. POUR CES SPECIAUX**

Les quantités sont limitées en ce qui concerne certains articles, aussi nous suggérons de venir tôt pour avoir la primeur du choix parmi ces spéciaux... Des achats "du tonnerre" pour vous, votre famille, votre foyer.  
**PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CES SPECIAUX**

**VEUILLEZ NOTER: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités pour chaque client**

**POUR DAMES**

**SELS DE BAIN OFFERTS A 1/2 PRIX.** Choix d'essences et de contenants joliment emballés dans boîtes-cadeaux. Rég. 89c à 2,50, ch. **44c à 1,25**

**ROUGE POUR LES LÈVRES.** 2 teintes de "Dorothy Grey". Présentés dans un attrayant étui. Rég. 59c, ch. **39c**

**SOLDE D'ENSEMBLES SAVONS-CADEAUX.** Disponibles en nombreux modèles pour dames. Rég. \$1 à \$5, ch. **50c à 2,50**

**1/2 PRIX! SACS POUR LE SOIR.** Une grande collection de sacs soigneusement réalisés. Luxueusement perlés ou en tissu, ils sont disponibles en noir et autres coloris mode dans le groupe. Rég. 29,98 à 59,98, ch. **14,99 à 29,99**

**ELEGANTS BOUCLES D'OREILLES.** Quantité limitée. Choix de modèles pour le soir ou genres classiques. Réalisés dans vos coloris préférés, parfaits pour vos cadeaux. Rég. \$1 à \$5, pai. **59c**

**MONTRES SUISSES.** Idéal pour offrir ou recevoir. Précision caractéristique de la fabrication suisse. Mouvement 7 pierres, étui ton blanc au modèle nouveau. Rég. 15,98, ch. **9,99**

**FOULARDS EN PURE SOIE.** Moins que 1/2 prix. Créations importées de Suisse. Motifs abstraits imprimés. Bords roulés. Appro. 28 x 28 po. Rég. \$7 et \$8, ch. **1,99**

**GAINES EXTENSIBLES.** 300 seulement. Une aubaine exceptionnelle à ce prix. Disponibles pour petites tailles seulement. Rég. 2,99c, ch. **29c**

**GRAND CHOIX DE TISSUS.** Moins que 1/2 prix. Coton et rayonne imprimés, parfaits pour robes et vêtements d'enfants. Largeurs 36 et 45 po. Rég. 49c, ver. **29c**

**COLLECTION DE CHAPEAUX.** Quantité limitée. Ils sont en feutre velours, satin, jersey et réalisés dans les derniers modèles de la saison. Nombreux coloris disponibles. Rég. 6,98 à 10,98, ch. **1,99**

**ELEGANTS MANTEAUX POUR DAME.** 50 seulement. Chauds manteaux d'hiver en luxueux tissus de tweed, laine et mohair. Modèles les plus récents. Tailles 8 à 16 dans le groupe. Orig. 39,98 à 49,98, ch. **19,99**

**ROBES POUR DAMES ET 1/2 TAILLES.** Très grand choix de tissus et modèles. Une offre remarquable qu'il ne faut pas manquer. Venez vous en rendre compte. Rég. 10,98 à 19,98, ch. **3,99**

**ROBES POUR ADOSCENTES.** Modèles droits en coton imprimé de motifs orientaux. Ceinture en même tissu. Tons or, rouge ou bleu. Aussi quelques modèles en dacron dans les tons foncés. Tailles 7 à 15 dans le groupe. Rég. 8,80 à 16,98, ch. **3,99**

**ROBES POUR JEUNES FILLES (735) AU TROISIEME**

**JUPES EN FLANELLE DE LAINE WORSTED.** 1ère qualité. 200 seulement. Modèle à plis plats. Coloris noir, brun, gris, marine. Tailles 10 à 20 dans le groupe. Rég. 12,98 à 16,98, ch. **3,98 à 10,98**

**COMBINAISONS EN NYLON ASORTIES.** 1/2 prix. Modèles joliment ornés. Disponibles en rouge, rose, bleu et noir dans une gamme interrompue de tailles. 32 à 42 dans le groupe. Rég. 3,99, ch. **1,99**

**MANTEAUX SPORT POUR DAMES.** Moins que 1/2 prix. Un grand choix de modèles et tissus, tous entièrement doubles de tissu matelassé. Tailles 12 à 18 dans le groupe. Rég. 24,95 à 29,95, ch. **\$11**

**PYJAMAS DE PREMIERE QUALITE POUR DAMES.** Genre tailleur à manches courtes et bordure contrastante à l'encolure et à la poche. Imprimé quadrillé vert sur fond blanc. Taille moyenne seulement. Rég. 2,99, ch. **1,99**

**RABAIS 35%. SOUTIEN-GORGES LONGUEUR 3/4. QUANTITE LIMITEE.** Idéal pour la femme de taille courte. Bonnets en coton brodé et dessous des bonnets en pelon piqué. Fermeture à agrafe dans le dos. Blanc seulement. Pointures B, 34-40, C, 34-42. Rég. 1,99, ch. **1,29**

**CORSELETTES EN BROCHE DE COTON.** Idéales pour celles qui ont une taille élancée. Agrafes sur un côté. Gamme de tailles interrompue. Ton chair seulement. Tailles 32 à 34. Rég. 55, ch. **99c**

**POUR MESSIEURS**

**PNEUS D'HIVER NYLON "SIMCO". RABAIS 30%.** 100 seulement. Bande de roulement double, deux plis. 60% de caoutchouc naturel, 40% de polybutadiène. 25 mois de garantie contre les hasards de la route. Aucun échange requis, au contraire, nous vous accordons \$2. pour tout échange d'un pneu rechargeable. Dimensions 670/15 sur modèle à parois noires, type chambre à air seulement. Rég. 12,99, ch. **8,99**

**VISIONNEUSE "VERNON" 8 mm.** — 25 seulement, cadran de mise au point incorporé. Interrupteur pour ampoule électrique. Solide construction en métal. Le cadeau idéal pour le cinéaste amateur. Orig. 34,95, ch. **22,95**

**CHEMISES SPORT POUR HOMMES.** 100 seulement. Choix de coton ou de flanelle. Toutes à manches longues et avec poche de poitrine. Col à baleines fixes. Motif quadrillé brun. Tailles fortes. Orig. 2,99, ch. **1,99**

**PULLOVERS MANCHES LONGUES POUR HOMMES.** 80 seulement! En Orlon gonflant ou pure laine avec col châle ou bateau et poignets en tricot de fantaisie. Gris, ton or et vert. Tailles P.M.G. dans le groupe. Orig. 12,98 et 24,95, ch. **7,99 et 12,47**

**SOULIERS POUR HOMMES ET JEUNES GENS.** 100 paires seulement. Moins de 1/2 prix! Empeignes et semelles en souple cuir. Trépointes Goodyear. Brun. Pointures 7 1/2 et 10 1/2 à 12 dans le groupe. Rég. 10,98, pai. **4,49**

**AUSSI DANS LE GROUPE... BOTTES APRES-SKI POUR HOMMES.** 30 paires seulement. Brun et noir. Pointure 6. Rég. 8,99, ch. **4,49**

**SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES.** 100 seulement. 20% laine, 10% nylon. Maillots et caleçons. Taille élastifiée. Creme seulement. Tailles P. M. G. dans le groupe. **MAILLOTS** Rég. 3,99, ch. **2,99** **CALEÇONS** Rég. 5,99, ch. **3,99**

**CALEÇONS COTON POUR HOMMES.** De Penmans. Moins du 1/2 prix! En coton entrecroisé, taille élastifiée pour plus de confort. Modèle à jambe longue... idéal pour les hivers rigoureux... Tailles 42-44. Blanc seulement. Rég. 2,95, pai. **\$1**

**CALEÇONS 100% TERYLENE POUR HOMMES.** 120 seulement. Rabais 75! Modèle boxer. Entretien facile... chauds, durables... Bleu et blanc dans les tailles 30 à 40 dans le groupe. Rég. 1,50, ch. **50c**

**PANTALONS "LEVI SPEARS" POUR HOMMES, 1/2 PRIX!** 50 seulement! Modèle continental à la mode avec poches fendues 1/4. Coupe élançée. 70% rayonne et 30% d'acétate. Durables... d'entretien facile... vert olive. Tailles 32 à 38. Rég. 8,98, ch. **4,49**

**VESTES D'AUTOMNE ET D'HIVER POUR HOMMES.** Moins du 1/2 prix! 40 seulement. Veste en coton avec doublures peluche et matelassée dans le groupe. Légères et chaudes... Beige, gris, vert. Tailles 36 à 42 dans le groupe. Rég. 19,95 à 24,95, ch. **\$10**

**MOTEUR HORS-BORD. RABAIS \$100.** 2 seulement! DE ELGIN! 130 cv. Départ manuel. Rég. \$609, ch. **\$509**

**Seulement à cette période de l'année qu'une offre semblable vous est faite d'une telle marque "Elgin".** Rég. \$799, ch. **\$699**

**POUR ENFANTS**

**PANTOUFLES POUR ENFANTS.** 80 paires seulement. Empeignes en solide cuir et semelles durables. Chaudes et confortables. Bleu, rose. Pointures 10 à 13 dans le groupe. (Pas de 1/2). Rég. 1,39 à 1,99, pai. **99c**

**MITAINES EN POPELINE POUR ENFANTS.** Quantité limitée! Chaudes doublure molletonnée, entre-doublure en plastique. Rebelles à l'eau. Coloris variés. Pointures 4 à 7. Rég. 99c, ch. **66c**

**ENSEMBLES 2 PIECES POUR ENFANTS.** Quantité limitée. Veste en tricot de fantaisie de coton. Pantalons en velours côtelé ou en tricot. Coloris les plus à la mode. Tailles 3 à 6x dans le groupe. Orig. 5,98 à 7,98, ens. **3,99**

**SOULIERS POUR ENFANTS (744) AU DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR HOMMES ET JEUNES GENS.** 100 paires seulement. Moins de 1/2 prix! Empeignes et semelles en souple cuir. Trépointes Goodyear. Brun. Pointures 7 1/2 et 10 1/2 à 12 dans le groupe. Rég. 10,98, pai. **4,49**

**AUSSI DANS LE GROUPE... BOTTES APRES-SKI POUR HOMMES.** 30 paires seulement. Brun et noir. Pointure 6. Rég. 8,99, ch. **4,49**

**SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES.** 100 seulement. 20% laine, 10% nylon. Maillots et caleçons. Taille élastifiée. Creme seulement. Tailles P. M. G. dans le groupe. **MAILLOTS** Rég. 3,99, ch. **2,99** **CALEÇONS** Rég. 5,99, ch. **3,99**

**CALEÇONS COTON POUR HOMMES.** De Penmans. Moins du 1/2 prix! En coton entrecroisé, taille élastifiée pour plus de confort. Modèle à jambe longue... idéal pour les hivers rigoureux... Tailles 42-44. Blanc seulement. Rég. 2,95, pai. **\$1**

**CALEÇONS 100% TERYLENE POUR HOMMES.** 120 seulement. Rabais 75! Modèle boxer. Entretien facile... chauds, durables... Bleu et blanc dans les tailles 30 à 40 dans le groupe. Rég. 1,50, ch. **50c**

**PANTALONS "LEVI SPEARS" POUR HOMMES, 1/2 PRIX!** 50 seulement! Modèle continental à la mode avec poches fendues 1/4. Coupe élançée. 70% rayonne et 30% d'acétate. Durables... d'entretien facile... vert olive. Tailles 32 à 38. Rég. 8,98, ch. **4,49**

**VESTES D'AUTOMNE ET D'HIVER POUR HOMMES.** Moins du 1/2 prix! 40 seulement. Veste en coton avec doublures peluche et matelassée dans le groupe. Légères et chaudes... Beige, gris, vert. Tailles 36 à 42 dans le groupe. Rég. 19,95 à 24,95, ch. **\$10**

**MOTEUR HORS-BORD. RABAIS \$100.** 2 seulement! DE ELGIN! 130 cv. Départ manuel. Rég. \$609, ch. **\$509**

**Seulement à cette période de l'année qu'une offre semblable vous est faite d'une telle marque "Elgin".** Rég. \$799, ch. **\$699**

**POUR ENFANTS**

**PANTOUFLES POUR ENFANTS.** 80 paires seulement. Empeignes en solide cuir et semelles durables. Chaudes et confortables. Bleu, rose. Pointures 10 à 13 dans le groupe. (Pas de 1/2). Rég. 1,39 à 1,99, pai. **99c**

**MITAINES EN POPELINE POUR ENFANTS.** Quantité limitée! Chaudes doublure molletonnée, entre-doublure en plastique. Rebelles à l'eau. Coloris variés. Pointures 4 à 7. Rég. 99c, ch. **66c**

**ENSEMBLES 2 PIECES POUR ENFANTS.** Quantité limitée. Veste en tricot de fantaisie de coton. Pantalons en velours côtelé ou en tricot. Coloris les plus à la mode. Tailles 3 à 6x dans le groupe. Orig. 5,98 à 7,98, ens. **3,99**

**SOULIERS POUR ENFANTS (744) AU DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**SOULIERS POUR GARÇONS, JEUNES GENS (714) DEUXIEME**

**MANTEAUX D'HIVER POUR ADOLESCENTES.** Grand soldé. 50 seulement. Les modèles les plus à la mode, garnis fourrure, simples ou modèles léopard. Coloris variés. Tailles 10 à 16 dans le groupe. Rég. 29,98, ch. **19,98**

**GANTS EN NYLON EXTENSIBLE OU CHAMOISSETTE POUR ENFANTS.** Grand soldé! Quantité limitée! Modèles variés. Beige et blanc en nylon extensible et beige et chamois en chamoisette. Pointures 1-3-4-5. Orig. 79c à \$1, pai. **19c**

**CHEMISES-T EN COTON PEIGNE POUR ENFANTS.** 100 seulement. Manches

# Loisirs et Récréation

par Dollard MORIN



Les LOISIRS N.-D.-de-GRACE, de Jacques-Cartier, viennent d'ériger une magnifique glissoire à l'intention des jeunes et des moins jeunes. Ci-haut, ce sont les principaux artisans de cette heureuse réalisation: (de g. à dr.) MM. PAUL-EMILE LABROSSE, commissaire d'école, LEOPOLD LAVIGNE, secrétaire des Loisirs, ROBERT LEMAY, GERARD ARCHAMBAULT et WILLIAM BELAIR directeurs, M. LIONEL DALLAIRE, président des Loisirs et directeurs des travaux, et M. YVON LAVIGNE.

## Les Loisirs à J.-Cartier

## POUR SE RECREER

La nouvelle glissoire que les Loisirs Notre-Dame-de-Grace viennent d'ériger à Jacques-Cartier, est ouverte gratuitement aux enfants d'âge scolaire, de 4 h. à 6 h., du lundi au vendredi, et toute la journée du samedi, jusqu'à 6 h.

Les adultes y sont admis en tout temps avec les enfants, mais spécialement les jeudi, vendredi et samedi, dans la soirée, ainsi que le dimanche après-midi et le soir (pour la somme de 25 cents, pour la soirée). D'autre part, afin d'éviter les accidents, seules les traînes sauvages y sont permises.

Par ailleurs, ces mêmes Loisirs possèdent un comité de danse qui est dirigé par MM. Robert Lemay et William Belair, assistés de MM. Gilbert Larouche, Gérard Archambault et Renald Clair. Il y a danse chaque samedi soir et Roger Watier en est l'animateur.

En outre, chaque mardi soir, une trentaine de dames et de jeunes filles participent au cours de gymnastique, dirigé par Mlle Louise Millette, monitrice spécialisée.

Aux Loisirs St-Jean-Vianney, le récent défilé de modes organisé par le comité féminin a remporté un magnifique succès. Par ailleurs, l'Association des "Compagnons de Carjac" continue ses activités pour la 4e année consécutive. Elle se préoccupe de fournir aux jeunes d'agréables et fructueuses facilités récréatives. Jeunes gens et jeunes filles sont invités à faire partie de l'équipe folklorique "Les Tourbillons de Carjac"; elle tient ses pratiques, le lundi soir, de 8 h. à 10 h., à l'école N.-D.-de-la-Garde, 1175, boul. Ste-Foy, sous la direction de Mlle Marie-Andrée Auger et de M. Gaetan Nollet. Cette équipe est affiliée à la Fédération Folklorique du Québec.

Au même endroit, le mercredi est réservé aux débutants qui désirent faire partie d'une troupe de variétés (chant, danse, théâtre, musique, acrobatie, etc.). Les répétitions ont lieu de 8 h. à 10 h., sous la direction de M. Roger Caouette et M. Jean-Louis Lefort (674-1038). On y prépare actuellement un spectacle qui sera présenté sous peu au public.

CE SOIR : à 6 h., à Radio-Canada (canal 2), programme "Jeunesse Oblige" télévisé directement du Centre de Loisirs de Terrebonne.

Boîtes à chanson : "Yodel", au chalet de tennis de Duvernay, rue Beauport (nord du boul. Levesque), à 9 h. et à 10 h. 30, avec le quatuor "Les 80"; "Chant-Kier", au Centre Culturel et Sportif, 2275 est, boul. St-Joseph (à 9 h. 30 et 11 h. 15).

DEMAIN : de 9 h. du matin à 6 h. du soir, au Centre Saint-Barthélemy, 7111, rue des Erables (près Jean-Talon), clinique de l'Association canadienne des centres de Loisirs sur l'organisation des activités récréatives à l'intention des enfants, pour le samedi.

## A La Tuque

Le Conseil municipal de La Tuque vient d'accorder aux Entreprises Goulet, de cette ville, le contrat en vue de la construction d'un chalet de ski, pour la somme de \$53,500. Les travaux doivent s'ouvrir au début de février et s'achever à la fin d'avril; ils procureront du travail à une vingtaine d'hommes, pendant trois mois.

Le grand vainqueur : Gordon Routley, s'est vu remettre une bicyclette, un parchemin encadré attestant son mérite et un uniforme en tous points semblable à celui du directeur du Service d'incendie, avec le titre de "petit chef des pompiers" de Montréal.

Les résultats ont été annoncés lors de la récente fête des orphelins, organisée chaque année par l'Association des Pompiers. Le comité du Centenaire a profité de cette occasion pour proclamer les noms des vainqueurs : 1er : J. Gordon Routley, 10 ans, 5095, av. Clarendon; 2e : (ex-aequo) Danielle Couturo, 12 ans, 5845, 8e av., Rosemont; et Michael Katz, 10 ans, 622, av. Westbury; 3e : Ricky Leckner, 14 ans, 4949, rue Lacumbe; 4e : Carole Garmain, 12 ans, 6811, rue Fabre, tous de Montréal.

## Résultats du concours de rédaction des pompiers

Dans le cadre des manifestations de leur Centenaire, les pompiers de Montréal organiseront, l'été dernier, des visites aux enfants, dans les terrains de jeux. A la même occasion, ils organiseront aussi à l'intention des jeunes un concours de rédaction.

Il s'agissait pour garçons et filles de 15 ans et moins, de répondre en moins de 200 mots à la question : "Pourquoi et comment doit-on prévenir les incendies?" Des centaines de jeunes se sont inscrits à ce concours; ils devaient porter leurs rédactions aux casernes de pompiers.

Tous ces travaux furent ensuite soumis à un jury qui se composait de : M. Armand Durette, directeur du Service d'incendie, M. Jacques Francoeur, journaliste, le lieutenant André Plante, président de l'Association des Pompiers, M. Jean Dupire, du Service des parcs, et M. J. Kenny, représentant des compagnies d'assurances.

Les résultats ont été annoncés lors de la récente fête des orphelins, organisée chaque année par l'Association des Pompiers. Le comité du Centenaire a profité de cette occasion pour proclamer les noms des vainqueurs : 1er : J. Gordon Routley, 10 ans, 5095, av. Clarendon; 2e : (ex-aequo) Danielle Couturo, 12 ans, 5845, 8e av., Rosemont; et Michael Katz, 10 ans, 622, av. Westbury; 3e : Ricky Leckner, 14 ans, 4949, rue Lacumbe; 4e : Carole Garmain, 12 ans, 6811, rue Fabre, tous de Montréal.

Le grand vainqueur : Gordon Routley, s'est vu remettre une bicyclette, un parchemin encadré attestant son mérite et un uniforme en tous points semblable à celui du directeur du Service d'incendie, avec le titre de "petit chef des pompiers" de Montréal.

Les résultats ont été annoncés lors de la récente fête des orphelins, organisée chaque année par l'Association des Pompiers. Le comité du Centenaire a profité de cette occasion pour proclamer les noms des vainqueurs : 1er : J. Gordon Routley, 10 ans, 5095, av. Clarendon; 2e : (ex-aequo) Danielle Couturo, 12 ans, 5845, 8e av., Rosemont; et Michael Katz, 10 ans, 622, av. Westbury; 3e : Ricky Leckner, 14 ans, 4949, rue Lacumbe; 4e : Carole Garmain, 12 ans, 6811, rue Fabre, tous de Montréal.

Les résultats ont été annoncés lors de la récente fête des orphelins, organisée chaque année par l'Association des Pompiers. Le comité du Centenaire a profité de cette occasion pour proclamer les noms des vainqueurs : 1er : J. Gordon Routley, 10 ans, 5095, av. Clarendon; 2e : (ex-aequo) Danielle Couturo, 12 ans, 5845, 8e av., Rosemont; et Michael Katz, 10 ans, 622, av. Westbury; 3e : Ricky Leckner, 14 ans, 4949, rue Lacumbe; 4e : Carole Garmain, 12 ans, 6811, rue Fabre, tous de Montréal.

Les résultats ont été annoncés lors de la récente fête des orphelins, organisée chaque année par l'Association des Pompiers. Le comité du Centenaire a profité de cette occasion pour proclamer les noms des vainqueurs : 1er : J. Gordon Routley, 10 ans, 5095, av. Clarendon; 2e : (ex-aequo) Danielle Couturo, 12 ans, 5845, 8e av., Rosemont; et Michael Katz, 10 ans, 622, av. Westbury; 3e : Ricky Leckner, 14 ans, 4949, rue Lacumbe; 4e : Carole Garmain, 12 ans, 6811, rue Fabre, tous de Montréal.

Ogilvy's

REPRISE : DERNIER JOUR DEMAIN !

SPECTACLE DE MARIONNETTES

Aujourd'hui et Samedi à 11 a.m. et 2 p.m.

"L'ATELIER DU PERE NOEL"

présenté par Micheline Legendre

Le spectacle dure 1/2 heure - Billet .25

OGILVY'S - Au troisième

Ogilvy's

NUL BESOIN D'ARGENT COMPTANT

Service vous d'un C.B.P. Ogilvy's (Compte Budgétaire Permanent) et prenez douze mois pour payer.

OGILVY'S - Bureau C.B.P., au quatrième

OGILVY'S

# SOLDE DE FIN D'ANNÉE: VETEMENTS ET ACCESSOIRES



EN VENTE SAMEDI 28 DECEMBRE; S.V.P. Pas de commandes postales ni téléphoniques

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

### Au rez-de-chaussée

200 PAI. PANTOUFLES POUR DAMES

Solde de pantoufles suède, simili-léopard et Nylon extensible. Toutes pointures dans le groupe.

Rég. 2.95

**1.89**

OGILVY'S - Bas pour dames, au rez-de-chaussée

180 PAI. GANTS COURTS ET LONGS POUR DAMES: RABAIS 1/3 A 1/2

Gants en peau d'agneau doublés laine; gants tricot de laine. Cuir noir ou brun; laine en noir, brun, gris, blanc, 6 à 8 dans le groupe.

Rég. \$4 à 17.95

**2.66 à 8.97**

OGILVY'S - Gants pour dames, au rez-de-chaussée

ELEGANTES ETOLES POUR DAMES 1/3 DE RABAIS

30 étoles laine jersey double, à poches et franges; 20 étoles 100% laine tissée-main. Blanc, rouge, vert, beige, noir parmi.

Rég. 17.50 à 29.50

**10.99 à 19.70**

OGILVY'S - Accessoires, au rez-de-chaussée

250 PAI. SOQUETTES ANGLAISES POUR HOMMES

Soquettes tout laine renforcée de Nylon. Une variété de motifs nouveauté. Pointures 11, 11 1/2, 12.

Rég. \$2 et 2.50

**1.59 pai. ou 3 pai. 4.50**

OGILVY'S - Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

600 SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES

Mélange coton-Dynel blanc, tailles petites, moyennes ou grandes:

Chemise à manches courtes. Rég. 1.99 **1.49**

Pantalon-combinaison à taille élastique. Rég. 2.69 **1.99**

OGILVY'S - Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

25 PALETOTS D'HIVER TWEED POUR HOMMES

Tweeds tout laine à petits carrelés, importés d'Angleterre. Tailles 36 à 42.

Rég. \$95.

**59.95**

OGILVY'S - Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

15 PALETOTS DE LAINE IMPERMEABLES POUR HOMMES

Tissés pure laine dans un choix de noir ou marine. Tailles 38 à 42.

Rég. 79.50

**53. DE RABAIS**

OGILVY'S - Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

20 PALETOTS A COL FOURRURE POUR HOMMES: RABAIS 20%

Col de Mouton de Perse gris foncé, ou de Castor brun foncé. Tailles 37 à 42.

Rég. \$190 et \$195

**\$152 et \$156**

OGILVY'S - Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

75 VESTES DE SKI NYLON POUR HOMMES

Vestes de ski de Nylon matelassé; tailles petites, moyennes et grandes.

Rég. 14.50

**10.95**

OGILVY'S - Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

25 VAREUSES TISSE LODEN POUR HOMMES

Chaudes et confortables, dans un choix de tissé Loden noir ou marine. Tailles 38 à 42.

Rég. 29.95

**19.95**

OGILVY'S - Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

130 PAIRES CHAUSSURES POUR HOMMES

Chaussures importées d'Angleterre et d'Italie; chaussures domestiques: loafers, oxfords, en veau noir ou brun ou en cuirs suédés. Pointures 7 à 11.

Rég. 17.95 à 27.95

**11.95 à 17.95**

OGILVY'S - Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

60 POUDELIERS IMPORTES POUR DAMES 1/2 PRIN

Importés d'Angleterre: poudriers ronds, nuance or, unis ou à motifs floraux.

Rég. \$5.

**2.50**

OGILVY'S - Bijoux, au rez-de-chaussée

BOUCLES D'OREILLES POUR DAMES

Grand choix de boucles et boutons d'oreilles: pierres, simili-pierres, nuances or et argent.

Rég. \$1. et \$2.

**.59 pai. 2 pai. \$1**

OGILVY'S - Bijoux, au rez-de-chaussée

200 SACS A MAIN POUR DAMES 1/2 PRIN

Cuirs, tissé nouveauté, peaux de vache; choix de noir, brun, tan et multicolore. Modèles tailleur et nouveauté.

Rég. 13.98 à \$30.

**6.99 à 14.97**

OGILVY'S - Sacs à main, au rez-de-chaussée

30 ENSEMBLES SUEDE POUR DAMES

Ensembles à veste confectionnés en tissu suédé 'Heek', rouge, or ou gris. Jupe droite, veste sans manches.

Rég. 14.98

**\$10.**

OGILVY'S - Interchangeables, au rez-de-chaussée

200 PANTALONS ETIRABLES POUR DAMES

Bandes sous-pied amovibles... Tartan Black Watch, choix de noir, brun, bleu moyen. Tailles 10 à 18 dans le groupe.

Rég. 10.98

**\$8.**

OGILVY'S - Interchangeables, au rez-de-chaussée

### Au deuxième

50 ROBES POUR DAMES TAILLES 10 A 18 RABAIS 1/3 A 1/2

Robes d'après-midi: rég. \$50 à \$85

**\$25, \$57**

Robes cocktail: rég. \$60 à \$90

**\$30, \$60**

Robes du soir: rég. \$120 à \$150

**\$80, \$100**

OGILVY'S - Robes pour dames, au deuxième

40 MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES

Reg. 89.95 à \$110.

**\$75.**

Confections Orlon\* et Dynel à motif léopard; quelques modèles à ceinture amovible. Tailles 6 à 16. \*Marque déposée.

OGILVY'S - Manteaux pour dames, au deuxième

50 CHANDAILS DE QUALITE POUR DAMES

Rég. 10.95

**\$7.**

Pullover en bouclé blanc, rose, bleu, beige.

OGILVY'S - Vêtements sport pour dames, au deuxième

100 VESTES DE SKI POUR DAMES: MOINS QUE 1/2 PRIN

2 modèles: popeline imprimée importée à doublure unie; popeline unie garnie tricot. Tailles P.M.G.

Orig. 29.95

**9.97**

OGILVY'S - Vêtements ski, au deuxième

CHAPEAUX POUR DAMES 1/2 PRIN

Turbans, bretons, bords relevés, mode-Reg. 8.98 à 29.95

la couronne et profilants: brocards, velours, castorines, feutres. Coloris d'hiver.

**4.49 à 14.97**

OGILVY'S - Chapeaux pour dames, au deuxième

70 CACHE-POUSSIÈRE POUR DAMES

Une variété de tissés et modèles pour tous les goûts. Tailles et nuances en séries interrompues. Petites, moyennes et grandes parmi.

Rég. 16.95 à \$25

**12.95**

OGILVY'S - Lingerie, au deuxième

100 PAI. DE PANTOUFLES POUR DAMES: 1/2 PRIN

Motifs paisley et brodé; modèles plats ou à talons, mules dans le groupe... Pointures 5 à 9 parmi.

Rég. 3.95

**1.97**

OGILVY'S - Chaussures pour dames, au deuxième

75 PAI. BOTTILLONS APRES-SKI POUR DAMES: MOINS QUE 1/2 PRIN

Modèles aisés; choix de cuirs et suédés. Cuir rouge ou noir, suède noir, pointures 6 à 10 dans le groupe.

Orig. 7.95

**2.95**

OGILVY'S - Chaussures pour dames, au deuxième

INTERCHANGEABLES EN LAME POUR DAMES: 1/2 PRIN

20 robes-fourreau: Rég. 19.95 **9.97**

20 pantalons fuselés: Rég. 16.95 **8.47**

20 sur-blouses assorties: Rég. 14.95 **7.47**

Nuances or ou argent, tailles 7 à 13 dans le groupe.

OGILVY'S - Vêtements sport "Miss Ogilvy" au deuxième

100 ROBES TAILLES JUNIOR ET PETITES: 1/2 PRIN

Chiffons, velours, lainages et crépes. Tailles 5 à 15 dans le groupe.

Reg. 19.95 à 29.95

**9.97, 14.97**

OGILVY'S - Boutique Miss Ogilvy, au deuxième

### Au troisième

59 ROBES COTON IMPRIME POUR FILLETTES: MOINS QUE 1/2 PRIN

Rég. 10.98

**4.98**

Modèles coton rayé brun ou bleu pour les grassettes 10 1/2 à 14 1/2. Coloris et tailles interrompus.

OGILVY'S - Coin des Jeunes, au troisième

100 ROBES TRICOT COTON 1/2 PRIN ET MOINS

Orig. 5.95 et 7.95

**2.95**

Fourreaux et jumpers unis et à paisleys Jacquard. Unis rouge, bleu ou noir; tailles 10 à 18 dans le groupe.

OGILVY'S - Bazar des Modes, au troisième

19 MANTEAUX GARNIS FOURRURE POUR DAMES: 1/2 PRIN ET MOINS

Rég. 69.95 à 79.95

**\$34.**

Tissés laine avec entredoublure et chamois: Garnitures Mouton, Rat Musqué, Vison. Tailles 8 à 20 1/2 dans le groupe.

OGILVY'S - Bazar des Modes, au troisième

100 VETEMENTS SPORT POUR DAMES 1/2 PRIN

Rég. 7.95 à \$25.

**3.95 à 12.50**

Interchangeables, jerseys, jupes, vestes; modes aisées et habillées. Tissés et coloris variés. Tailles 8 à 18 parmi.

OGILVY'S - Bazar des Modes, au troisième

200 PANTALONS REPUTES LAINE PLAID POUR DAMES: MOINS QUE 1/2 PRIN

Orig. 12.95

**4.97**

Marque 'Miss Sun Valley': excellente confection profilante dans des tons sobres et distingués. Brun ou vert foncé. Tailles 8 à 14 dans le groupe.

OGILVY'S - Bazar des Modes, au troisième

200 VETEMENTS DE NUIT COTON POUR DAMES: 1/2 PRIN

Rég. 2.95

**1.47**

Coton carrelé rose pâle ou bleu avec garnitures de blanc: Pyjamas, robes de nuit et peignoirs. Tailles P.M.G.

OGILVY'S - Bazar des Modes, au troisième

200 ARTICLES DE LINGERIE 1/2 PRIN ET MOINS

Orig. 1.99 à 2.99

**.99**

Fins de séries: jupons, robes de nuit, vêtements de nuit; quelques-uns légèrement défranchis. Couleurs et tailles interrompues: 32 à 42 parmi.

OGILVY'S - Bazar des Modes, au troisième

175 PANTALONS DOUBLES KASHA POUR FILLETTES: 1/2 PRIN

Rég. 2.98

**1.49**

Velours cordé et 'Cordonna' imprimé. Tailles et coloris interrompus: rouge, marine, noir, brun, doré; 4 à 6x dans le groupe.

OGILVY'S - Coin des Jeunes, au troisième

54 MANTEAUX POUR FILLETTES TAILLES 7 à 14: 1/2 PRIN

Rég. \$30. et \$40.

**\$15 et \$20**

Manteaux d'hiver pour fillettes et pré-adolescentes. Lainages à doublure matelassée, quelques cols simili-fourrure. Fillettes 7-8-10-12; pré-adolescentes 10-14 dans le groupe.

OGILVY'S - Coin des Jeunes, au troisième

75 PANTALONS-SKI DOUBLES POUR GARCONS: 1/2 PRIN

Rég. 4.99

**2.47**

Gabardine mélange nylon à doublure Kasha; sous-pieds élastiques. Tailles et couleurs interrompues: fusain, brun, marine, noir, 6 à 16.

OGILVY'S - Coin des Jeunes, au troisième

150 CHEMISES SPORT POUR GARCONS: 1/2 PRIN

Reg. 2.99

**1.47**

Broadcloth de coton carrelé ou à motifs nouveauté, Sanforized, indécouleur. Bleu, brun, gris, beige, vert, tailles 6 à 16 dans le groupe.

OGILVY'S - Coin des Jeunes, au troisième

155 CARDIGANS 100% ORLON POUR FILLETTES: 1/2 PRIN

Rég. 2.98

**1.49**

Motif 3-coloris, à col, taille et poignets unis, fermeture 6-boutons. Rouge, bleu royal, tailles 4 à 6x dans le groupe.

OGILVY'S - Coin des Jeunes, au troisième

### Les hommes d'affaires affichent quand même un certain optimisme

NEW YORK. (AFP) — Les représentants des grandes entreprises américaines, réunis pour le symposium de fin d'année de l'Association new-yorkaise du Commerce et de l'Industrie ont généralement émis l'opinion que l'expansion actuelle se poursuivra en 1964. Les seules ombres qui semblent se profiler à l'horizon concernent la construction de bâtiments non résidentiels, le commerce extérieur et les transports ferroviaires.

Un des vice-présidents exécutifs de la compagnie Standard Oil (New Jersey), M. Marion W. Boyer, a déclaré que la demande de produits pétroliers devrait s'accroître l'année prochaine de un à deux pour cent aux Etats-Unis et de huit pour cent à l'étranger.

Le président des grands magasins Macy's, M. David L. Yunich, a émis une opinion optimiste en ce qui concerne les ventes de biens de consommation. Les ventes des grands magasins de la région new-yorkaise, a-t-il prévu, augmenteront d'au moins cinq pour cent par rapport à celles de 1963, dans la mesure où les tarifs des transports en commun et les taxes sur les ventes ne seront pas modifiés.

Le président du conseil d'administration de la firme Lever Brothers Co., M. William H. Burkhardt, a considéré l'année prochaine sous un jour encore plus satisfaisant. "Toutes les indications font prévoir que l'année 1964 atteindra de nouveaux records dans le domaine des biens de consommation", a-t-il déclaré.

Les ventes des magasins d'alimentation devraient s'accroître

### L'économie américaine n'utilise pas suffisamment sa capacité de production

PARIS. (Reuter) — Il résulte du rapport annuel de l'Organisation pour la coopération économique et le développement consacré à l'économie des Etats-Unis que celle-ci a poursuivi son expansion en 1963, mais qu'elle a continué à souffrir d'un taux insuffisant d'utilisation de la capacité de production. Les formules appliquées jusqu'ici aux Etats-Unis, déclare le rapport, ne donnent pas lieu à des mesures suffisamment rapides en vue de résoudre les problèmes de l'emploi, de la croissance économique et de la balance des paiements extérieurs.

Elles n'ont pas provoqué un relèvement suffisant de la demande des biens de consommation. Les assouplissements intervenus dans le domaine monétaire et les autres prises en 1962 pour stimuler les investissements ont eu un effet dans la bonne direction, ajoute le rapport, mais qui n'a pas compensé le freinage exercé sur les investissements d'affaires par la persistance d'un taux trop bas d'utilisation de la capacité de production.

En 1963, l'expansion économique a été maintenue, mais l'augmentation réelle de la production n'a guère dépassé

l'augmentation de la capacité de production, ce qui fait que le taux de non-utilisation de cette capacité est demeuré à peu près constant.

Selon le rapport, les allègements fiscaux proposés par le président Kennedy, et actuellement à l'étude, pourraient avoir des conséquences bénéfiques pour la balance des paiements et pour la situation de l'emploi.

Une croissance économique plus rapide pourrait provoquer au début une aggravation de l'état de la balance, à cause d'une augmentation des importations qui serait plus rapide que celle des exportations. Mais un renversement devrait intervenir ultérieurement, grâce à l'application de mesures adéquates permettant, avec l'augmentation de l'emploi, de maintenir les prix à un niveau concurrentiel.

Par ailleurs, une augmentation de la croissance économique créerait une demande de crédits internes, ce qui freinerait le flot des capitaux allant s'investir à l'étranger.

Une réduction importante de ce flot serait nécessaire pour permettre un redressement de la balance des paiements extérieurs.

### M. Sharp prévoit que le PNB va s'accroître de 6% en 1964

OTTAWA (PCF) — Le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, prévoit un taux d'expansion du produit national brut de l'ordre de six pour cent et un développement accru de l'économie canadienne en 1964. Dans son rapport annuel sur l'économie du pays publié hier, le ministre prévoit une importante augmentation des exportations en 1964 et note que

"Le chômage a diminué, le ralentissement industriel a été partiellement surmonté, la balance de nos paiements internationaux s'est améliorée et les emprunts à l'étranger ont été réduits."

Mais il ajoute qu'une expansion de l'infrastructure industrielle canadienne sur une base concurrentielle est nécessaire si l'on veut que le Canada ré-

l'économie nationale renferme des forces d'expansion remarquables. Il ajoute que 1963 a été une année de progrès économique continuels au cours de laquelle le Canada a fait des progrès remarquables dans la voie du règlement de ses difficultés économiques.

**Récolte record**  
Il ajoute que l'augmentation de la production totale exprimée en volume est de l'ordre de quatre pour cent.

"Une récolte record a contribué à cette avance et la production non agricole est montée d'environ quatre pour cent. Cette expansion a fait monter les salaires de tous les principaux groupes de salariés. Les revenus personnels totaux ont augmenté de six pour cent et aussi connu une importante hausse."

Au cours des 10 premiers mois de l'année, le surplus commercial des marchandises canadiennes a augmenté de \$275,000,000, et on peut prévoir des gains importants dans les mois à venir à cause des importantes ventes de blé.

Mais rien n'indique une amélioration sensible du déficit de la balance des paiements internationaux sur les transactions courantes ne concernant pas les marchandises, déficit qui se chiffre par près d'un milliard annuellement. Le Canada a donc un déficit total des paiements sur les transactions courantes de l'ordre de \$542,000,000 pour les 12 mois se terminant en septembre.

**Expansion continue**  
M. Sharp précise que les perspectives d'accroissement du surplus des marchandises commerciales semblent bonnes.

En plus des importantes ventes de blé, une atmosphère d'expansion continue régnait dans les principaux marchés internationaux du Canada. "Même si les ventes de blé ne se poursuivaient pas l'an prochain à un rythme aussi extraordinaire que cette année, le pouvoir d'achat résultant des ventes de 1963 constituerait un nouveau stimulant pour l'économie durant un certain temps."

Il ajoute que, selon les indices dans le domaine des dépenses en immobilisation, le taux d'expansion en 1964 dans ce secteur sera similaire à celui de 1963.

"D'un point de vue général, les perspectives de la demande semblent bonnes sur les marchés canadiens et étrangers. Une forte demande se traduit par une production accrue, un plus grand nombre d'emplois et des revenus plus élevés."

Les perspectives d'exportation peuvent nous permettre d'espérer d'équilibrer la balance de nos paiements internationaux pour la première fois depuis une décennie.

Mais les revenus provenant des exportations traditionnelles canadiennes — les denrées alimentaires et les matières premières — ne seront pas assez importants à long terme pour faire face aux nécessités de plus en plus grandes d'un Canada prospère au point de vue devises étrangères.

**Les emplois**  
Le nombre des emplois a augmenté de plus de deux pour cent par rapport à 1962, alors que le chômage a baissé dans une proportion de quatre pour cent.

Le fer de lance de notre

### Jean Mehling câble de Paris

### Le nord de la Hollande pourrait bien devenir le "Sahara" du Marché commun

La récente réunion, en Tunisie, de Messieurs Nasser, Ben Bella et Bourguiba eût déclenché en France, voici quelques mois à peine, un supplément d'inquiétude. On a été habitué, il est vrai, à bien des difficultés en Afrique du Nord. Mais la crainte principale venait — et vient encore — du risque de nationalisation, en Algérie, des concessions de pétrole et de gaz naturel dont abonde le Sahara. C'est n'est pas tant la perte financière résultant d'une saisie des avoirs français qui inquiète Paris, que le risque d'un "chantage aux approvisionnements".

Les besoins énergétiques de l'Europe sont tels — et ceux de la France suivent le mouvement — qu'une "menace de ne plus livrer" pourrait mettre en grand danger les industries occidentales européennes. La pétrochimie, grande consommatrice d'hydrocarbure, et symbole du développement économique, peut-elle se trouver liée aux sautes d'humeur d'une politique maghrébine de plus en plus fluctuante?

Car il ressort bien des variations toujours moins prévisibles des amitiés et inimitiés de certains pays arabes, que la stabilité dont on avait promis l'avènement pour ces prochains mois, n'est pas pour demain. Mieux encore, l'influence du socialisme nassérien oblige les socialistes capitalistes de l'Europe occidentale à se trouver,

nature : les découvertes de Lacq (sud de la France), par exemple, leur donnaient bon espoir. Lacq — entre autres — c'est révéler, pour l'industrie française, une découverte importante. Mais il fallait chercher le complément au Sahara. D'où, peut-être, l'une des causes de la prolongation de la guerre d'Algérie. Grâce aux découvertes hollandaises, l'indépendance énergétique de la Communauté s'accroît dans une proportion très importante, et il devient possible, désormais, de mener une politique de "bascule". Pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, cette politique pourra être menée par l'Europe, et non plus par des pays en voie de développement.

Evidemment, il faudra encore plusieurs années avant que la France reçoive le gaz hollandais. On vient cependant d'apprendre, à grand renfort d'articles journalistiques, à un public enfin plus vaste que celui des spécialistes, que la compagnie nationalisée du Gaz de France est déjà très avancée dans ses pourparlers. Elle mène la discussion avec deux grandes compagnies privées qui exploiteront le gaz de Hollande. Il y aura encore d'importants problèmes à résoudre ; en particulier pour la commercialisation du gaz. Car il ne s'agit pas de subir la loi des capitaux privés, et de faire payer aux industriels ou aux particuliers leur gaz plus cher que s'il venait du Sahara.

Le bruit court de plus en plus qu'on avancerait très vite dans la voie d'un accord. Voilà une nouvelle qui ouvre des perspectives presque incalculables à l'occident européen.



BOURSES DE L'HYDRO — M. Léo Roy, assistant exécutif du président de l'Hydro-Québec, a présenté cette semaine à quatre étudiants de l'Ecole Polytechnique de Montréal les bourses offertes par La Compagnie d'Electricité Shawinigan, filiale de l'Hydro-Québec. Le représentant de l'Hydro-Québec est photographié ici avec les quatre boursiers. De g. à d., J.-ROBERT VALOTAIRE, de Trois-Rivières; M. ROY; GASTON DALPE, de Granby; RAYMOND TRUDEAU, de Montréal; et RICHARD TRUDEL, également de Montréal.

### Stelco est un exemple de la vitalité de l'industrie canadienne de l'acier

La période de vitalité et de dynamisme que traverse présentement l'industrie canadienne de l'acier a été ajoutée à l'année 1963, dans la mesure où les tarifs des transports en commun et les taxes sur les ventes ne seront pas modifiés.

Stelco, qui s'achemine à grands pas vers une fin d'année incomparable, possède une capacité de production annuelle estimée à 3,125 millions de tonnes de lingots d'acier. Le chiffre dévoté aujourd'hui démontre que la compagnie a opéré à près de 100 pour cent de sa capacité au cours de l'année qui s'achève.

Une société entièrement canadienne, la Stelco a sur son actif environ 40 pour cent de la production canadienne d'acier et elle occupe le neuvième rang en Amérique du Nord en ce

qui a trait à la capacité de production exprimée en lingots d'acier. La compagnie fut établie en 1910 et produisit 93,000 tonnes d'acier au cours de cette première année d'opération.

La croissance rapide d'après-guerre qui s'est manifestée au sein de l'industrie canadienne de l'acier est mise en relief par les intervalles de temps requis pour que la Stelco atteigne une production annuelle de 1,000,000, 2,000,000 et 3,000,000 de tonnes.

Il a fallu 32 années pour que la compagnie atteigne, en 1942, une production annuelle de 1,000,000 de tonnes. Seulement 13 années plus tard, soit le 21 décembre 1955, la Stelco ajoutait un autre 1,000,000 de tonnes à sa production annuelle. Maintenant, après seulement huit années, la production annuelle de la compagnie s'est accrue d'un autre 1,000,000 de tonnes. En tout, la Stelco a produit plus de 47,000,000 de tonnes d'acier au cours de ses 53 années d'existence.

La Stelco a atteint ce nouveau sommet grâce surtout à la confiance qu'elle a placée dans l'avenir du pays, et aussi parce que la compagnie a consenti à contribuer à cet avenir par de

fortes dépenses d'immobilisations. Au cours des huit dernières années, la Stelco a effectué ou approuvé des dépenses d'immobilisations de l'ordre de \$490,000,000 pour de nouvelles usines, de l'équipement neuf et propriétés minières pour l'obtention des matières premières.

Ce nouveau sommet est de plus une preuve des efforts faits par la compagnie pour améliorer l'efficacité de ses méthodes de production par la recherche et la mise en valeur qui ont amené, entre autres, l'introduction d'une matière autofondante dans les hauts fourneaux, et l'emploi de l'oxygène dans la méthode de fabrication de l'acier au four à soi, ce qui s'est avéré une très heureuse initiative.

V. W. Scully, président de la compagnie, a rendu hommage aux employés de la compagnie pour leur apport à un tel progrès.

M. R. L. Carr, gérant national des ventes de flottes pour Studebaker of Canada Limited, annonce la nomination suivante de personnel: M. J.-L. Pelletier, nommé gérant régional des ventes de flottes pour l'Est. M. Carr dit que cette nomination est destinée à renforcer le service des ventes de flottes de Studebaker, comme faisant partie de l'activité toujours croissante de la compagnie, dans le domaine des ventes de flottes.

**DIRECTEUR CHRYSLER**  
**WALTER C. CHILDS**  
La nomination de M. Walter C. Childs comme directeur général adjoint est annoncée par le président M. Ron W. Todham. M. Childs remplace M. John C. Riccardo qui devient directeur commercial de la division des voitures et camions Dodge de Chrysler Corporation de Detroit. Le nouveau directeur était précédemment directeur de la programmation de la production et du transport pour la compagnie. M. Childs est passé par Central Michigan University à Mount Pleasant, Michigan, où il obtint son baccalauréat en sciences en administration des affaires.

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**  
AVIS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE se tiendra le mardi 14 janvier 1964, à midi, à l'Hotel Reine Elizabeth, 900, boulevard Dorchester ouest, à Montréal, aux fins d'élire les administrateurs et de délibérer sur les questions du ressort de l'Assemblée.  
Pour le Conseil d'administration, Le Secrétaire général, YVAN DESJARDINS

### \$8 milliards pour la construction au cours de 1964

TORONTO. (PC) — Tous les types de construction au Canada vont atteindre en 1964 le chiffre global record de \$8,000,000,000, soit un accroissement de \$500,000,000 sur l'année qui s'achève, a déclaré M. P. J. Harvey, président élu du bureau de l'Association canadienne des Courtiers en immeubles, dans une étude de fin d'année.

La hausse du prix des terrains va amener celle du coût des nouvelles résidences; le prix moyen d'une maison financée par la Loi nationale sur l'habitation va probablement passer de \$14,986 à \$15,296, car le prix moyen des lots va passer de \$2,835 à \$3,550.

Le taux des prêts hypothécaires devrait rester stable, de 6% à 7%. Et il y a lieu de prévoir que l'argent sur hypothèques sera abondant.

### INGENIEUR D'USINE

Nous cherchons pour notre usine de Clarkson (Ontario) un ingénieur en mécanique ou en électricité, gradué d'université, environ 5 ans d'expérience pratique, bonnes connaissances en thermodynamique, mécanique et électricité. Des connaissances de base en systèmes de contrôle automatique et dans l'organisation du travail, ainsi que de français et d'anglais sont désirés. L'intéressé est prié d'envoyer son application en confiance par écrit indiquant expérience et salaire désiré à l'attention de V. P. Operations, St. Lawrence Cement Co., P.O. Box 520, Clarkson, Ontario.

### Expansion générale et production accrue prévues pour l'industrie minière en '64

TORONTO (PC) — L'industrie minière canadienne devrait connaître en 1964 une période d'expansion générale et d'accroissement de la production, déclare, dans un communiqué de fin d'année, M. V. C. Wansbrough, vice-président et directeur exécutif de Canadian Metal Mining Association.

Le prix du cuivre est resté remarquablement stable, ce qui indique un équilibre raisonnable entre l'offre et la demande, et le nickel tend à en faire autant.

Les mines de fer, a-t-il d'autre part souligné, subissent une révolution technologique importante, d'un de substantiels développements en cours.

**Uranium et potasse**  
La production d'uranium devrait rester relativement stable en raison des contrats actuellement en cours. L'industrie de la potasse est probablement appelée à enregistrer des progrès sensibles, tandis que l'amiante, qui doit faire face à

Des prix plus élevés pour le plomb et le zinc reflètent, souligne-t-il, un raffermissement de la demande aux Etats-Unis et en Europe, par suite de la diminution des inventaires et des stocks de réserve.

gure pour plus de 30 pour cent du total. "C'est pourquoi — déclare textuellement M. Wansbrough, tous les développements dans le commerce international et dans les politiques particulières de commerce et de tarifs de nos clients les plus gros, sont d'une importance vitale pour nous."

Les plus gros clients du Canada sont, on le sait, les Etats-Unis, le Royaume uni, l'Europe occidentale et le Japon.

**Nuages à l'horizon**  
M. Wansbrough a cependant fait allusion à la politique fiscale du gouvernement fédéral comme à une source de préoccupations: "Les taxes fédérales sur les matériaux de construction et l'outillage de production imposent un fardeau additionnel sur les industries appelées à lutter contre la concurrence sur les marchés internationaux. De même, toute tentative de barrer l'accès du Canada aux capitaux étrangers pourrait bien avoir un effet inhibiteur."

"Une croissance saine de l'industrie est conditionnée par une politique saine en matière fiscale, et le maintien d'une atmosphère accueillante aux investissements."

M. Wansbrough a enfin mentionné un autre "nuage à l'horizon", à savoir les incertitudes en matière d'écoulement des surplus. "Bien que des assurances soient émise sur ce sujet qu'on veillera à ne pas influencer sur les prix mondiaux, la politique des Etats-Unis continue à être l'objet d'une vive polémique et il est impossible d'en prévoir l'issue avec certitude."

### Assurance-vie du St-Laurent accroît son capital-actions

Le président, M. Henri Ferron, C.A., fait part que le Surintendant des Assurances de la province de Québec a autorisé L'Assurance-Vie du

St-Laurent à augmenter sa capitalisation de \$1,000,000 qu'elle était à \$2,000,000 par la création de 10,000 nouvelles actions.

De ce nombre, 2,500 actions d'une valeur au pair de \$100.00 chacune ont été offertes aux actionnaires. Le directeur général, M. François Soumis, révèle que les actionnaires ont bien accueilli l'offre et que les 2,500 actions ont toutes été souscrites.

L'Assurance-Vie du St-Laurent, dont le siège social est situé à Trois-Rivières, a connu depuis trois ans une expansion remarquable et tout indique qu'elle prendra une place de plus en plus importante dans le marché de l'assurance-vie au Québec. La compagnie compte maintenant quatre succursales dont deux sont situées à Montréal, une à Trois-Rivières et une à Québec.

Cette baisse porte à 465 millions de dollars les pertes d'or subies par les Etats-Unis depuis le début de l'année. Elle est la première qui ait été signalée depuis 19 semaines.

### NOMINATION "MARCHE EXCEL"



**M. GILLES BOUCHARD**  
MM. Roland et Robert Lamarche, respectivement président et vice-président des Marchés d'alimentation Excel, annoncent la nomination de M. Gilles Bouchard au poste de gérant de la mise en marché pour les Marchés Excel.

### NOMINATION À LA DISTILLERIE ADAMS



**JACQUES-R. AUMAIS**  
M. C. D. Wilson, vice-président et directeur général des ventes de la Distillerie Thomas Adams Ltd annonce la nomination de M. Jacques-R. Aumais au poste de directeur des ventes de cette maison pour la province de Québec. Avantagusement connu dans le monde des affaires, M. Aumais accède à son nouveau poste avec quatre années d'expérience dans l'industrie de la distillerie. Il sera responsable de la vente de tous les produits Adams à travers le Québec. M. Aumais aum son bureau à Montréal.

### Assemblée annuelle



### La Mutual Life compagnie d'assurance du Canada

La quatre-vingt-quatrième assemblée annuelle des détenteurs de polices se tiendra au siège de la compagnie, payable le 1er février 1964, à une heure et demie, aux fins de recevoir le rapport du Conseil d'administration, élire d'autres administrateurs et traiter des questions qui pourront de bon droit être soumises à l'Assemblée.

Waterloo, Ont. le 27 décembre 1963  
W.-H. Brethaupt vice-président et secrétaire

### Reitman

AVIS DE DIVIDENDE  
Avis est par les présentes donné que le dividende trimestriel régulier de la compagnie, payable le 1er février 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 janvier 1964.  
ORDINAIRE  
Dividende No 58  
Avis est par les présentes donné que le dividende trimestriel de 10c l'action a été déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 1er février 1964, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 janvier 1964.  
D'ordre du conseil d'administration, Le secrétaire-trésorier, JACK REITMAN  
Montréal, 6 décembre 1963.



## L'institut aérotechnique accueillera 400 étudiants

En septembre 1964 s'ouvrira, à Montréal, un institut aérotechnique, créé à la recommandation du ministre de la Jeunesse. Cet institut constituera une section autonome de l'institut de technologie de Laval.

Il pourra accueillir de 400 à 500 étudiants qui pourront se spécialiser dans une vingtaine de métiers distincts se rattachant à l'industrie aéronautique. Au niveau technique, comme au niveau de métier, les finissants du nouvel institut pourront accéder aux postes auxquels ils aspirent après deux ou trois ans d'apprentissage alors que, présentement, les diplômés des écoles professionnelles doivent subir six ou sept années d'apprentissage dans l'industrie aéronautique.

### La CIC:

## Les institutrices veulent être payés

QUEBEC. (PC) — Dans un communiqué émis à la suite d'une réunion de son conseil général tenue à Québec, la CIC réclame la fin du "scandale" des retards de salaires aux professeurs.

L'organisme soutient qu'il n'appartient pas à ses membres de financer les commissions scolaires avec la "totalité de leurs traitements légitimes" quand les banques se refusent à le faire.

La CIC tire ses inquiétudes de l'intention manifestée par le gouvernement de planifier davantage les dépenses d'ordre scolaire. Déjà, estime-t-elle, les revenus sont planifiés et les hausses de taxes locales auxquelles ont été astreintes les commissions scolaires ont créé chez les contribuables "un

malaise à propos du coût des salaires des professeurs".

Le communiqué précise que la corporation comprend les "exigences légitimes" de la planification des dépenses, mais que les enseignants "veulent conserver leur droit à la négociation, considéré comme fondamental en relation de travail dans la démocratie". Ils ne veulent pas revivre la "douloureuse expérience de normes ministérielles du printemps dernier". Le monde enseignant avait alors protesté contre la circularité du ministre de la Jeunesse invitant les commissions scolaires à préparer leurs budgets à l'aide de normes d'organisation portant sur le nombre d'élèves par classes et les périodes d'enseignement à consacrer chaque semaine aux enfants cha-

## Granby devient la première ville du Québec à construire son école d'apprentissage

QUEBEC. (PC) — Avec l'octroi d'une subvention de \$9,500 à la commission d'apprentissage des métiers de la construction de Sherbrooke pour l'achat d'un terrain, la ville de Granby devient la première autorité municipale au Québec à contribuer à la construction d'une école d'apprentissage.

Des subventions fédérales et provinciales, ainsi qu'une aide du comité conjoint de la construction du district des Cantons de l'Est permettront la construction prochaine d'une telle école, a ajouté le ministre

du Travail, M. Carrier Fortin. La ville de Granby est dans le territoire sous la juridiction de la commission d'apprentissage de Sherbrooke. Un centre d'apprentissage existe depuis plusieurs années à Sherbrooke et le ministre a tenu à noter que les élèves qui y sont passés ont trouvé un emploi sur les chantiers de la construction à leur sortie de l'école.

Le conseil des ministres a donné le 12 décembre son approbation à la résolution du conseil de Granby votée le 13 novembre en vertu de la loi de l'aide à l'apprentissage.

### A Jacques-Cartier

## Administrateur pour la Commission scolaire?

Le président de la commission scolaire de Jacques-Cartier, M. Lucien Cardinal, a déclaré hier soir qu'il avait fait parvenir un télégramme au député du comté de Chambly, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, demandant qu'un administrateur soit délégué à la Commission scolaire.

M. Laporte a déclaré à LA PRESSE, lors d'une conversation téléphonique qu'il avait fait parvenir la requête au ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, et qu'à sa connaissance, étant donné la période des fêtes, aucune décision n'avait été prise.

M. Cardinal n'a pas précisé pour quelles raisons il avait fait parvenir une pareille requête à Québec.

Cependant, la récente décision du commissaire Gaston Bouchard de passer au camp adverse à M. Cardinal, c'est-à-dire du côté des commissaires David Richard et Marcel Hébert, au détriment du président et de M. Paul Labrosse, ne seait pas étrangère à la requête formulée par M. Cardinal.

D'autre part, le président est d'avis que le prolongement de l'assemblée du 18 décembre par MM. Richard, Hébert et Bouchard est illégal et que, par conséquent, les décisions qu'ils ont prises sont nulles.

Le congédiement de M. Lambert

Au nombre de ces décisions, le renvoi de M. Marc Lambert, ex-vice secrétaire-trésorier, pour des raisons obscures, a soulevé beaucoup de commentaires à Jacques-Cartier. On se demande en certains milieux pourquoi les raisons du congédiement de M. Lambert, un

employé de longue date de la Commission scolaire, n'ont pas été rendues publiques.

Le renvoi du surintendant des écoles, M. Vincent Gagné, remplacé sur-le-champ par M. Joseph Côté, constitue un autre point d'interrogation. Comme dans le cas de M. Lambert, on n'en a pas donné les raisons. M. Gagné s'est contenté de dire qu'il se considérait en vacances.

La même chose s'applique pour M. Lambert, nous a expliqué M. Cardinal: "M. Lambert avait encore une semaine de vacances à prendre, et, en tant que président de la Commission scolaire, je l'ai autorisé à le faire."

Le budget

D'un autre côté, M. Cardinal s'inquiète. Si le prolongement des assemblées par le groupe Richard-Hébert-Bouchard s'avérait légal, certaines des décisions prises par ces derniers ne plairaient guère à Québec.

Le président a en effet reçu ordre de M. Gérard Larose, directeur du Service des finances scolaires au ministère de la Jeunesse, de voir à ne pas dépasser le budget prévu... Or, selon le président, l'équipe de M. Richard a déjà engagé deux nouveaux employés, augmentant d'autant le budget...

M. Germain Bertrand, ex-président de la Commission scolaire, avait déjà demandé à Québec l'envoi d'un administrateur au mois de juin dernier. Il avait été appuyé par les commissaires Richard et Hébert.

Québec l'avait assuré qu'il prendrait la demande en considération, mais, depuis, rien n'a été fait.

## Le Canada perd 40% des savants qui vont se perfectionner à l'étranger

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement du Canada n'a pas encore cru nécessaire d'envoyer à l'étranger des émissaires pour convaincre les savants canadiens étudiant dans des universités étrangères de revenir au pays après avoir obtenu un doctorat.

Des représentants du Conseil national de la recherche ont fait cette déclaration dans un communiqué où ils signalent que le gouvernement britannique procède ainsi auprès de ses savants en séjour d'étude à l'étranger.

Un groupe de représentants du gouvernement anglais est actuellement en visite au Canada pour rencontrer les jeunes savants anglais étudiant dans les universités canadiennes. Ces représentants ont déclaré s'arrêter surtout aux

étudiants qui sont ici grâce à des bourses. C'est la cinquième année consécutive qu'une mission semblable est envoyée au Canada et elle rentre chaque fois avec des résultats appréciables. Le gouvernement anglais offre à ces étudiants des situations avantageuses quand ils reviennent en Angleterre, et facilite leurs divers déplacements.

Pas de pressions

Lesdits représentants ont affirmé que leur tâche ne consiste nullement à ramener des scientifiques d'origine britannique qui ont déjà de bons emplois au Canada.

Notre Conseil national de la recherche ne se propose pas, lui, de tenter ainsi de convaincre les étudiants canadiens à l'étranger de revenir au pays; il veut qu'on doive laisser à ceux-ci d'en décider.

# EATON SOLDES D'APRÈS NOËL

EATON EST OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H. ET SAMEDI, TOUTE LA JOURNÉE, DE 9 H. 30 À 6 H.

## Jeudi, vendredi, samedi, vente de manteaux ornés de fourrure chez Eaton

Le manteau dont vous rêvez, pour porter tôt l'automne et tard au printemps, il est à vous à bas prix si vous profitez de cette vente de trois jours chez EATON. Confection soignée, magnifiques textures, modèles variés, doublure, entredoublure et choix de fourrures: vison, castor, mouton de Perse. Teintes foncées, moyennes ou vives dans ce beau groupe. Tailles Juniors, Jeunes Filles et Dames. **79.00 à 149.00**

Pas de paiement comptant sur achat par Plan Budgétaire (taxe de vente payable à l'achat).

EATON — MANTEAUX POUR DAMES (RAYONS 244-244-444) TROISIÈME ÉTAGE

## Chez Eaton, la vente de fourrures de janvier continue! Enormes économies!

Venez vous rendre compte du choix INCOMPARABLE! C'est la vente que vous attendiez, l'événement de la saison. Solde de fourrures luxueuses... manteaux pleine longueur, étoles, jaquettes, à prix de vente. Voyez et comparez qualité pour qualité! Achetez en toute confiance chez Eaton. Rappelez-vous aussi la garantie: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

BIENTOT AU DEUXIÈME ÉTAGE CHEZ EATON

L'événement extraordinaire que vous attendiez...

## LA GRANDE VENTE SPOTLIGHT EATON DE TISSUS 1964

Des milles et des milles de cotonnades, de rayonnées, de soieries, de Dacons, de lainages, de tissus mixtes!

RAYON 233, AU DEUXIÈME ÉTAGE CHEZ EATON.

Assiettes plastique à **1/2** prix SPECIAL 3 pour **57**

En plastique clair simili-verre; choix de modèles: assiette plate pour hors-d'œuvre d'environ 9 1/2" de diamètre ou plateau genre panier d'environ 8 1/2" de diamètre pour sandwiches. Réduction de notre stock.

Perruques à moitié prix REG. 4.98 SPECIAL **2.49**

Elles peuvent adopter n'importe quel style. Vous n'avez qu'à les brosser. Noir, blond, roux, blanc platine, etc. Certains modèles peuvent même servir de chapeau.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p. RAYON 222, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON



A porter avec vos robes du soir!  
Un achat spécial pour vous!

Bustier et soutien-gorge long d'un fabricant de renom. En coton "vite lavé vite sec" coussiné 3 façons. Armature sous les bonnets et glissière sur le devant. Tous deux conçus pour vous permettre de porter avec avantage vos nouvelles robes à grand décolleté. Blanc seulement.

Bustier: 32-38B, 32-40C Soutien-gorge: 32-36A-32-38B et 32-40C

**650** chacun **395** chacun

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 609, AU TROISIÈME ÉTAGE, CHEZ EATON

## Solde avantageux d'ensembles habillés pour les fillettes

Un solde de fin de série nous permet de vous offrir en spécial ces beaux ensembles pour l'élégance et le confort de vos fillettes! Le trois-pièces comprend le manteau à doublure matelassée, muni d'un col fermant hermétiquement en peluche d'Orlon; un pantalon bien chaud avec sous-pied en élastique et un chapeau en forme de cône, également en peluche d'Orlon. Deux couleurs: rouge vif et bleu paon, pour tailles 4, 5, 6 et 6x. Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

COMPOSEZ VI. 2-9211

VÊTEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 210) QUATRIÈME ÉTAGE

## 1/2 prix — Adorables robes pour bambines

Grâce à un solde du fabricant et à des séries de tailles et de couleurs désassorties il nous est permis d'offrir ces robes à moitié prix... Une occasion exceptionnelle dont vous voudrez sûrement profiter. Robes élégantes, bien coupées, modèles divers et tissus variés tels que coton, nylon, velours dans le groupe. Tailles 2, 3x, 4, 6x.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p. VÊTEMENTS POUR ENFANTS (RAYON 210) QUATRIÈME ÉTAGE

## Autres vêtements à solder

Un groupe important provenant de séries et de couleurs désassorties à rabais pour solder. Dans ce groupe, le choix est vaste pour celles qui viendront tôt samedi! Vêtements une et deux pièces en coton et nylon, ensembles, vestes et costumes de neige. Ages 2 à 6x dans le lot!

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p. VÊTEMENTS POUR ENFANTS (RAYON 210) QUATRIÈME ÉTAGE



## Élégantes pantoufles pour dames, à solder!

100 paires seulement! Des modèles variés d'une élégante simplicité. Matières diverses: cuirs, satins et brochés. Talons bas ou cubains. Couleurs riches: noir, bleu, rose, rouge, etc... Pointures désassorties 4-10 dans le lot. Venez tôt pour profiter d'un meilleur choix!

RAYON 338, AU DEUXIÈME ÉTAGE, CHEZ EATON

**695** la paire

## Trousse de voyage ou de bureau pour monsieur

2 brosses style militaire. Poils en nylon souple incrustés dans un cadre fini chrome. Dans un étui élégant en cuir brun. Pratique parce qu'il peut facilement se glisser dans une valise.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 212, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

**298** l'ensemble

## Manteaux d'auto pour dames

Toute laine laminée, ils sont dotés d'une doublure en satin matelassé. Devant croisé, col tailleur dans les coloris suivants: marine, vert, taupe, royal, brun, rouge. Tailles 8 à 18 dans le lot. Réduction de notre stock.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p. RAYON 345, AU QUATRIÈME ÉTAGE, CHEZ EATON

## Jumpers tout aller à solder

En rayonne et viscose, ils s'accrochent à une blouse ou d'un chandail et sont indispensables dans une garde-robe féminine. Tons de gris, anthracite, brun, ou bleu en tailles 10-20 et tailles spécialisées 14 1/2-24 1/2 dans le lot. Solde de fin de saison. **chacun**

REG. 5.95 SPECIAL **395**

## Au 2e étage chez Eaton, la vente de janvier de linge moderne est en pleine effervescence!

L'événement qu'attendent avec impatience toutes les maîtresses de maison averties! Collection remarquable de draps et de couvre-lits de fabricants renommés, offerts à des prix remarquablement bas. Dans votre journal surveillez bien les annonces Eaton afin d'être au courant des offres sensationnelles de la Vente de Janvier de Linge Moderne. Au magasin recherchez les pancartes spéciales au deuxième: elles vous guideront vers des achats économiques.

LINGE DE MAISON (RAYONS 226-426), DEUXIÈME ÉTAGE

# MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

<p>Porte-jarretelles variés</p> <p>SPECIAL 2 pour <b>100</b></p> <p>Épargnez sur ces porte-jarretelles provenant de séries de prix plus élevés. Les tissus, modèles et tailles sont variés: il y en a sûrement un qui vous convient!</p> <p>Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p. SOUS-VÊTEMENTS ESTHÉTIQUES (RAYON 909)</p>	<p>Soutiens-gorge étroits</p> <p>SPECIAL <b>100</b></p> <p>Soutiens-gorge d'excellente qualité, en satin noir ou blanc... Modèles non coussinés, en une grande variété de tailles et profondeurs de bonnets.</p> <p>Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p. SOUS-VÊTEMENTS ESTHÉTIQUES (RAYON 909)</p>	<p>Solde de vêtements sports</p> <p>Pour dames, jeunes filles</p> <p>SPECIAL <b>1.66 à 2.97</b></p> <p>Un grand solde comprenant des chandails T, des jupes à plis piqués, des jupes-fourreaux, et quelques jumpers. Les modèles, coloris, tailles et tissus sont variés.</p> <p>Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p. VÊTEMENTS SPORT POUR DAMES (RAYON 946)</p>	<p>Articles de cuir</p> <p>SPECIAL <b>79 à 197</b></p> <p>Un lot comprenant des sacs à mains, trousse variées et petits articles de maroquinerie, provenant de séries plus chères.</p> <p>MAROQUINERIE (RAYON 917)</p>	<p>Tentes à 1/3 de rabais</p> <p>teintes unies, imprimées</p> <p>Rég. 7.99 à 29.97</p> <p>SPECIAL <b>5.32 à 19.97</b></p> <p>Solde de tentures variées, confectionnées dans des tissus et coloris divers. Choix de 1, 2 ou 3 laizes en 90" ou 95" de hauteur. Les modèles conviennent à tous décors.</p> <p>Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p. ARTICLES D'AMEUBLEMENT (RAYON 967)</p>	<p>Élégance masculine: Hiver '64</p> <p>Mouton de Perse simulé</p> <p><b>399</b></p> <p>Le couvre-chef le plus populaire auprès de ces messieurs! Celui-ci est en Orlon et nylon imitant le mouton de Perse, et disponible en gris ou noir. Pointures: petite, moyenne, grande.</p> <p>Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p. ARTICLES POUR HOMMES (RAYON 928)</p>
---	---	--	--	---	--

Garantie Eaton: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"



AUTOUR DU MONDE

Sanctions contre des étudiants noirs

MOSCOU (AFP) — Des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'expulsion, pourraient être prises prochainement contre certains des instigateurs de la manifestation des étudiants africains du 18 décembre.

Requête à la Croix-Rouge

GENEVE (AFP) — La nouvelle requête israélienne, en vue de l'envoi d'un médecin de la Croix-Rouge internationale en Syrie pour y examiner les prisonniers israéliens, a été transmise, hier, à M. Léopold Boissier, président du comité international de la Croix-Rouge, par le représentant permanent d'Israël auprès des organisations de l'ONU à Genève, M. Moshe Bartur.

"K" félicite Cyrus Eaton

LONDRES (Reuter) — M. Nikita Khrouchtchev a chaleureusement félicité Cyrus S. Eaton, millionnaire de Cleveland, qui fêtait, hier, son 80e anniversaire de naissance.

La conférence arabe "au sommet"

LE CAIRE (AFP, Reuter) — La Ligue Arabe a officiellement proposé aux chefs de gouvernements des pays membres que la conférence arabe "au sommet" ait lieu au Caire le 13 janvier prochain, a déclaré aujourd'hui M. Sayed Nofal, secrétaire adjoint de la Ligue.

Remaniement au Gabon

LIBREVILLE (AFP) — M. Léon Mba, président de la république du Gabon, a procédé, hier, à un remaniement de son cabinet. Il a notamment attribué à M. Joseph Ngoua, qui était ministre de la Défense dans le précédent gouvernement, le poste de ministre des Affaires étrangères, vacant depuis le premier octobre, date à laquelle son titulaire, M. Jean-François Ondo, avait été démis de ses fonctions.

Controverse au sujet de la commission Warren sur l'assassinat de Kennedy

NEW YORK (AFP) — Une polémique vient d'éclater entre deux grands quotidiens américains, le "Daily News", de tendance républicaine de droite et le "New York Post" de tendance démocrate, au sujet de la commission Warren, qui fut instituée peu après l'attentat de Dallas par le président Johnson pour enquêter sur l'assassinat du président Kennedy.

Le "Daily News" accuse carrément cette commission Warren de faciliter les desseins communistes aux Etats-Unis. La création de cette commission est intervenue, écrit le journal — sûrement par coïncidence — peu après que le journal communiste "The Worker" eut demandé la création d'une telle commission avec le juge en chef de la Cour Suprême Earl Warren pour la diriger.

Le texte de la décision présidentielle précise que ce comité devra procéder à un examen des récents changements survenus dans le monde, "prévoir les besoins et les demandes de l'avenir et soumettre des recommandations concernant les mesures et les méthodes propres à assurer l'utilisation la plus efficace" de tous les programmes d'aide à l'étranger américains.

Les membres du comité sont: le sous-secrétaire d'Etat George Ball, M. David Bell, administrateur de l'Agence pour le développement international, M. Kermit Gordon, directeur du Bureau du budget, M. William Bundy, secrétaire adjoint à la Défense pour les Affaires étrangères, M. John Bullitt, secrétaire adjoint pour les Affaires internationales, M. Ralph Dungan, conseiller présidentiel, M. Sargeant Shriver, directeur du Corps des volontaires de la paix, et M. Eugene Black.

Le secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires interaméricaines, M. Thomas Mann, fera également partie du comité pour toutes les affaires concernant l'Alliance pour le Progrès.

La décision du président Johnson insiste sur le fait que ce comité doit rechercher "tous les moyens possibles" pour simplifier la procédure d'administration de l'aide à l'étranger, les moyens propres à en-



CADEAU DE NOEL DES "VOPOS" — Pendant que des milliers de Berlinoises de l'Ouest franchissaient, sous l'oeil complaisant des gardes communistes, le mur qui les sépare des parents et amis emprisonnés dans le secteur oriental de Berlin, un jeune Berlinoise de l'Est tentait de gagner le secteur occidental en escaladant le "mur de la honte". Les "vopos", fidèles aux consignes, l'assassinèrent avec une rafale de mitraillette. Ce meurtre survenu le jour même de Noël, a provoqué une réaction de "dégout collectif" à Berlin-Ouest et suscitée cette déclaration du chancelier Erhard: "Les responsables de cet acte ont ainsi montré de nouveau au monde leur véritable visage de criminels". Ci-dessus, une croix de bois érigée à l'endroit précis où le jeune Paul Schulz fut abattu.

Prediction d'Eric Louw

L'Afrique du sud quittera l'ONU

JOHANNESBURG (AFP) — Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Eric Louw, a prédit, hier, le retrait de l'Afrique du Sud des Nations unies en déclarant qu'au cours des huit séances de l'Assemblée générale de l'ONU, auxquelles il avait assisté, il s'était rendu compte que cela revenait au même que l'Afrique du Sud soit représentée ou non.

M. Louw, dont c'était le dernier discours avant son retrait de la scène politique, le 31 décembre prochain, a ajouté que les puissances occidentales, quoique désireuses de conserver des relations amicales avec l'Afrique du Sud, craignaient constamment de se heurter aux nations afro-asiatiques. Elles continueraient donc, a-t-il estimé, à s'occuper en premier lieu de leurs intérêts politiques et commerciaux et à appliquer la même politique à l'égard de l'Afrique du Sud.

M. Louw s'est à nouveau élevé contre la résolution "impertinente" de l'ONU demandant la mise en liberté des prisonniers politiques en Afrique du Sud, alors qu'aucune démarche semblable n'avait été faite à l'égard de pays ayant la même législation. Il a notamment cité l'Inde et le Ghana.

Le ministre sud-africain a, d'autre part, accusé les nations et plus spécialement les puissances occidentales d'hypocrisie dans les débats à l'ONU et a souligné que les pays occidentaux n'avaient pas appuyé les propositions d'embargo sur le pétrole ou de sanctions économiques à l'égard de l'Afrique du Sud, car le commerce occidental aurait été touché du même coup par de telles mesures.

Johnson crée un comité spécial pour accroître l'efficacité de l'aide américaine à l'étranger

AUSTIN, Texas, (PA, UPI, AFP) — Le président Lyndon Johnson a nommé hier soir un comité intergouvernemental chargé de procéder à un "examen attentif des programmes d'aide économique et militaire" des Etats-Unis et de rechercher les moyens de "consolider" ces programmes.

Le texte de la décision présidentielle précise que ce comité devra procéder à un examen des récents changements survenus dans le monde, "prévoir les besoins et les demandes de l'avenir et soumettre des recommandations concernant les mesures et les méthodes propres à assurer l'utilisation la plus efficace" de tous les programmes d'aide à l'étranger américains.

Les membres du comité sont: le sous-secrétaire d'Etat George Ball, M. David Bell, administrateur de l'Agence pour le développement international, M. Kermit Gordon, directeur du Bureau du budget, M. William Bundy, secrétaire adjoint à la Défense pour les Affaires étrangères, M. John Bullitt, secrétaire adjoint pour les Affaires internationales, M. Ralph Dungan, conseiller présidentiel, M. Sargeant Shriver, directeur du Corps des volontaires de la paix, et M. Eugene Black.

Le secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires interaméricaines, M. Thomas Mann, fera également partie du comité pour toutes les affaires concernant l'Alliance pour le Progrès.

La décision du président Johnson insiste sur le fait que ce comité doit rechercher "tous les moyens possibles" pour simplifier la procédure d'administration de l'aide à l'étranger, les moyens propres à en-

courager d'autres nations à augmenter leurs programmes d'assistance aux pays en voie de développement, ainsi que les mesures propres à augmenter la participation d'organismes privés aux programmes d'aide à l'étranger des Etats-Unis.

"La création de ce comité", a déclaré le président Johnson, "bien loin de prouver mon manque de foi en la nécessité de l'aide à l'étranger, démontre mon désir de voir ces programmes administrés de façon à bénéficier le plus possible à notre pays et au monde libre."

Le comité devra soumettre son rapport au président d'ici le 15 janvier.

Johnson et Erhard vont discuter "agriculture"

BONN (AFP-UPI) — Pour suivre les prises de contacts et les entretiens bilatéraux conclusifs à son arrivée au pouvoir, le chancelier allemand Ludwig Erhard part aujourd'hui pour les Etats-Unis en compagnie de M. Gerhard Schroeder, ministre fédéral des Affaires étrangères, pour rencontrer le président Lyndon Johnson au Texas.

M. Erhard sera le premier homme d'Etat européen à avoir l'occasion d'entretenir longuement avec M. Johnson, et il arrivera en chef de gouvernement pouvant témoigner des efforts européens pour une entente commune. On s'accorde généralement pour dire que le succès de la négociation agricole de Bruxelles donnera à la rencontre une atmosphère particulière.

Le chancelier Erhard passera la nuit de vendredi à samedi à la base aérienne d'Ellington, d'où il repartira le 28 au matin pour la base de Bergstrom, Austin, Texas. Il doit regagner Bonn le 30 décembre après 48 heures d'entretiens avec les dirigeants américains.

Cette visite du chancelier allemand devait avoir lieu le 25 novembre, mais le tragique assassinat du président Kennedy devait modifier tout le programme de cette rencontre.

Washington autorise la vente

\$40.6 millions de blé américain à l'URSS

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Le gouvernement américain a autorisé la vente de \$40.6 millions de blé à l'Union soviétique. Le secrétariat du Commerce annonce, en effet, que deux ventes d'une valeur de \$20.320.000 chacune sont proposées à l'URSS, mais il ne fournit aucun détail à ce sujet.

Le secrétariat du Commerce ne précise pas non plus si les ventes autorisées seront faites au comptant ou à crédit et ne mentionne pas la quantité faisant l'objet des transactions, ni les noms des négociants et les méthodes de financement des ventes.

Selon Chou En-lai

D'autres révolutions de style cubain éclateront bientôt en Amérique latine

ALGER (UPI, Reuter, AFP) — Le premier ministre de la Chine populaire, M. Chou En-lai, a prédit, hier soir, qu'il y aura bientôt "une seconde et une troisième" révolution de style cubain en Amérique latine.

Parlant au cours d'une conférence de presse, M. Chou En-lai a déclaré: "Depuis la victoire cubaine, nous avons toujours considéré que cet événement montrera au peuple de l'Amérique latine un nouveau moyen de se libérer de la domination colonialiste."

Abordant les relations entre la Chine et l'Algérie, le premier ministre chinois a affirmé: "Nos relations continueront à se développer dans n'importe quel domaine, car nous sommes libérés du joug colonialiste et nous cherchons à consolider notre indépendance en développant notre économie."

Evouant la question de l'admission à l'ONU de la Chine populaire, M. Chou En-lai a déclaré: "Ce n'est pas le fait de l'admission de la Chine populaire à l'ONU qui est important, c'est le fait de restaurer le statut légal de la République populaire chinoise au sein de l'ONU."

"La clique de Tchang-Kaï-chek, a-t-il dit, ne peut pas présenter les 60 millions de Chinois au sein de l'organisme international."

Solidarité avec les Arabes

Précisant la position de la Chine dans le problème de la Palestine, le premier ministre a affirmé: "Le peuple chinois a toujours soutenu le peuple de la Palestine dans sa lutte pour ses droits légitimes et le retour dans ses foyers. Cette attitude a toujours été constante et conséquente depuis Bandoeng."

M. Chou En-lai a relancé, par ailleurs, le projet d'une seconde conférence afro-asiatique de Bandoeng. Il a en outre indiqué que la Chine ne participerait pas à une éventuelle seconde conférence de Belgrade des pays non alignés, mais ne s'est pas déclaré hostile à sa tenue.

D'autre part, dans le discours qu'il a prononcé auparavant devant les cadres du FLN et le parlement algérien, M. Chou En-lai a fait une allusion indirecte au conflit idéologique sino-soviétique.

La grande victoire remportée par le peuple algérien dans sa lutte révolutionnaire, a-t-il dit, montre que face à la répression armée de l'impérialisme, les nations opprimées ne peuvent conquérir l'indépendance et la libération qu'en combattant les forces armées contre-révolutionnaires avec les forces armées révolutionnaires..."

"Tout cela, a-t-il poursuivi, revêt une grande importance pour tous les peuples et nations opprimés qui sont en lutte pour conquérir l'indépendance et la liberté."

Tunis reconnaît Pékin

Selon un communiqué conjoint émis par les ambassades tunisienne et chinoise à Alger, le gouvernement de la Tunisie annoncera officiellement la reconnaissance diplomatique de la Chine populaire, à l'issue des pourparlers entre le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, et le président Bourguiba. Le communiqué précise que le premier ministre chi-

nois a accepté l'invitation du président Bourguiba de se rendre à Tunis au cours du mois de janvier, la date exacte n'étant pas précisée, pour une visite de deux jours. La reconnaissance du régime de Pékin, par la Tunisie, et l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays seront annoncées à l'issue de la rencontre entre les deux hommes d'Etat.

Des porte-parole ont déclaré que ces deux envois rendent "une visite de courtoisie" au Vatican, à la suite de celle faite à Stamboul, il y a deux semaines, par le Père Dupré, au patriarche Athénagoras, chef spirituel de quelque 140 millions de chrétiens orthodoxes répartis en une dizaine de patriarcats.

Stamboul, Turquie (PA, UPI) — Le patriarche orthodoxe de Constantinople a dépeché deux envois au Vatican.

Ces deux émissaires représentent le patriarcat de Constantinople, Athénagoras, qui a manifesté l'intention de renouer son pèlerinage en Terre Sainte, au début de janvier, après une rupture de 910 ans.

Des porte-parole ont déclaré que ces deux envois rendent "une visite de courtoisie" au Vatican, à la suite de celle faite à Stamboul, il y a deux semaines, par le Père Dupré, au patriarche Athénagoras, chef spirituel de quelque 140 millions de chrétiens orthodoxes répartis en une dizaine de patriarcats.

Le capitaine Mateos Zarbis, commandant du paquebot "Lakonia", s'est effondré sous le feu roulant des questions posées par les journalistes. Suppliant "Assez, assez", il s'est assis sur un banc et s'est enfoncé la tête dans les mains.

Le capitaine Zarbis venait d'atterrir à Madrid, venant de s'étaient pas approchés du paquebot en raison du danger d'incendie, le capitaine répondit: "Non, ils pensaient probablement qu'il ne restait personne à bord."

Interrogé sur les causes du sinistre, le capitaine a déclaré: "Nous ne savons pas comment l'incendie s'est déclaré, mais nous savons qu'il a pris. Nous l'avons contrôlé pendant un long moment. J'ai attendu une heure et demie avant de

pays, le secrétariat du Commerce s'est borné à donner la valeur globale en dollars, sans préciser la quantité. On sait que l'URSS a acheté pour \$500 millions de blé et de farine de blé au Canada. La transaction portait sur 5.600.000 tonnes de blé et 575.000 tonnes de farine.

On rappelle que le projet de loi de crédits d'aide à l'étranger pour l'année fiscale qui prendra fin le 30 juin prochain prévoit une clause autorisant le gouvernement des Etats-Unis à accorder des garanties financières aux céréales américaines qui effectuent des livraisons de blé à l'URSS, si le président des Etats-Unis juge que ces garanties servent l'intérêt national des Etats-Unis.

Le projet de loi en question a été approuvé par la Chambre mardi dernier et l'on s'attend que le Sénat l'adopte sans difficulté lundi prochain.

Cuba: salaire fondé sur le rendement

LA HAVANE (PA) — Le gouvernement cubain a l'intention d'établir de nouvelles échelles de salaires mobiles visant à récompenser les travailleurs qui produisent davantage et à punir ceux qui ne remplissent pas les normes de production.

En révélant ce programme à la radio et à la télévision, hier soir, le ministre des Industries, Ernesto (Che) Guevara, a précisé que le gouvernement castriste entend ainsi régler le problème des salaires élevés "hérités de l'impérialisme par suite de la lutte des syndicats pour améliorer les salaires".

Guevara, principal architecte de l'économie socialiste de Cuba, a expliqué que l'on établira huit catégories de salaires industriels et que les travailleurs seront rétribués selon leurs "aptitudes techniques". S'ils s'améliorent, ils passeront à une catégorie supérieure et s'ils surpassent leurs normes de production, ils recevront des primes.

Par contre, ceux qui ne rempliront pas les normes de production subiront des diminutions de salaire et des réductions, a dit Guevara, seront plus substantielles que les primes.

Le ministre a admis que dans la plupart des cas, les nouvelles échelles de salaires sont inférieures. Toutefois, a-t-il ajouté, le gouvernement n'ordonnera pas de réductions de salaires "car ce serait difficile et impopulaire".

Par contre, ceux qui ne rempliront pas les normes de production subiront des diminutions de salaire et des réductions, a dit Guevara, seront plus substantielles que les primes.

Le ministre a admis que dans la plupart des cas, les nouvelles échelles de salaires sont inférieures. Toutefois, a-t-il ajouté, le gouvernement n'ordonnera pas de réductions de salaires "car ce serait difficile et impopulaire".

Le ministre a admis que dans la plupart des cas, les nouvelles échelles de salaires sont inférieures. Toutefois, a-t-il ajouté, le gouvernement n'ordonnera pas de réductions de salaires "car ce serait difficile et impopulaire".

"Assez", crie le capitaine du "Lakonia", pressé de questions par les journalistes

MADRID (Reuter) — Le capitaine Mateos Zarbis, commandant du paquebot "Lakonia", s'est effondré sous le feu roulant des questions posées par les journalistes. Suppliant "Assez, assez", il s'est assis sur un banc et s'est enfoncé la tête dans les mains.

Le capitaine Zarbis venait d'atterrir à Madrid, venant de s'étaient pas approchés du paquebot en raison du danger d'incendie, le capitaine répondit: "Non, ils pensaient probablement qu'il ne restait personne à bord."

Interrogé sur les causes du sinistre, le capitaine a déclaré: "Nous ne savons pas comment l'incendie s'est déclaré, mais nous savons qu'il a pris. Nous l'avons contrôlé pendant un long moment. J'ai attendu une heure et demie avant de

gèrent sans venir me remercier quand ils ont été sauvés. Pourquoi auraient-ils fait cela s'ils avaient été mécontents?"

Comme on lui demandait s'il comptait abandonner son métier à la suite de cette catastrophe, il a répondu: "Pourquoi le ferais-je? Voilà 34 ans que je navigue."

"J'exposerai toute l'histoire quand le moment sera venu de le faire", a-t-il conclu après avoir réaffirmé qu'il n'y avait pas eu de panique et que les

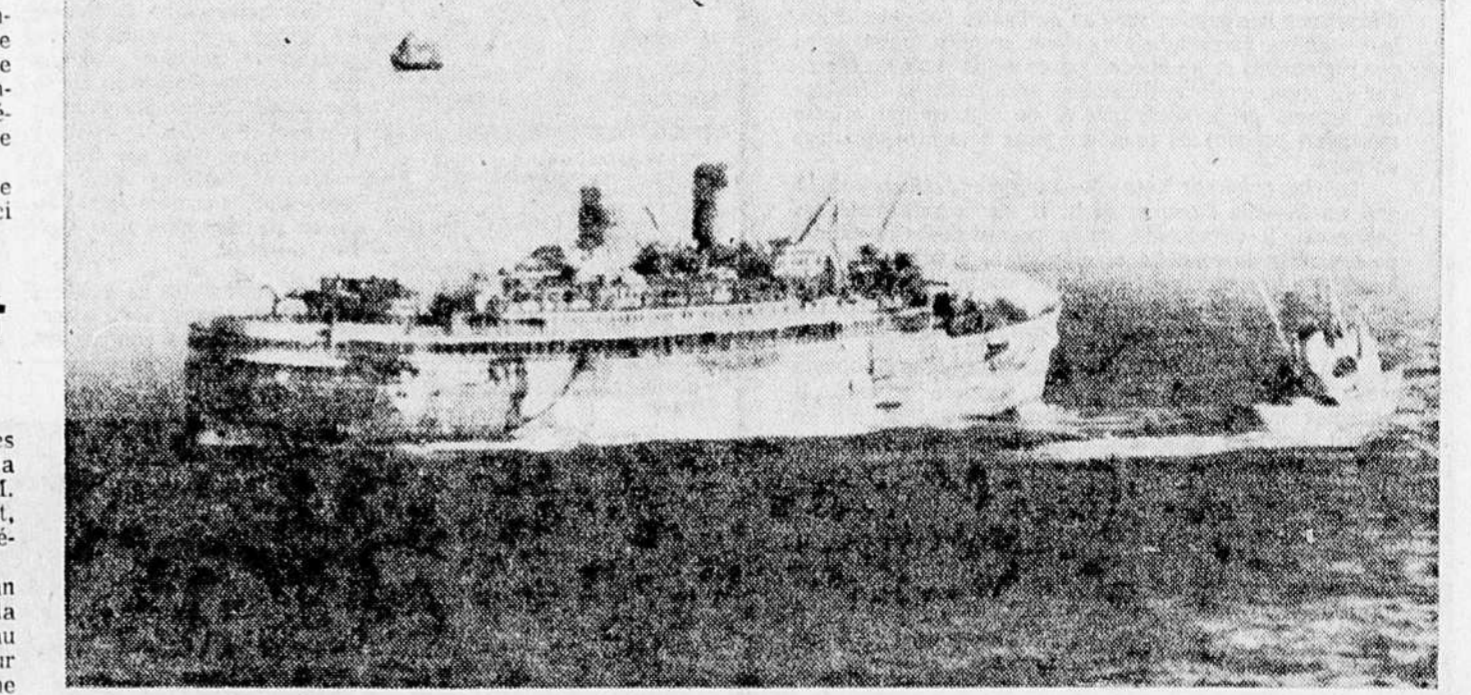
personnes à bord s'étaient bien comportées.

Le capitaine Zarbis devait quitter Madrid à destination d'Athènes dans la soirée à bord d'un appareil éthiopien.

A Athènes, cependant, une enquête préliminaire sur la catastrophe du Lakonia a commencé.

On est sans nouvelles d'un cargo espagnol depuis 6 jours

MADRID (PA) — Les autorités espagnoles ont donné l'alerte afin de retrouver le "Castillo De Montjuich", jaugeant 7.072 tonnes, qui accuse un retard de six jours. L'équipage de ce cargo espagnol, transportant 9.000 tonnes de marchandises, est de 40 à 50 hommes.



PRIS EN REMORQUE — Le remorqueur norvégien "Hercules" tente de ramener vers un port le paquebot grec "Lakonia", à bord duquel l'incendie n'est pas totalement circonscrit. Le navire donne surtout de la bande à tribord et ses cales sont de plus en plus envahies par l'eau.

Téréniffe, îles Canaries, et en route pour Athènes.

Au début, le capitaine a répondu calmement aux questions posées dans toutes les langues par une meute de journalistes.

"Est-ce que les opérations de sauvetage se sont bien déroulées?"

"En partie", a répondu le capitaine.

Les journalistes lui ont ensuite demandé d'expliquer ce qu'il voulait dire. Il déclara alors: "Si j'avais disposé assez tôt de 3 ou 4 bateaux de sauvetage auprès du paquebot, l'incendie, à Athènes et à Londres, et le plus tôt possible."

Comme on l'interrogeait à propos des plaintes émises par certains passagers, le capitaine a commencé à se fâcher et a répondu: "De nombreux passa-

Téléphoto UPI

la plupart des passagers de la croisière de Noël étaient des Britanniques et certains ont accusé l'équipage d'avoir cédé à la panique. Hier, le parti travailliste avait demandé au gouvernement de Londres d'instituer une enquête à ce sujet.

Le croiseur espagnol "Canaries" et deux frégates sont à sa recherche dans l'Atlantique. Le "Castillo De Montjuich" fait la navette entre Boston et La Corogne depuis 10 ans. Il est la propriété de la compagnie Elcano.

# Ralston et McKinley gagnent le double et les Américains mènent par 2 matches à 1

ADELAIDE, Australie. (PA) — La puissante équipe de colégiens américains, formée de Dennis Ralston et Chuck McKinley a pris une forte avance vers la conquête de la coupe Davis, en triomphant de l'équipe australienne jusqu'ici invincible dans ces matches de tennis de la coupe Davis. Roy Emerson et Neale Fraser, dans l'important match en double. Le compte final fut de 6-3, 4-6, 11-9, 11-9.

Les Américains ont ainsi pris une avance de 2 à 1 dans le challenge round auquel ils participent pour la première fois depuis qu'ils ont perdu la coupe aux mains des Australiens par 3-2, à Forest Hills, en 1959. Ils n'ont plus besoin de gagner qu'un seul des deux matches en simple de demain

pour ramener le saladier d'argent aux Etats-Unis. Emerson n'avait jamais subi la défaite en double, en compétition de la coupe Davis, jusqu'à ce que lui et son partenaire âgé de 30 ans succombent sous le poids de la chaleur et de la puissante attaque des jeunes Américains au stade Memorial Drive.

Une foule partisane de 7,000 spectateurs emplissait le stade pour cet important match de tennis dans l'espoir de voir le vétéran Fraser, que le capitaine Harry Hopman avait fait sortir d'une demi-retraite, répéter son exploit avec Emerson. Mais celui-ci, âgé de 27 ans, et Fraser, un gaucher, n'ont pu faire comme en 1959, 1960 et 1961. En 1962, ce fut Emerson et Rod Laver, ce dernier

professionnel maintenant, qui ont défait les Mexicains en double. Fraser, toutefois, gagna deux matches en simple contre les Mexicains.

Mais hier ce fut Fraser qui fut le point faible, bien que les Australiens aient combattu avec énergie pour tenter d'enlever ce match.

**Chaleur accablante**

La température était de près de 100 degrés quand a débuté le match. Les Américains, très rapides, ont enlevé le premier set grâce à de puissants smashes de Ralston et de brillantes interceptions de McKinley. Emerson était en bonne forme, mais Fraser n'avait pas sa touche de meilleurs jours. Son coup de revers l'abandonnait de temps à autre et il

était trop lent à se rendre au filet après son service.

Les Australiens égalèrent le compte dans le deuxième jeu grâce à un seul bris de service, sur celui de Ralston dans la troisième partie. Fraser retrouva alors un peu son allant et ses retours de services furent meilleurs. Emerson commença une double-faute de service dans la 8e partie, mais il n'en fut nullement déconcentré.

**Attaques contre Fraser**

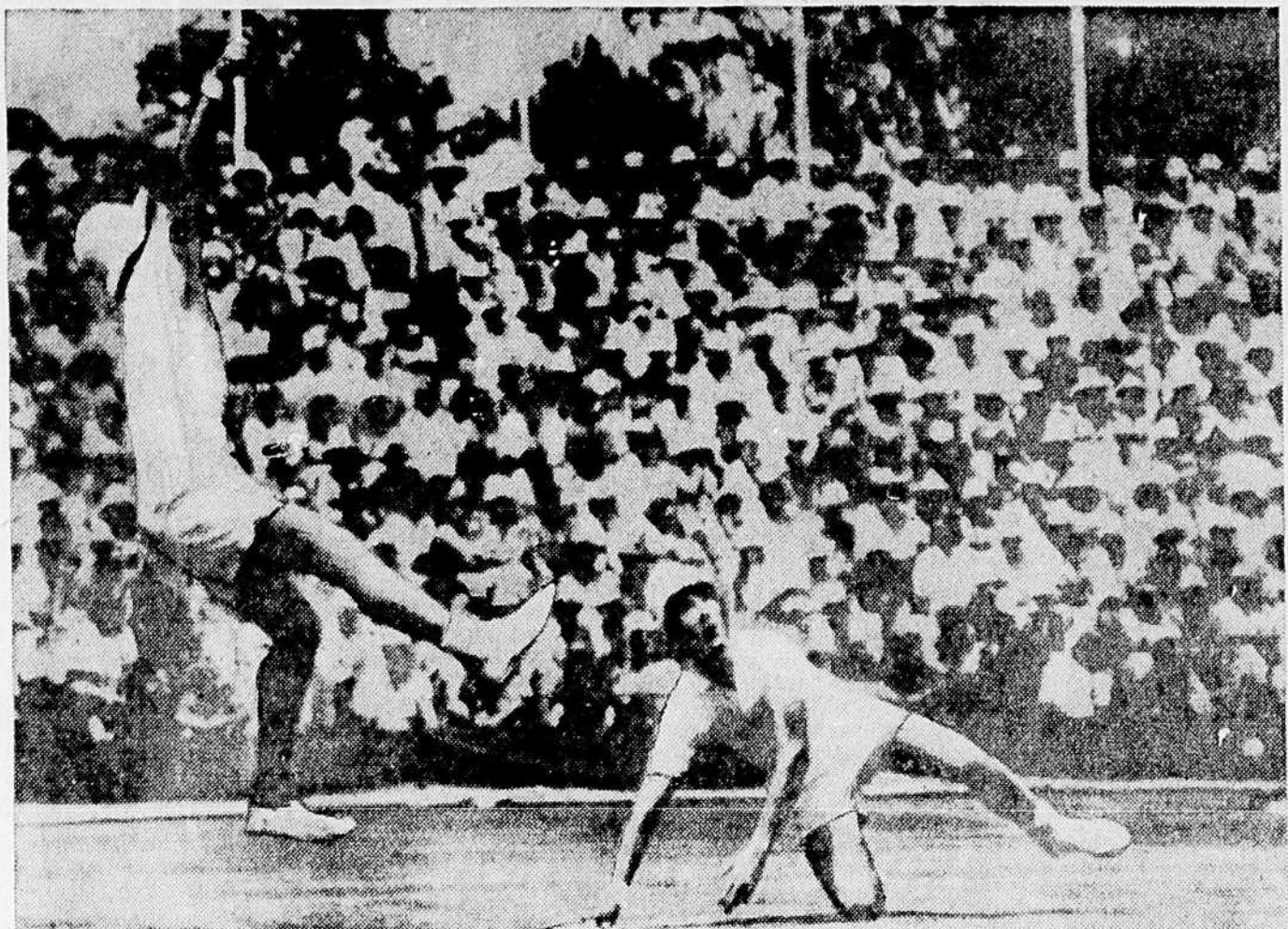
Les Américains harcelèrent Fraser de volées, mais le vétéran joueur de tennis australien tint bien le coup. Fraser demeura ferme sous la pression, alors que les Australiens menaient par 5-4 et qu'il suivait avec son service, qu'il gagna.

Ceci permettait aux Australiens d'égaliser les chances à un set chacun.

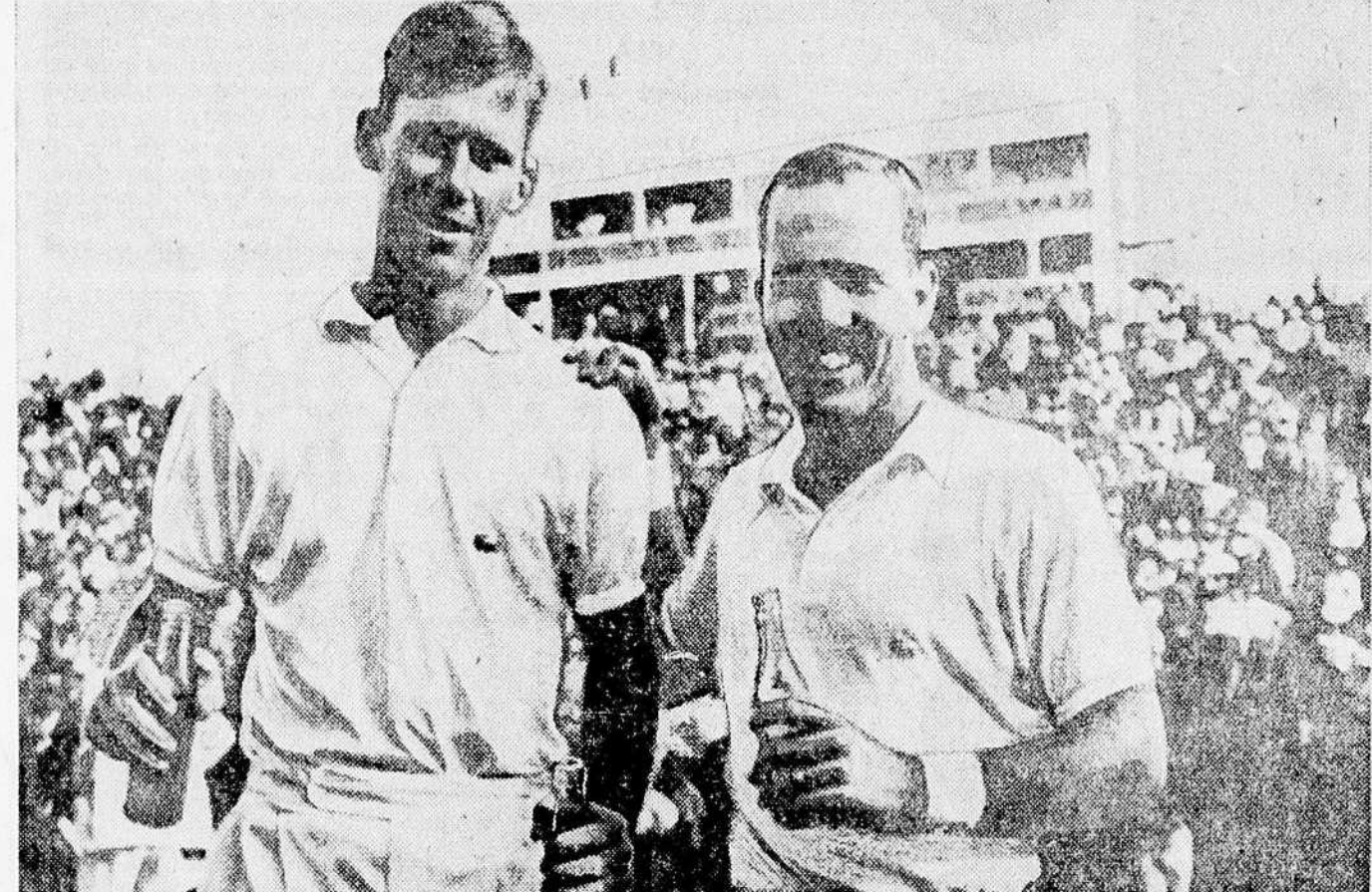
Le jeu devint encore plus serré dans le troisième set, alors que chacun gagnait son service. Ce n'est que dans la 20e partie que les Américains réussirent ce bris. Et ce fut Fraser qui fut la victime.

Les spectateurs se levèrent de leur siège quand Fraser fit égalité deux fois sur son service et qu'un magnifique retour de service puis une passe au filet donnèrent le 3e set aux Américains, 11-9.

Dans les deux derniers matches en simple d'aujourd'hui, Chuck McKinley rencontrera John Newcombe, tandis que Roy Emerson fera face à Dennis Ralston.



CHUCK MCKINLEY fait un saut pour exécuter un smash dans le double d'aujourd'hui tandis que son partenaire, DENNIS RALSTON, qui a glissé, ne quitte pas la balle des yeux.



SATISFACTION DES VAINQUEURS — Dennis Ralston, à gauche, et Chuck McKinley savourent leur éclatante victoire dans le double, aujourd'hui. Ils ont eu raison des Australiens Roy Emerson et Neale Fraser par 6-3, 4-6, 11-9, 11-9 faisant subir à ces derniers leur premier échec en compétition de la coupe Davis.

## Journée bien remplie pour les Giants

NEW YORK. (UPI) — Les Giants de New York ont travaillé fort, hier, au cours de leur plus long exercice en vue de la joute de championnat de la Ligue Nationale, dimanche, au Wrigley Field, contre les Bears de Chicago.

L'instructeur des champions de la division-est, Al Sherman, s'est présenté au Yankee Stadium à 7 h. 20 hier matin. Les joueurs sont arrivés vers les 9 h. 30 a.m. et le soleil s'était couché lorsqu'ils ont quitté le stade, vers 5 h. hier après-midi.

Durant ces quelque sept heures, les Giants ont étudié des films des joutes des Bears, ont tenu un exercice durant environ 80 minutes sur le terrain. A la suite d'une collation, les joueurs ont repris l'étude des films vers 2 h.

"Ce fut une journée bien remplie", a déclaré Sherman.

Aaron Thomas a continué de s'exercer au poste d'aïlier à la place de Joe Walton, qui s'est luxé un muscle, la semaine dernière. Sherman a déclaré que Thomas commencera la partie à ce poste.

Les Giants tiendront un autre exercice vers midi, aujourd'hui avant de prendre l'avion à destination de Chicago, où il s'entraîneront à nouveau demain, durant l'après-midi, au Wrigley Field.

**Chez les Bears**

A Chicago, les Bears, champions de la division-ouest de la LNF, ont tenu leur exercice régulier, hier.

Ils espèrent bien mettre à profit une arme secrète, dont ils

ne connaissent pas encore bien le maniement, soit l'encouragement des spectateurs.

En effet, des quelque 46,091 personnes qui assisteront à ce match de championnat, pas moins de 40,000 seront des partisans des Bears. Et seulement une fois cette saison, cette foule a accordé son encouragement sans compter à l'équipe locale, soit contre les Packers de Green Bay, lors de la deuxième joute entre ces deux clubs cette saison.

Ce jour-là, le Wrigley Field semblait être envahi par une foule de colégiens déchainés, venus encourager l'équipe de leur institution.

Johnny Morris et Bill George, deux porte-couleurs des Bears, ont déclaré que cette attitude

de la foule avait fouetté les Bears et que ce jour-là ils étaient invincibles.

"Tout ce que nous espérons", ont-ils ajouté, "c'est que les partisans des Bears nous encouragent durant tout le match, comme ils l'ont fait contre les Packers."

## FORUM

Samedi, 28 décembre à 8 h. p.m.  
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY  
DETROIT vs CANADIEN

Sièges de terrasse à \$1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m. à 9 p.m. et DEMAIN à partir de 10 a.m. Billets d'entrée générale à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'entrée générale à \$1.25 en vente samedi soir à 7 h. aux guichets de la rue St-Luc.

un bon brandy importé?  
tu PAAR Les!  
LE BRANDY PAARL-PRODUIT D'AFRIQUE DU SUD

## LES COMPTEURS LNH

## Vince Lombardi est rengagé

Équipe	V	D	P	Pts
Hull, Chicago	21	24	45	
Mikita, Chicago	20	25	45	
Béliveau, Canadien	15	39	45	
Wharram, Chicago	18	17	35	
Goyette, New York	12	11	33	
Bathgate, New York	10	23	33	
Hay, Chicago	14	18	32	
Howe, Detroit	11	17	28	
Oliver, Boston	12	15	27	
Gilbert, New York	11	16	27	
Pilote, Chicago	4	23	27	
Mahovich, Toronto	12	14	26	
Bacon, Canadien	15	10	25	
Rousseau, Canadien	6	19	25	
Henry, New York	13	11	24	
Pulford, Toronto	8	18	24	
Geoffron, Canadien	9	14	23	
Keon, Toronto	9	14	23	
McDonald, Chicago	9	14	23	
Kelly, Toronto	4	17	21	
Horton, Toronto	7	13	20	
Williams, Boston	8	14	20	
Armstrong, Toronto	13	6	19	
Ferguson, Canadien	11	8	19	
C. Tremblay, Canadien	11	8	19	
Bucyk, Boston	5	14	19	
Dobychko, Detroit	10	10	18	
Richard, Canadien	7	11	18	
Backstrom, Canadien	12	7	17	
Centice, Boston	10	8	16	
Hadfield, New York	8	8	16	
Korterbach, Boston	8	8	16	
Shack, Toronto	7	15	15	
McKenney, New York	11	11	15	
MacGregor, Detroit	4	11	15	
MacNeil, Chicago	4	11	15	
Kevin, Toronto	8	8	14	
Barkley, Detroit	6	8	14	
A. Tremblay, Detroit	5	8	14	
Laperrière, Canadien	1	13	14	
Nelson, New York	13	14	14	
Foster, New York	8	10	13	
Provost, Canadien	8	10	13	
Ingarfield, New York	5	10	13	
J. C. Tremblay, Canadien	4	8	12	
Nesterenko, Chicago	9	9	12	
Baus, Toronto	10	10	12	
Stanley, Toronto	10	10	12	
Kowalski, New York	10	10	12	
Mohs, Boston	10	10	12	
MacDonald, Detroit	5	5	11	
Duff, Toronto	6	6	11	
Marshall, New York	6	6	11	
Treffz, Detroit	6	6	11	
McKenzie, Chicago	6	6	11	
Itak, Chicago	6	6	11	
Harris, Toronto	7	7	10	
Johnson, Boston	10	10	10	
Gadsby, Detroit	10	10	10	
Berenson, Canadien	4	4	9	
Illman, Detroit	4	4	9	
Faulkner, Detroit	4	4	9	
Balfour, Chicago	4	4	9	
Talbot, Canadien	4	4	9	
Hebertson, Boston	4	4	9	
Hartin, Detroit	4	4	9	
Boivin, Boston	4	4	9	
Harper, Canadien	4	4	9	
Heke, Canadien	4	4	9	
Vasko, Chicago	4	4	9	
Kennedy, Boston	4	4	9	
Murphy, Chicago	4	4	9	
Marram, Detroit	4	4	9	
Letter, Boston	4	4	9	
McCard, Boston	4	4	9	
Young, Chicago	4	4	9	
Parson, Toronto	4	4	9	
Joyal, Detroit	4	4	9	
Caho, New York	4	4	9	
Stewart, Toronto	4	4	9	
Fleming, Chicago	4	4	9	
Lafarge, Detroit	4	4	9	
A. Tremblay, Detroit	4	4	9	
Toppanzini, Boston	4	4	9	
Connelly, Boston	4	4	9	
L. MacDonald, Detroit	4	4	9	
Geniron, Boston	4	4	9	
Niesner, New York	4	4	9	
Smith, Detroit	4	4	9	
Westfall, Boston	4	4	9	

GREEN BAY, Wisconsin. (PA) — Les Packers de Green Bay ont rengagé Vince Lombardi à titre d'instructeur et de gérant général de l'équipe.

On a offert à Lombardi un troisième contrat de cinq ans (en cinq saisons) avec cette équipe de la Ligue Nationale de Football.

On ignore les clauses du contrat, mais l'an dernier, on estimait à \$65,000, le salaire de Lombardi.

En cinq années, après avoir quitté les Giants de New York, Lombardi a conservé un dossier de 50 victoires, 15 échecs et un match nul.

En 1963, les Packers ont terminé la saison avec une fiche de 10 gains, 2 échecs, un match nul. Et ces deux revers, ils les ont subis aux mains des champions de leur division, les Bears de Chicago.



UNE LIGNE PLUS QUE CENTENAIRE — Pour une ligne d'attaque expérimentée, l'on ne saurait exiger davantage. Ainsi, le trio formé de l'aïlier droit HERBIE DeLORIMIER, 44 ans; du centre EARL SMITH 40 ans, et de l'aïlier gauche ROLAND BREARD, 42 ans, de l'équipe Totem, de la Ligue Dépression, ont donc ensemble 126 ans. Tous trois ont joué 46 saisons dans la Ligue Dépression.

## Début de saison des raquetteurs

C'est dimanche le 29 décembre qu'aura lieu l'ouverture de la saison des raquetteurs de l'Union locale de Montréal, sous les auspices de l'Association de la Feuille d'Erable Inc.

Le ralliement se fera à 10 h. a.m. à l'école St-Viateur, 7613 rue Garnier. Départ à 10 h. 30 pour l'orphelinat St-Arsène, rue Christophe-Colomb où la messe sera célébrée. Après la messe, un goûter sera servi à tous les raquetteurs.

Dans l'après-midi aura lieu la marche "Adhémar Tremblay". Tous les raquetteurs sont priés d'y assister.

LE GIN de KUYPER EST LE COMPAGNON DE LA BONNE HUMEUR

BLENDÉ GIN — DISTILLÉ À MONTREAL LA VRAIE SAUCEUR DE HOLLANDE DEPUIS 1695

La lager du temps des fêtes

**Dow KINGSBEER**  
BIERE LAGER BEER

**KINGSBEER**  
LA LAGER QUI SE VEND LE PLUS AU QUÉBEC

Accueillez vos invités, vos amis, vos parents avec une rafraîchissante Kingsbeer... la lager préférée qui trouve sa place dans toutes les réunions. Ne manquez pas de faire bonne provision de Kingsbeer — bientôt.

UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS



AVEC UN OBJECTIF DE \$2,050,000 à recueillir du 4 au 20 avril 1964, les organisateurs de la deuxième souscription pour les oeuvres de santé et la Croix-Rouge n'ont pas de temps à perdre. Les quatre vice-présidents qui représentent les quatre groupes ethniques à la direction de la campagne sont déjà au travail : (de gauche à droite) M. LOUIS HEBBERT, vice-président et gérant général de la Banque Canadienne Nationale ; J. H. RANAHAH, vice-président du Conseil d'Administration de l'Industrial Acceptance Corporation ; le président général de la Campagne M. JEAN OSTIGUY ; M. ARTHUR PASCAL, secrétaire de J. Pascal Hardware Co. Ltd., et M. A. JOHN ELLIS, gérant général adjoint de la Banque de Montréal sont déjà au travail.

ENSEMBLE : thème de la campagne '64 pour les Oeuvres de santé

La question de l'unité, qui fait couler tant d'encre et de sang dans ce pays depuis cent ans, rebondira cette année dans un contexte bien différent : celui de la santé. En effet, la souscription pour les Oeuvres de santé et la Croix-Rouge vise un objectif de \$2,049,873 pour subvenir aux besoins essentiels de vingt oeuvres de santé. Ces oeuvres s'occupent, sans considération de race ou de religion, de la maladie à toutes ses phases : De la prévention, par la recherche scientifique et l'éducation populaire ; des soins aux malades, arthritiques, aveugles, cancéreux, paralytiques, rhumatisants, sourds-ariérés ; de la réadaptation de ceux qui restent hypothéqués. Tous les âges, de l'enfance à la vieillesse, bénéficient des soins prodigués par les vingt oeuvres différentes.

"C'est la première fois à Montréal, et peut-être au monde, que tous les groupes ethniques et religieux s'unissent en temps de paix pour une cause commune," a déclaré à LA PRESSE, le président général de la campagne, M. Jean Ostiguy. "La maladie ne respecte ni race ni religion", dit-il. "Il convient dans ces temps d'œcuménisme, que les hommes et les femmes de toutes les croyances et de toutes les origines s'unissent pour la défense du plus précieux des biens physiques : La santé."

Mission de jeunes industriels français

L'excellente réputation de la province de Québec, cette terre française d'Amérique, est connue non seulement sur notre continent mais aussi en Europe et plus particulièrement en France. Nos progrès, dans les lettres, les arts, les sciences et l'économie sont suivis avec beaucoup d'intérêt et de sympathie par les Français. Les réalisations de leurs cousins du Canada ne peuvent les laisser indifférents. Aussi sont-ils desirueux de multiplier davantage les occasions de nous mieux connaître, d'établir des contacts entre les dirigeants des différents sphères de l'activité économique, ou culturelle, de créer une collaboration mutuellement avantageuse. Le gouvernement de la province, soutenu par l'ouverture de "La maison du Québec" à Paris, a ouvert la voie à des rencontres fructueuses. Maintenant les sociétés, les groupes, les individus traversent régulièrement l'Atlantique en nombre toujours croissant. Le public québécois est maintenant familier avec les nombreux échanges artistiques, littéraires et industriels entre le Québec et la France, mais ce qu'il ne connaît pas, c'est l'économie et le travail accompli depuis quelques mois surtout afin d'instaurer une collaboration très large entre l'agriculture française et l'agriculture québécoise et les membres du service des ventes et de la programmation.

Autour de la Métropole

Congrès SSJB SAINT-HYACINTHE. (DNC) tiste diocésaine à Saint-Hyacinthe diocésaine à Saint-Hyacinthe tiendra au mois de mai son prochain congrès annuel. Pour les années à venir cependant, une assemblée générale en octobre précèdera ces assises et en déterminera le thème général. La dernière campagne de souscription, entreprise par la Société en faveur du Prêt d'honneur, a remporté un succès satisfaisant. Ses sollicitateurs ont recueilli la somme de \$26,041. Il reste un montant de \$6,000 encore à venir.

Feux clignotants JOLIETTE. (DNC) — L'installation de feux clignotants au passage à niveau, qui reliera d'ici quelques mois les paroisses Sainte-Thérèse et Saint-Jean-Baptiste coûtera \$12,564 à la ville de Joliette. Le montant fera l'objet d'un prochain emprunt municipal. Par ailleurs, le conseil municipal entend financer l'espérance du marché, à même le fonds de financement de certains travaux. La somme à y consacrer sera de l'ordre de \$46,332, que la loi de l'assistance aux travaux exécutés durant l'hiver pourra alléger de \$11,500.

Advertisement for Sebastiano shoes, featuring the brand name and contact information for the store.

D'ici le 1er janvier 2,100 employés de Radio-Canada décident de leur contrat

L'an dernier, la première souscription a recueilli 1,835,352 pour les quinze oeuvres membres. Cette année, le nombre des membres est passé à vingt. La plus récente adhésion à l'appel conjoint est celle de l'école François-Michel qui éduque 75 enfants arriérés tous canadiens-français.

Nécrologie

FRERE JEAN-A. PROVOST — Nous avons le regret d'annoncer le décès du frère Jean-A. Provost (Jean de Paul), c.s.c., survenu subitement au collège Val-Estrie, Waterville, comté de Compton, le 25 décembre 1963.

L'annexion Montréal-Nord ne prend pas d'engagement

(par T. D.) — Le maire Yves Ryan assistera à la réunion des maires de banlieue, mais à titre d'observateur seulement. C'est ce qu'il a déclaré au représentant de LA PRESSE, hier soir, voulant préciser par là qu'il n'était aucunement autorisé à engager les deniers des contribuables ou l'opinion publique de la ville, concernant la question de l'annexion.

Prêts aux étudiants

VANCOUVER. (PC) — Le docteur Neil Perry, de l'Université de la Colombie-Britannique, a proposé la création d'un fonds de prêts de \$52,000 pour les étudiants canadiens. Le plan serait financé conjointement par le gouvernement fédéral et provinciaux et permettrait aux étudiants d'université de bénéficier d'un prêt annuel de \$1,000 durant quatre ans.

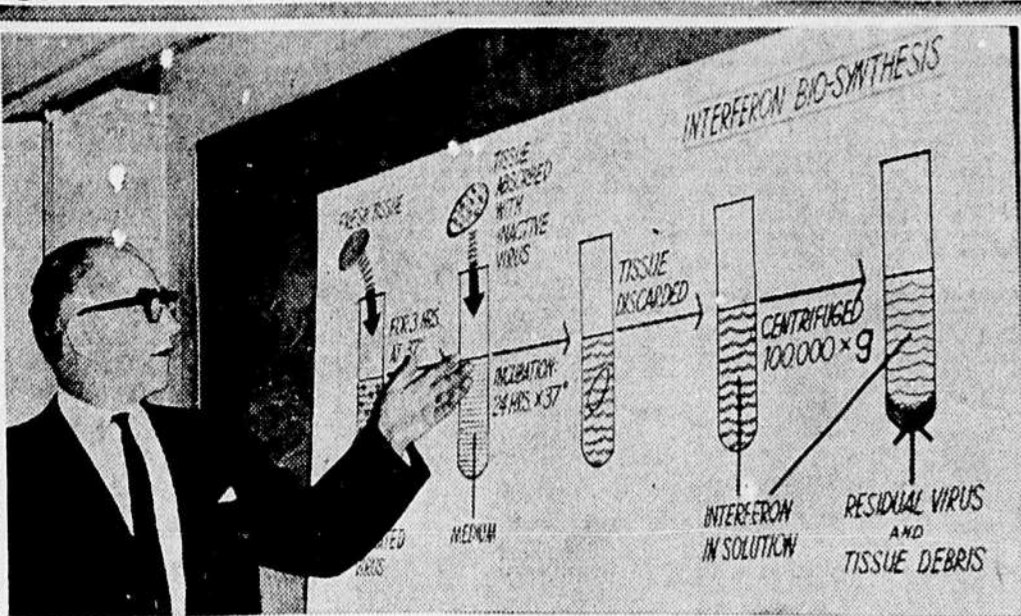
DECES DE M. C. EMILE PAQUETTE

M. C. Emile Paquette, 79 ans, est décédé à Montréal, le 25 décembre 1963, à 11 heures, de la grippe. Les funérailles auront lieu le 28 décembre, à 8 h. 30 a.m. Le corps sera ensuite transporté au lieu de sépulture à Carillon, lieu de la sépulture.

Advertisement for 'naissance' featuring a portrait of James D. McKenna and contact information for the florist.

avis de DECES

- ABBOTT (Lorenzo) — A Montréal, le 24 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lorenzo Abbott, époux de M. Marie-Anne Abbott, demeurant au 4840 Hôte-de-Ville. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
ALARIE (Henriette) — Accidentellement, à Gaudetville, le 25 décembre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Henriette Alarie, fille de feu Wilfrid Alarie et de feu Marie-Louise Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
ARCHAMBAULT (Laura) — A Saint-Jean-Baptiste, le 25 décembre 1963, à l'âge de 53 ans, est décédée Laura Archambault, épouse de Léonard Archambault, époux de feu Léonard Archambault, demeurant à 2115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BEAUDOIN (Eugène) — A Saint-Laurent, le 25 décembre 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Eugène Beaudoin, époux de feu Marie-Louise Beaudoin, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BEAUDOIN (Wilfrid) — A Saint-Hyacinthe, le 24 décembre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé Wilfrid Beaudoin, époux de feu Marie-Louise Beaudoin, demeurant au 1628 Des Cascades, St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BERGERON (Camille) — A Pointe-aux-Trembles, le 25 décembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Camille Bergeron, époux de Bertha Lafrenay, demeurant à 2115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BINETTE (Edouard) — A Québec, le 25 décembre 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé Edouard Binette, époux de Marie-Louise Binette, demeurant au 1704 Pont-Gravé, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BLANCHARD (Ovila) — A Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Ovila Blanchard, époux de Yvonne Blanchard, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOISJOLY (Arthur) — A Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Arthur Boisjoly, époux de Clara Pétray, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOUCHARD (Médéric) — A Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 70 ans, est décédé Médéric Bouchard, époux de Marie-Louise Bouchard, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOUYER (Annette) — A Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédée Annette Bouyer, épouse de feu Joseph Bouyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BROOKS (Joseph-Elie) — A Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph-Elie Brooks, époux de Catherine Matthews, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BROUILLON (Léon) — A Montréal, le 25 décembre 1963, à l'âge de 61 ans et 4 mois, est décédé M. Léon Brouillon, époux de Marie-Louise Brouillon, demeurant à 2116 Delormier. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer, demeurant au 1115, rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 28 courant, à 10 heures, à l'église paroissiale de la Sainte-Trinité, 4840 Hôte-de-Ville. Le convoi funéraire partira des salons.
BOYER (Joseph) — A Chomedey, le 25 décembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Boyer, époux de Marie-Louise Boyer,



**POUR OBTENIR L'INTERFERON** — Le Dr Willard Johnson, directeur de la recherche biologique des laboratoires Frank W. Horner Limited, explique par un tableau schématique comment on obtient artificiellement de l'interféron à partir de cellules mises au contact de virus inactivés. On espère réaliser plus tard plusieurs types d'interféron spécifiques.

Photo LA PRESSE

**Recherches sur l'interféron**

**Entre-t-on dans une ère nouvelle dans la lutte contre les virus?**

par Roland PREVOST

Si l'on croit les données acquises jusqu'à présent, l'interféron pourrait ouvrir une ère nouvelle dans la lutte contre les virus, a déclaré mercredi le Dr Willard Johnson, directeur de la recherche biologique aux laboratoires Frank W. Horner de Montréal.

Une conférence de presse a révélé les travaux que cette société de produits pharmaceutiques entreprend, grâce à l'aide financière d'un comité qui, au sein du Conseil national de la recherche, seconde les industries dans des travaux scientifiques.

L'interféron est une curieuse chose qui passionne les chercheurs depuis sa découverte en 1957 par les biologistes Alick Isaacs et Jean Lindenmann qui, en Angleterre, s'intéressaient particulièrement au rhume de cerveau.

On a les moyens de se protéger contre les virus avant leur apparition dans l'organisme: c'est le rôle des vaccins; mais une fois que les virus sont installés dans les cellules, on ne peut guère les déloger.

La haute signification de la découverte de Isaacs apparaît lorsqu'on sait que ce savant s'est aperçu que la cellule infectée par des virus produit une substance qui "interfère" avec l'action virus: d'où le nom d'interféron qu'il lui a donné.

Les laboratoires Frank W. Horner vont étudier non seulement les propriétés de l'interféron, mais aussi les modes de production artificielle, de façon à arriver à des applications thérapeutiques. Au départ, ils ont obtenu la collaboration de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène, qui a fourni des sources de virus, des cellules, et de l'interféron dont il avait fait lui-même le tirage.

En effet, une équipe dirigée par le Dr Armand Boudreau, à l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène a commencé dès 1960 ses travaux sur l'interféron, travaux qui insistent sur certains aspects de cette substance.

Il y a déjà plusieurs années que certains considéraient l'interféron comme une arme décisive contre les virus. Ce qui laisse entrevoir la mise en échec de nombreuses maladies... si les espoirs se réalisent.

Qu'est-ce donc que cet interféron? L'interféron est une protéine, plus exactement une sorte de protéine appelée histone, laquelle histone contrôle l'activité génétique. Cela nous mène loin.

La cellule de tout être vivant est une usine très compliquée où se fabriquent des enzymes, des hormones, des protéines de structure, et d'autres éléments nécessaires à la vie.

La cellule contient des acides nucléiques. Or, il se

trouve que le virus est constitué surtout d'acide nucléique comme le matériel génétique de la cellule. Qu'arrive-t-il lorsque des virus — types du parfait parasite — pénètrent dans une cellule? Ils y organisent un véritable sabotage, mettant toute leur énergie à convaincre la cellule qu'elle doit maintenant obéir à leurs ordres et produire d'autres virus. A ce régime forcé, la cellule-usine ne met pas de temps à abandonner toute autre production plus à mouri-

Mais la nature avait prévu cette invasion: des que l'ennemi est dans la place, elle se hâte de produire une substance — l'interféron — véritable troupe de choc contre les virus. Si la cellule succombe quand même, c'est que, pour maintes raisons, la défense est insuffisante.

Le problème, explique le Dr Johnson — un problème compliqué puisqu'on y travaille depuis des années — consiste donc à trouver en laboratoire un produit qui renforcerait la défense naturelle de l'organisme à l'aide de l'interféron. Ou bien l'on empêchera l'infection virale, ou bien l'on arrêtera son élan jusqu'à ce que puissent intervenir les anticorps, système de défense permanent. La tactique est bonne, car l'interféron apparaît rapidement après l'infection alors que les anticorps peuvent mettre jusqu'à deux semaines avant d'engager le combat.



**Rajeunissez vos mains avec**

**La lotion d'hormones oestrogéniques pour les mains Helena Rubinstein**

Elle rend les mains plus douces, plus lisses, plus jeunes, tout en hydratant l'épiderme en profondeur.

Une valeur de \$4.00

OFFERTE POUR UN TEMPS LIMITE A

**1.95**

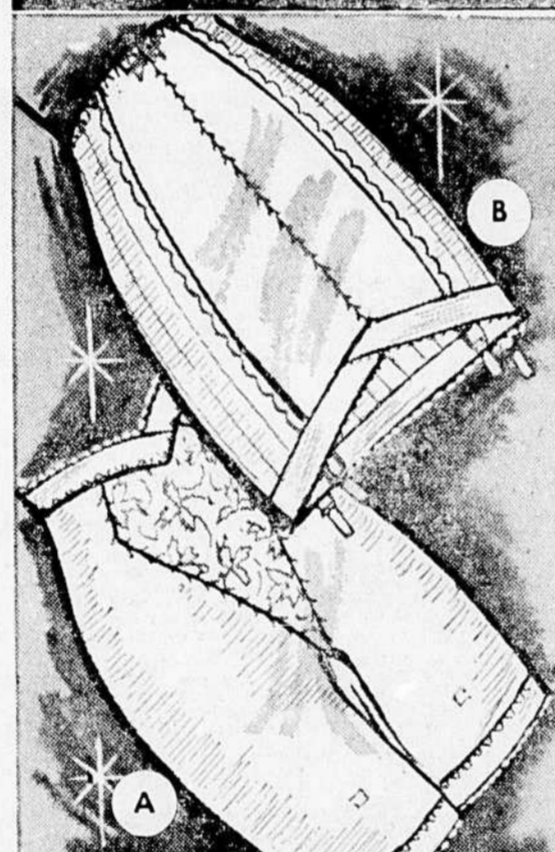
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240



**Le Festival de Blanc "Colorama" se continue**

Vérifiez nos annonces parues HIER et voyez l'extraordinaire variété et les bas prix spectaculaires en vedette. Profitez-en pour renouveler votre lingerie de maison.

**au sous-sol dupuis**



**Gaines et gaines-culottes par "Vogue"**

A bas prix intéressant ces vêtements de base de bonne durée. Confection élastique et satin dans le BLANC. P.M.G. dans les 2 modèles.

Ord. 2.99 AU CHOIX **1.99**

**Couvre-chaussures dames**

Aubaine profitable, les intéressés seront archantés. En nylon noir ou brun, garni de fourrure, talons plats, genre lace ou avec élastique sur le côté mais non dans chaque modèle ou couleur. Pointures 5-6-7 (sans 1/2). — Ord. 4.98 à 6.98 le paire.

**2.98**  
**1.77**

**Pantoufles satin brodé**

Satin noir ou bleu, talons en coin (wedge), semelles de composition. Très confortables pour la maison sous les ongles avec plaisir. Pointures 4 à 9 (sans 1/2). — Ord. 2.39 la paire.

SOUS-SOL, RAYON 1365

SOUS-SOL, RAYON 1455



**Mouton Empro Lamb Imperial**

Teint brun dames et jeunes filles tailles 10 à 20

Élegants manteaux en mouton rasé, marque "Empro Lamb", teint brun, avec col vison lutetia. Manteaux chauds, de bonne durée, que portera l'étudiante ou la femme d'affaires pour le "tout-aller". Tous à riches doublures.

**\$269**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 590

**AVIS PUBLIC**

Avis est par les présents donné que Hugh Carl Joreski, de la ville de Beaconsfield, William Herbert Loucks, de la ville de Mont-Royal, Joseph Moise Petit, de la ville de Saint-Laurent, Richard François Robillard, de la ville de Longueuil, John Arnold Robillard et John Harold Bates, de la ville de Montréal, Gabriel Quélette, de la ville de Sainte-Rose et Ralph Warren Higginson, de la ville de Mont-Royal, tous entrepreneurs pour la protection contre l'incendie de la Province de Québec, s'adressent à la Législature de la Province de Québec, au cours de sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi les constituant en corporation, ainsi que les personnes qui en deviendront membres, sous le nom de "Corporation de Fire Protection Contractors of the Province of Québec", en anglais, et ce pour les objets suivants: règlement l'exercice du métier d'entrepreneur pour la protection contre l'incendie, promouvoir la compétence et l'aptitude de ses membres, restreindre l'exercice dudit métier aux membres de la corporation, avec, pour cette dernière, tous les pouvoirs, droits et privilèges d'une corporation civile, ordinaire, et notamment ceux nécessaires à son administration, et à la conduite et à la gestion de ses affaires.

Montréal, ce 20 décembre 1963. Les PROCEURIS des PETITIONNAIRES Roger Savard et C.-A.-L. Hibbard, C.R.

**RADAR GEANT** — Pesant plusieurs dizaines de tonnes, ce radar — appelé Conrad — comporte de très nombreux perfectionnements techniques qui lui donnent une très grande portée et surtout la possibilité de lutter contre le brouillage ennemi. Conrad peut aussi détecter le passage de satellites et de fusées à des distances de plusieurs milliers de milles.

**VILLE DE ST-VINCENT-DE-PAUL SOUMISSION**

Pour et livrer le matériel d'éclairage de rue. Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission — Matériel d'éclairage de rue" et adressées au sous-sol seront reçues jusqu'à cinq heures de l'après-midi (5:00 p.m.) le 7 janvier 1964. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les ingénieurs-conseils Gendron, Lefebvre & Associés, 10125, Boulevard St-Laurent, Montréal, qui ont obtenu les formules, de même que les plans et devis, moyennant un droit de 25.00 \$, en argent, ou un chèque visé de 25.00 \$.

La Ville ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, pour chacun des deux contrats, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Monsieur Alexandre Prevost, Greffier, Ville de St-Vincent-de-Paul, Hôtel de Ville, 1111, rue St-Etienne, St-Vincent-de-Paul, P.Q.

**DACTYLO**

Ouvrage général, bonnes conditions de travail, bénéfices marginaux, heures de travail de 9 a.m. à 5 p.m. Tél. 389-7829 demander A. Mousseau

**T. D. BOUCHARD & COMPANY LTD.** AVIS est par les présents donné que T. D. BOUCHARD & COMPANY LTD. — T. D. BOUCHARD & COMPANY LTD., une corporation constituée sous la Loi des Compagnies de Québec et ayant son bureau principal en la Ville de St-Basile-le-Grand, s'adresse, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, sous les provisions de la Loi des Compagnies de Québec. Daté à Montréal, P.Q., ce 23e jour de décembre 1963. Jacques St-Ambin, Secrétaire.

**INGENIEUR TECHNICIEN DESSINATEUR**

Nous invitons les ingénieurs professionnels et autre personnel technique à poser leur candidature aux postes juniors, intermédiaires et seniors disponibles dans les différentes spécialités du génie qui suivent: **CHARPENTE - MECANIQUE - ELECTRIQUE MUNICIPAL - TRANSPORT** Ce personnel aura comme fonction la conception des édifices et l'aménagement des terrains ainsi que la vérification et la coordination des travaux soumis par les firmes d'experts conseils. Les postulants doivent posséder une bonne formation académique ou l'équivalent de même qu'une expérience pratique en études et avant-projets dans les domaines mentionnés. La durée d'emploi sera de trois à quatre ans. Les demandes doivent être adressées au: Bureau du personnel, **COMPAGNIE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE CANADIENNE** Place Ville-Marie, Montréal



(Disponible aussi montée sur meuble CONSOLE \$25.00 de plus) • bobine ronde • coud avant/arrière • couture droite à la perfection

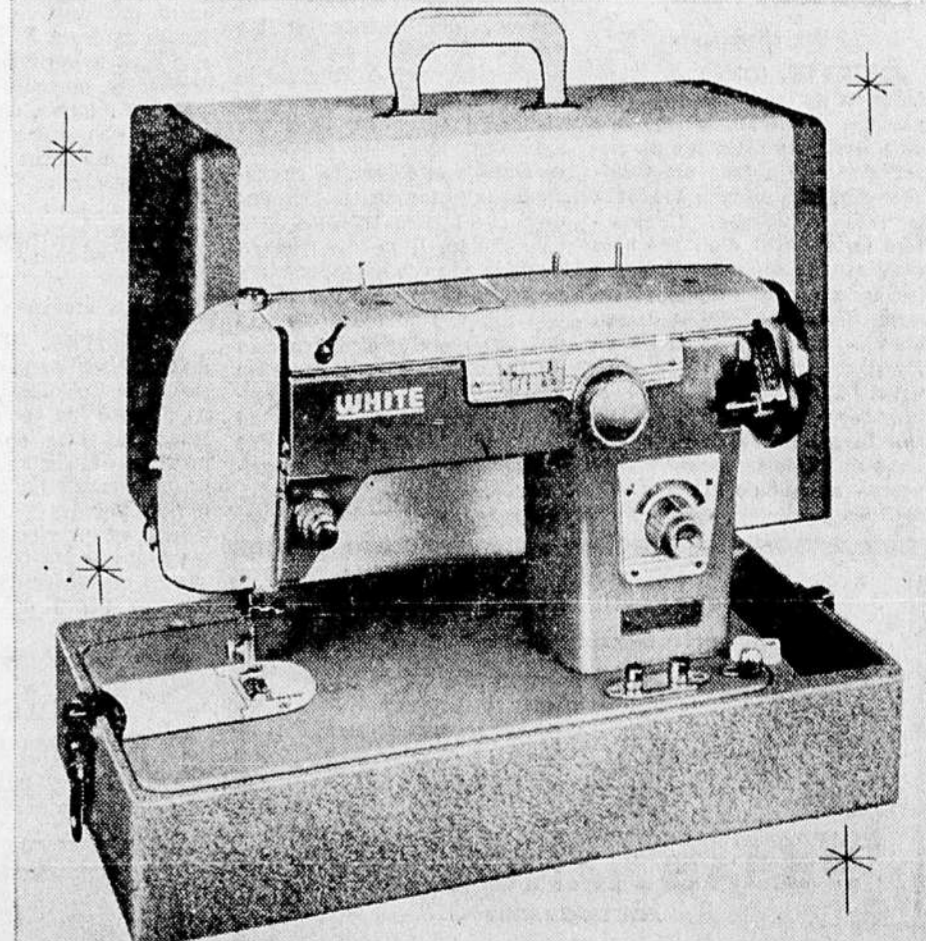
**Grand spécial fin d'année WHITE**

Tête automatique Economie de 81.00 — Prix courant 199.95 Modèle PORTATIF tel qu'illustré

**SPECIAL 118.95**

AUSSI PEU QUE 1.25 PAR SEMAINE Grosse tête cousant tous genres de tissus, complètement automatique. • fait boutonnières • fait ourlet invisible • mille autres points de couture automatiquement

GARANTIE D'UN AN SUR SERVICE ET MOTEUR S.V.P., pas de commandes postales, ni P.S.L., ni téléphoniques DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 775



# Ames et la B de M tentent de placer le Québécois le fait accompli (I)

Y. PATENAUDE  
COMPTABILITE  
ED. FINALE

Dans une mise au point remise hier aux organes d'information, Eric Kierans, ministre du Revenu du Québec, a déclaré que le gouvernement du Québec et sa population ne pouvaient que très difficilement accepter qu'un seul syndicat financier soit chargé d'agir en tant qu'agent financier du gouvernement au moment de l'émission des emprunts.

Cette déclaration constitue la première réaction officielle d'un ministre du gouvernement à la suite des révélations dont LA PRESSE a donné le premier dans son édition d'hier. Rappelons que l'Hydro-Québec a présenté quatre sociétés d'investissement pour leur demander de former un nouveau syndicat financier chargé de faciliter son financement. Après que les quatre sociétés, c'est-à-dire la Banque royale, la Banque canadienne nationale et les maisons René-T. Leclerc et Greenshields Inc., eurent accepté en principe cette proposition, le syndicat traditionnel qui était chargé jusqu'à pré-

sent du financement, a par l'envoi de deux lettres aux institutions financières de la rue St-Jacques. Dans sa déclaration, M. Kierans souligne que cette initiative de la maison A. E. Ames & Co. et de la Banque de Montréal, qui dirigent le syndicat traditionnel, vise à la constitution d'un nouveau syndicat, sans que le gouvernement ait donné un tel mandat à ces deux institutions. "Un geste de cette nature peut fort bien, en fait, être interprété comme constituant une tentative visant à créer un fait accompli dans le but de forcer le gouvernement de la Province à traiter avec un monopole".

En conséquence, le ministre du Revenu prie la Banque de Montréal et la maison Ames & Co. de retirer leur proposition.

### Texte de la déclaration

Voici d'ailleurs le texte complet de la déclaration de M. Kierans :

ISEM - OSAM.

... au avec grand intérêt les lettres datées du 20 décembre et du 23 décembre adressées aux membres des cercles financiers canadiens par les dirigeants des groupes du syndicat québécois. Ces lettres, envoyées par A. E. Ames & Co. et la Banque de Montréal ont provoqué beaucoup d'incertitude et une grande confusion parmi les sociétés d'investissement. Nombreuses sont les personnes qui m'ont demandé d'expliquer mon point de vue et de commenter la situation actuelle.

2. "Un syndicat de souscription est normalement constitué APRÈS qu'un gouvernement a donné à certaines sociétés d'investissement le mandat d'agir en tant qu'agents fiscaux et de former un groupe qui souscrive en vue des besoins financiers de ce gouvernement. Un tel mandat n'a pas encore été accordé par la Province de voir KIERANS en page 2

## Quelle attitude M. Lesage adoptera-t-il maintenant ?

Après l'intervention retentissante de l'un des fortes têtes du gouvernement, M. Eric Kierans, dans le débat suscité par la formation d'un nouveau syndicat financier, cette affaire passionnante prend une signification très directement politique sans perdre pour autant son caractère financier. La question qui se pose maintenant est de savoir quelle attitude M. Lesage va adopter. Si on ne connaissait pas l'influence que le groupe Ames-Banque de Montréal, agent traditionnel du gouvernement dans

ses rapports avec le marché des obligations, exerce effectivement depuis longtemps sur la politique financière de la province, cette question serait

Une analyse de  
MICHEL VAN SCHENDEL

superflue. Elle le serait pour une raison très évidente. Il est inconcevable que l'Hydro-Québec ait pu prendre sur elle de proposer la formation d'un nouveau syndicat sans l'autorisation

officielle des ministres responsables.

M. Lesage étant le premier ministre, et de surcroît le ministre des Finances de qui relève en dernier ressort la décision officielle d'accepter les offres d'un nouvel agent financier, une affaire de cette importance n'a pu lui glisser entre les mains. De fait, il a donné son accord aux démarches effectuées, voici quinze jours, par l'Hydro-Québec. Ce geste préalable doit être confirmé par une autorisation définitive du ministre des Finances après accord entre les parties. C'est une semblable perspective qui situe le triple débat entre les sociétés d'investissement, entre celles-ci et le gouvernement, entre les ministres eux-mêmes.

C'est un secret de polichinelle que le gouvernement est divisé sur la question. L'affaire ne date pas d'hier. Cela fait plus d'un an, à l'occasion de la nationalisation, que la nécessité avait été publiquement exposée de créer d'autres syndicats financiers, de façon à éviter les méfaits d'un monopole sur le marché de l'argent, à permettre au gouvernement de faire valoir ses vues et d'élargir la clientèle. On sait que M. René Lévesque est un partisan convaincu d'une nouvelle orientation dans ce domaine. Dans le cas présent, l'initiative de la formation d'un nouveau syndicat ayant été prise par une société de la Couronne qui relève de la juridiction du ministre des Richesses naturelles, il paraît

voir LESAGE en page 2

## Prospection de pétrole et de gaz naturel autour de l'île d'Anticosti

QUEBEC. (par J. M.) — Le ministre des Richesses Naturelles, que dirige M. René Lévesque, vient d'accorder à l'Hydro-Québec un permis pour des travaux de prospection sous-marine autour de l'île d'Anticosti avec l'espoir qu'on trouvera des gisements de pétrole et de gaz naturel à cet endroit.

La superficie du territoire sous-marin, pour lequel le permis sera valable, est de près de deux millions d'acres; le territoire est délimité par : 1 — une courbe représentant le bord de l'eau à marée basse ; 2 — une courbe tracée au large à une distance variant entre quatre et vingt milles.

En annonçant la nouvelle, la direction du ministère fait observer que : — "Même si l'Hydro-Québec a pour fonction principale la production et la distribution de

l'électricité, elle a déjà fabriqué et vendu du gaz dans la région de Montréal. "En vertu de la loi qui l'a créée, l'Hydro-Québec a d'ailleurs le droit de produire, acheter, céder, transporter de l'énergie sous toutes ses formes, y compris le gaz et le pétrole, dans toute l'étendue de la province."

Un permis de prospection en vue de découvrir du pétrole et du gaz naturel dans le sous-sol de l'île d'Anticosti a été octroyé à la société "New Associated Developments Limited" qui a son siège social à Montréal. Cette entreprise a signé un "contrat d'affermage" avec "Lowlands Exploration Limited", filiale québécoise d'"Imperial Oil Limited", et "Gama-Exploring and Mining Co Ltd", filiale de "Consolidated Paper Corporation" qui est propriétaire du sol de l'île.

Les sociétés "New Associated", "Lowlands" et "Gama-Exploring" ont effectué, durant l'année en cours, des travaux de géologie et des sondages à l'intérieur de leurs terrains. Grâce à la nouvelle décision du ministre des Richesses Naturelles, l'Hydro-Québec sera en mesure de prendre part à la mise en valeur du district si l'on y découvre du pétrole et du gaz naturel.

### SOMMAIRE

- Annonces classées / 25 à 28
- Bandes dessinées / 28
- Courrier de Pauline / 12
- Décès, Naissances, etc. / 29
- Editorial / 4
- Finance / 14, 15
- Horoscope / 11
- Les patrons / 27
- Loisirs et récréation / 13
- Mots croisés / 27
- Nouvelles internationales / 17
- Radio et Télévision / 24
- Sciences / 30
- Spectacles et Concerts / 22, 23
- Sports / 18 à 20
- Vie féminine / 10 à 12
- Vie mondaine / 11
- Votre médecin / 9

### La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFF

### Le temps des vœux...

Nous avons simplement l'intention, dans cette chronique, d'offrir nos meilleurs vœux à nos lecteurs. Mais la sérénité traditionnelle de ce temps des fêtes a été rompue assez brutalement quand nous avons reçu, par le courrier, les vœux de René Lévesque et de Paul Gérin-Lajoie.

Ce sont plutôt leurs problèmes politiques qu'ils nous ont ainsi envoyés. Ces messieurs nous ont donc rendu impossible d'échapper à leurs préoccupations. René Lévesque avait, sur sa carte de souhaits, une reproduction de gravure esquimaude, et, comme il se devait, le texte n'en était qu'en français et en esquimau. Pas un

voir DEMOCRATIE en page 2

### Le Père Noël avait mêlé ses gants !

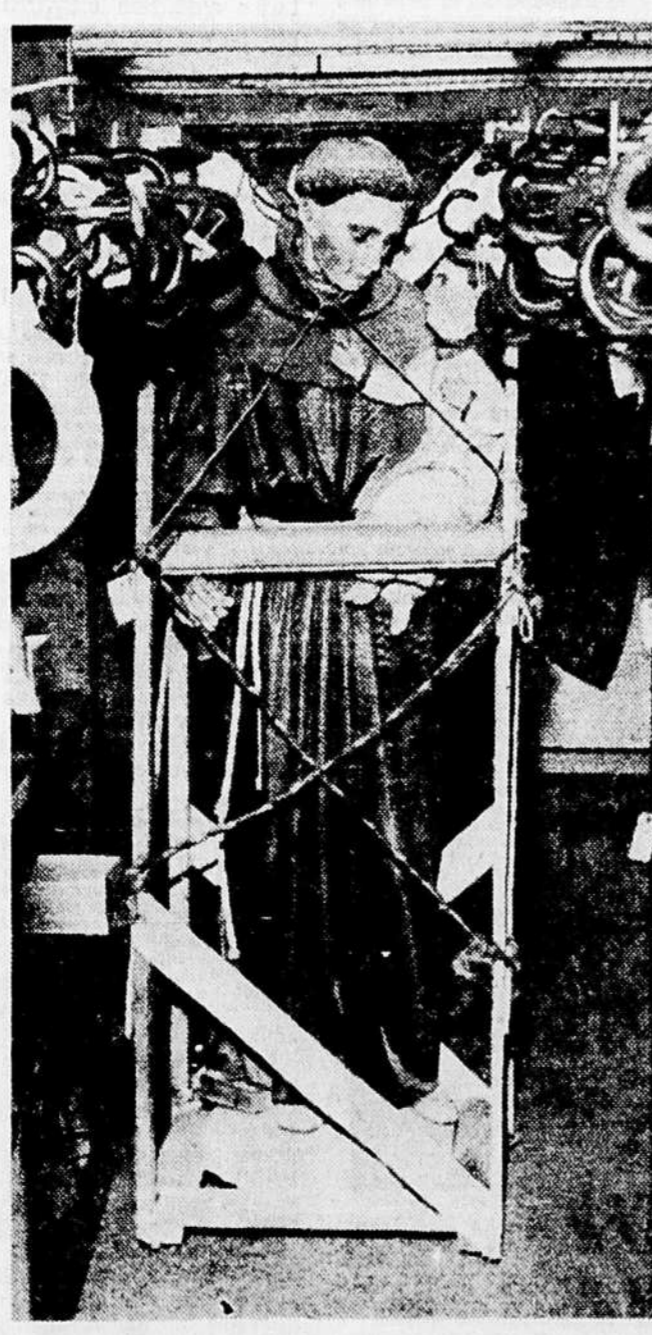
LONDRES. (UPI) — "J'en ai soupçonné de vieux fou de Père Noël", s'est écrié en pleurant le jeune Peter May, âgé de six ans, le jour de Noël, parce qu'il avait reçu en cadeau deux gants de la main gauche. Mais son père, voulant corriger la situation, téléphona à la BBC et un appel fut lancé sur les ondes à l'intention des auditeurs qui auraient reçu par hasard deux gants de la main droite. Cet appel a malheureusement contribué à ternir davantage la réputation du Père Noël. En effet, plusieurs personnes ont téléphoné à la BBC pour offrir d'échanger l'un des deux gants droitiers qu'elles ont reçus à Noël.

### La police cherche un... cheveu !

SRINAGAR, Cachemire. (Reuter) — Un cheveu qui, d'après la tradition, aurait appartenu au prophète Mahomet, a disparu de la mosquée de Hatratbal, village situé près de Srinagar, où il était conservé comme relique.

La police a interrogé de nombreuses personnes et procédé à plusieurs perquisitions. Les routes à la sortie de Srinagar ont été gardées, et la ligne de cessez-le-feu qui sépare le Cachemire indien et le Cachemire pakistanais a été complètement bouclée.

La tension est montée à Srinagar — dont la population est en grande partie musulmane — lorsque la nouvelle de la disparition du cheveu s'est répandue. Des magasins ont été fermés, et des manifestants, portant des drapeaux noirs, ont défilé dans les rues pour demander au gouvernement d'effectuer des recherches approfondies pour retrouver la relique.



O SAINTE IRONIE — Cette statue de saint Antoine de Padoue tenant l'Enfant Jésus dans ses bras se trouve aujourd'hui parmi les objets perdus, dans un entrepôt de la commission de transport de New York. Elle a été trouvée dans une station de métro de Manhattan. On sait que saint Antoine a la réputation d'aider à retrouver les objets perdus. (Téléphoto P.A.)



MEME PAS EN BERNE !... — Une semaine après avoir été rejeté par le parlement canadien, le symbole de l'Expo continuait, hier, à flotter fièrement sur l'île Sainte-Hélène. Ce matin, une trentaine d'étudiants de l'Institut des Arts appliqués manifestaient, Place Ville-Marie, contre la décision du Parlement. (Autres textes et photo sur l'Expo en page 3). photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

# LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE  
DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, vendredi 27 décembre 1963 / saint Jean, apôtre et évangéliste.  
IMPRIMERIE ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 63 • 2 CAHIERS • 30 PAGES

# Violente manifestation anti-américaine à Sofia

(D'après AFP, UPI, Reuter) — Une violente manifestation menée aux cris "A bas l'impérialisme américain", s'est déroulée aujourd'hui devant la légation des Etats-Unis à Sofia, non loin du Palais de Justice où est jugé l'ancien diplomate bulgare Ivan-Asen Hristov Georgiev.

Vitres brisées, automobiles endommagées, attestent de la gravité de la manifestation, qui a rassemblé 3.000 personnes, avant d'être dispersée par la police bulgare, mais personne n'a été blessé.

La légation américaine à Sofia n'a rouvert ses portes que depuis la reprise des relations diplomatiques normales entre les deux pays en mars 1959, après être restées fermées durant neuf ans. Le gouvernement américain a protesté énergiquement aujourd'hui auprès des autorités bulgares. Le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Richard Phillips, a annoncé que Washington a chargé sa légation à Sofia de demander également réparation des dommages causés aux propriétés américaines au cours de la manifestation.

Interrogé sur le cas du diplomate bulgare Georgiev, accusé en Bulgarie d'avoir fourni des renseignements à la CIA (l'organisme américain de contre-espionnage), M. Phillips a déclaré ce qui suit : "Nous ne savons absolument rien de cette affaire et nous pensons que les Bulgares ont monté ce procès pour des raisons qui leur sont propres".

Apparemment, cette manifestation est liée à la cause d'un ancien diplomate bulgare qui suit actuellement son procès à Sofia pour avoir fait de l'espionnage au profit des Etats-Unis.

L'agence de presse yougoslave Tanjug, dans une dépêche reçue à Vienne, estimait le nombre des manifestants bulgares à "plusieurs milliers", ajoutant que la plupart étaient des jeunes gens et que la milice bulgare faisant la garde devant la légation américaine avait empêché les manifestants de pénétrer dans l'immeuble. Mais le consul américain a précisé que personne n'a tenté d'entrer à la légation. Plusieurs vitres ont toutefois été cassées, y compris une vitrine contenant des photographies illustrant la vie aux Etats-Unis. Les voitures renversées ont été fort endommagées.

Le consul a exprimé l'avis que la manifestation avait été bien organisée. On croit savoir que le ministre américain à Sofia, Eugenia Anderson, est en vacances à Washington. L'agence Tanjug rapporte que voir SOFIA en page 2



BRRR... — Non, ça ne servait vraiment à rien d'essayer de laver les vitres ce matin ! L'eau, du coup, se changeait en glace. A 8 hres, le mercure indiquait 10 degrés sous zéro à Brossardville, à Chambly et à Fabreville, tandis que le thermomètre du poste de police de Chomedey marquait six degrés. C'est à Duvernay que le froid semblait être le plus vif : 15 degrés, toujours sous zéro. photo René Picard, LA PRESSE

### L'espion Georgiev "Comment j'ai vécu aux frais des Américains"

SOFIA. (Reuter) — Le procès du professeur Ivan-Asen Georgiev, ancien diplomate bulgare auprès des Nations Unies, s'est poursuivi aujourd'hui à Sofia devant la Cour suprême bulgare. L'accusé, qui plaide coupable, a déclaré aujourd'hui que les services d'espionnage américains avaient assuré pour trois fois le transport par avion, de Paris aux Etats-Unis, d'une de ses maîtresses — Mme Kara Basheva — pour satisfaire son "caprice" durant les sept années pendant lesquelles il s'est livré à l'espionnage pour le compte des Etats-Unis. C'est le contribuable américain qui a payé les frais, a-t-il fait remarquer. Georgiev a ensuite reconnu qu'il avait fait obtenir à Mme Basheva une bourse d'études aux Etats-Unis. Georgiev a déclaré qu'il

### Pertes d'environ un demi-million à Saint-Joachim

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, vient de recevoir le rapport des experts chargés d'évaluer les pertes des sinistrés de Saint-Joachim-de-Tourelle: les dégâts s'élevaient à \$150,000, onze maisons ont été détruites, dont sept ont disparu avec leur mobilier. Mais le député de l'Abitibi-Ouest estime à près d'un demi-million de dollars le total des pertes occasionnées par le glissement de terrain. Il faudra par exemple dépenser \$200,000 pour remettre en état le réseau routier.

## Les soldats anglais, grecs et turcs maintiennent la trêve à Chypre

NICOSIE — (PC-AFP-UPI) — Les soldats britanniques ont commencé à arriver en force pour patrouiller les rues de Nicosie. Des soldats grecs et turcs doivent se joindre aux patrouilles. Les négociations se poursuivent sur la composition de ces patrouilles tripartites. Toutes les forces militaires de Chypre ont été placées sous le commandement du major général anglais Young.

Dans le port de Larnaca, au sud-est, un soldat britannique en patrouille a été blessé d'une balle à l'épaule. A Nicosie, tout s'est bien passé. Les sol-

Le calme règne. La trêve conclue la veille de Noël donne généralement de bons résultats. Dans le quartier grec de Nicosie, les épiceries rouvrent une à une. Dans le quartier turc, encerclé, les vitres se font rares. Des médecins de l'armée britannique assistent les médecins grecs et turcs dans le soin des personnes blessées au cours des combats. La Turquie a obtenu l'autorisation d'envoyer un avion sanitaire pour évacuer des Cyprotes turcs grièvement blessés. Selon l'agence Tass, la Grande-Bretagne, la Grèce et la Tur-

que se sont "ouvertement immiscées" dans les affaires de Chypre, sous le prétexte de "rétablir la paix et l'ordre". Manifestations. A Londres, près de 4.000 Cyprotes turcs, parmi lesquels des femmes portant des enfants, ont marché aujourd'hui quatre par quatre en direction du 10 Downing Street, résidence officielle du premier ministre britannique, pour remettre une pétition en faveur de leurs compatriotes. Ils portaient une grande banderole où était écrit : voir CHYPRE en page 2

## Berlin-Ouest crie sa colère et son mépris

BERLIN. (AFP-UPI) — Le secrétaire d'Etat du gouvernement de la République démocratique allemande (Allemagne de l'Est), M. Erich Wendt, a "exprimé ses regrets" à la suite de l'incident au cours duquel un réfugié a été abattu, à Noël, par la police populaire de Pankow, au moment où il franchissait le "mur" de Berlin, a affirmé aujourd'hui le porte-parole officiel du Sénat-gouvernement de Berlin-Ouest, M. Egon Bach. A Berlin-Est, cependant,

aucune précision officielle n'a été donnée au sujet de ces "regrets". C'est au cours d'un nouvel "entretien technique" avec le plénipotentiaire du gouvernement de Berlin-Ouest, le conseiller sénatorial Horst Korber, que M. Wendt aurait exprimé ses regrets. Au nom du bourgmestre-régnerant Willy Brandt, M. Korber avait protesté contre l'assassinat du réfugié. D'autre part, un ancien ministre du cabinet Adenauer pour

les Affaires panallemandes, Ernst Lemmer, a accusé les autorités de Berlin-Ouest de vouloir minimiser la portée de l'incident du jour de Noël. Les Etats-Unis, pour leur part, ont également protesté auprès de l'Union soviétique. La note de protestation a été envoyée par le chargé d'affaires américain à Bonn à l'ambassade soviétique à Berlin-Est. M. Horst Korber, un adjoint du maire Willy Brandt, a ajouté qu'il avait dit à M. Erich

Wendt, secrétaire d'Etat de la République démocratique allemande, que le meurtre du jeune Paul Schultz constituait un incident "inexcusable". M. Korber a affirmé que cet incident était peu compatible avec l'esprit qui a présidé à la signature de l'accord en vue de l'ouverture du "mur" de Berlin pour permettre à des membres de familles berlinoises de se rencontrer pour la première fois depuis l'érection du "mur", en août 1961.

Par ailleurs, les autorités de l'Allemagne orientale ont arrêté trois Berlinois de l'Ouest qui étaient en visite des fêtes dans le secteur communiste de l'ancienne capitale du Reich. Les détenus n'ont pas été identifiés et la police de Berlin-Ouest, qui ont annoncé la nouvelle, ne connaît pas la raison pour laquelle ils ont été arrêtés. Par ailleurs, le porte-parole des autorités de Berlin-Ouest a

voir BERLIN en page 2

# Johnson: D'accord pour un nouveau syndicat, mais...

(par M. V.S.) — M. Daniel Johnson s'est dit en principe pleinement d'accord avec l'initiative prise par l'Hydro-Québec de susciter la formation d'un nouveau syndicat financier agissant à l'occasion des emprunts de cette société de la Couronne. Il a cependant ajouté que ce geste risquait d'engendrer un nouveau patronage.

Rejoignant par téléphone à son domicile, le chef de l'opposition a déclaré à LA PRESSE que la formation d'un nouveau syndicat, distinct du groupe Ames-Banque de Montréal qui est l'agent financier traditionnel du gouvernement, "est une excellente affaire".

"Il y a beau temps que je me prépare à dénoncer la mauvaise habitude qui consiste à confier à un seul syndicat les emprunts

de la province et des corps publics affiliés.

"Si on avait eu plus tôt un syndicat concurrent, on aurait évité, à l'automne dernier, de payer l'émission de la province au prix fort de 6%."

M. Johnson a répété que, en principe, l'existence d'un nouveau syndicat était de nature à introduire des conditions plus saines sur le marché financier de la province. "Mais ce que je n'aime pas, c'est qu'on fasse une place spéciale à l'Hydro-Québec. On va constituer un syndicat qui agira pour le compte exclusif de l'Hydro-Québec, tandis que l'autre syndicat continuera d'agir exclusivement pour le gouvernement. C'est mauvais. Il faudrait au contraire que le gouvernement et l'Hydro fassent, chacun, des appels d'offre concurrentiels aux deux syndicats selon le procédé de l'adjudication."

M. Johnson a précisé que l'autre procédé, celui auquel on veut recourir, empêche la province de bénéficier des effets stimulants de l'existence de deux syndicats. En outre, il est d'avis que "ce sera la source d'un nouveau patronage de la part de l'Hydro. On va confier l'affaire à des avocats "rouges" qui exploiteront. Au sein du gouvernement, on retrouvera tous les désavantages actuels du financement par un seul syndicat."

## BERLIN

SUITE DE LA PAGE 1

précisé que les trois habitants de la zone occidentale que l'on croyait avoir été arrêtés par la police communiste ont été simplement retardés à un poste de contrôle. Ils avaient emprunté cette voie d'accès pour se rendre en secteur communiste, tandis que leurs documents indiquaient qu'ils devaient franchir le "mur" par un autre poste de contrôle.

Cependant, les Berlinois de l'Ouest continuent de protester contre la mort d'un jeune Allemand tué par les gardes communistes parce qu'il tentait de franchir le mur, le jour de Noël. Des Berlinois en colère ont lancé hier des injures aux vopos, les traitant de meurtriers.

On apprend d'autre part que la police de Berlin-Est a refusé l'accès du secteur oriental aux Berlinois voulant apporter à leurs parents de Berlin-Est des appareils-photo, des caméras, des projecteurs, des magnétophones, des tourne-disques ou des appareils de télévision moins usés.

En dépit du dégoût collectif des Berlinois pour cet acte de barbarie, plus de 70.000 d'entre eux ont traversé le mur, munis de leurs passeports, pour visiter des parents à Berlin-Est.

Le chancelier Ludwig Erhard a vivement déploré hier soir la déesse du jeune Paul Schultz. "Ce meurtre", a dit M. Erhard, survenu le jour même où l'on célèbre l'amour et la paix, ne provoque que dégoût et colère chez ceux qui sont doués de sentiments humains. Les responsables de cet acte ont ainsi montré de nouveau au monde leur véritable visage de criminels."

Le major général James Polk, commandant du secteur américain de Berlin, a dit que cet assassinat était un sujet d'inquiétude pour les commandants des secteurs alliés de la ville.

Un porte-parole a dit que le major général Polk a fait sienne la déclaration du maire adjoint de Berlin, M. Henrich Albertz, qui a violemment dénoncé le meurtre en déclarant: "Ceux qui ont tiré les coups de feu et leurs supérieurs méritent notre mépris et nos accusations de meurtriers. Cet incident nous a tous indignés."

Comme une des 10 balles tirées contre Paul Schultz est tombée en secteur américain, il est possible que les Etats-Unis élèvent une protestation auprès des autorités soviétiques.

Les Berlinois de l'Ouest qui se sont rendus près du mur pour apostropher les gardes communistes ont planté une croix de trois pieds de hauteur à l'endroit où est tombé mortellement blessé le jeune Schultz. Ils ont décoré la croix de chandeliers, de roses et de branches de sapin.

Depuis que le mur a été érigé, au moins 68 personnes ont été tuées alors qu'elles essayaient de le traverser pour se réfugier à Berlin-Ouest.

En signe de protestation, les autorités municipales ont annulé la visite prévue pour hier des cinq points de contrôle par où passent les Berlinois de l'Ouest pour se rendre dans le secteur communiste de la ville.

Toutefois, la rencontre prévue pour aujourd'hui aura lieu alors que les dirigeants des deux Berlins discuteront de la possibilité d'un accord permanent du système des laissez-passer pour Berlin-Est.

Depuis le début du congé de Noël, environ 163.000 personnes ont obtenu la permission d'aller visiter à l'est des parents qu'ils n'avaient pu voir depuis le mois d'août 1961 alors que fut érigé le mur.

## CHYPRE

SUITE DE LA PAGE 1

"Le cadeau de Noël de Makarios aux Turcs: massacre".

En Grèce, des milliers d'étudiants ont manifesté à Athènes et Salonique à l'appui des Cyprotes grecs.

Les chiffres de l'ambassade

Selon l'ambassade de Turquie, à Nicosie, les Cyprotes turcs qui ont été tués, depuis l'ouverture des hostilités, samedi dernier, sont au nombre de 60. Les Grecs soutiennent que ce chiffre dépasse de beaucoup la réalité.

Le premier acte de violence a opposé des policiers cyprotes-grecs et des civils cyprotes-turcs.

La Grande-Bretagne a décidé d'envoyer 1.000 fantassins dans l'île pour renforcer la garnison de 10.000 hommes composée en presque totalité de membres de la Royal Air Force peu entraînés à réprimer des manifestations de rues. Une unité britannique de blindés sera envoyée de Lybie.

Chypre a demandé hier la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies en accusant la Turquie d'agression et d'ingérence. Ankara a tout démenti. Plusieurs milliers d'étudiants ont manifesté, ce matin, dans la capitale turque.

Les lignes aériennes turques qui, depuis mercredi, n'assuraient pas les liaisons avec Chypre en raison de la situation dans l'île, ont également suspendu leurs services avec Athènes.

En Turquie, des étudiants ont défilé aujourd'hui, à Ankara, devant le bureau du premier ministre Inonu en criant "l'annexion ou la mort". Apparaissant, ils avaient tenu une réunion en brandissant des pancartes sur lesquelles on lisait: "Chypre est dans nos cœurs" et "Ceux qui sont responsables du génocide à Chypre doivent être châtiés".

A New York, une cinquantaine d'étudiants grecs et cyprotes ont manifesté, ce matin, sous la neige, devant le gratte-ciel des Nations unies pour exprimer leur opposition aux incidents qui viennent de se produire à Chypre.

Enfin, le roi Paul de Grèce a adressé aujourd'hui un message de personnel au général Cemal Gursel, président de la République turque.

Dans son message, le roi Paul déclare: "Je m'adresse à votre Excellence pour qu'elle intervienne auprès du gouvernement de Chypre, tel que prévu par la constitution de 1960. Les amendements proposés par l'archevêque Makarios sont également sur ses articles, mais, estimant les Cyprotes grecs, le traité de garantie n'a rien à voir avec la constitution, dont la révision est un problème purement interne ne pouvant donner lieu à négociation qu'entre les deux communautés."

La population de Chypre est composée en grande majorité de Grecs (81 pour cent), tandis que 19 pour cent des Cyprotes sont d'origine turque. L'armée, d'autre part, est formée de Grecs dans la proportion de 60 pour cent et de Turcs dans la proportion de 40 pour cent. Fait à noter, la Turquie n'est située qu'à 40 milles de Chypre, tandis que la Grèce est à une distance d'environ 600 milles de l'île.

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".



**UN BONHOMME DE NEIGE EN FLORIDE** — Ce bonhomme de neige, haut de huit pieds, pourrait afficher l'étiquette "Fabriqué en Floride" car, si invraisemblable que cela soit, c'est bien là qu'il a été sculpté. M. Howard Black avait commandé deux tonnes de neige artificielle pour amuser ses enfants et ceux du voisinage et leur faire passer "un Noël blanc". Après un court combat de boules de neige, la fillette de Black, Durelle (à gauche), et une voisine, Charlene Norwood, ont sculpté cette "créature", très égarée sous un climat tropical.

## Origine du conflit

NICOSIE. (Reuter) — A l'origine des incidents de Chypre se trouvent les propositions avancées par l'archevêque Makarios, président de la république cyprote, en vue d'une révision de la constitution. Le vice-président turc Fazil Kulchuk a pris connaissance de ces propositions mais n'y a, jusqu'à présent, donné aucune suite. De l'avis des Cyprotes grecs, les propositions soumises par l'archevêque Makarios comme base de négociations entre les deux communautés auraient déjà été rejetées par la Turquie.

Voici les trois principaux points contenus dans ces propositions: 1. Abandon du droit de veto exercé par le président et le vice-président. Ce veto, disent les Cyprotes grecs, est "anti-démocratique" et peut mener à une impasse, si aucune décision ne peut être prise pour des problèmes d'intérêt primordial.

2. Révision des dispositions de la constitution exigeant une majorité au sein de chaque communauté pour des actes législatifs, tels les lois fiscales. Selon les Cyprotes grecs, cette disposition, qui avait pour but de garantir les droits de la minorité turque, est appliquée d'une manière abusive et s'avère dangereuse pour l'administration du pays.

3. Modification de la représentation des deux communautés dans la fonction publique et la police — actuellement de 70 pour cent pour les Cyprotes grecs et de 30 pour cent pour les Cyprotes turcs — et dans l'armée — les pourcentages respectifs étant de 60 et 40. Les Cyprotes grecs affirment que les Cyprotes turcs, qui ne représentent que 19 pour cent de l'ensemble de la population, éprouvent des difficultés à mettre à la disposition de l'Etat assez de personnel qualifié dans ces trois services.

Les Cyprotes turcs soutiennent que ces amendements à la constitution leur seraient très préjudiciables.

La Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie garantissent l'indépendance, l'intégrité territoriale et la sécurité de Chypre, tel que prévu par la constitution de 1960. Les amendements proposés par l'archevêque Makarios sont également sur ses articles, mais, estimant les Cyprotes grecs, le traité de garantie n'a rien à voir avec la constitution, dont la révision est un problème purement interne ne pouvant donner lieu à négociation qu'entre les deux communautés.

La population de Chypre est composée en grande majorité de Grecs (81 pour cent), tandis que 19 pour cent des Cyprotes sont d'origine turque. L'armée, d'autre part, est formée de Grecs dans la proportion de 60 pour cent et de Turcs dans la proportion de 40 pour cent. Fait à noter, la Turquie n'est située qu'à 40 milles de Chypre, tandis que la Grèce est à une distance d'environ 600 milles de l'île.

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

## LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

assuré que M. Lévesque a été au moins consulté.

Quant à M. Kierans, qui vient de se profiler très carrément dans l'encadrement de la porte, il a maintes fois exposé sa façon de voir le problème de son avènement au conseil des ministres. La sévère mise en garde qu'il a adressée hier soir au groupe Ames-Banque de Montréal est le simple prolongement d'une prédiction qu'il confiait à LA PRESSE, le 14 septembre de cette année. Il veut la peine, aujourd'hui, de rappeler deux phrases de cet entretien. Le recul leur donne un sens très précis:

"Personnellement je favorise le recours à un nombre accru de syndicats afin que les offres soient toujours plus nombreuses et de nature plus concurrentielle. Je crois que le jour n'est pas loin où le nombre de nos firmes de placement et de courtage que déçoivent nos syndicats financiers s'uniront pour faire des offres concurrentielles lorsque de nouvelles émissions de l'Hydro-Québec et du gouvernement seront lancées".

Ce serait sans doute un "understatement" que de dire, après cela, que M. Kierans a joué un rôle dans l'évolution qui conduit à la formation d'un nouveau syndicat autour de la Banque Royale.

Il paraît donc évident qu'au moins trois membres du gouvernement, MM. Lesage, Lévesque et Kierans, ont diversément contribué à la mise à l'initiative de l'Hydro.

Cependant, cette initiative date de 15 jours. Si elle a pu triompher de pressions concurrentes au sein du gouvernement (on pense à M. George Marler, grand responsable, en fait sinon en titre, des relations habituelles avec le syndicat Ames-Banque de Montréal), elle n'en a pas moins suscité une contre-attaque vigoureuse du groupe Ames. A preuve, les deux lettres que dénonce M. Kierans. Au conflit Banque Royale-Banque de Montréal, se superpose un conflit Kierans-Marler.

M. Lesage est, bon gré mal gré, en présence d'une situation très délicate. De retour de vacances à un moment où l'affaire n'était pas encore éventée mais où la Banque de Montréal réagissait par une lettre aux sociétés d'investissement, le premier ministre a peut-être été tenté de reconsidérer l'ensemble du problème, malgré l'autorisation préalablement donnée à l'Hydro-Québec. Qu'en est-il aujourd'hui?

**Craintes**

"Vous ne craignez pas de ne pas rester toujours le maître de votre voiture?"

"Oh si, voilà trois traites que je ne peux pas payer!"

**CRISTO**

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

Le message ajoute que les informations qui ont été recueillies par le gouvernement grec jusqu'au 25 décembre, date à laquelle il a reçu un message du général Gursel, "montrent clairement que des groupes armés de Cyprotes turcs ont provoqué les forces régulières de police turques (JHM, LHM, police est) à l'origine des tragiques événements des derniers jours".

## DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

mot d'anglais. Officieusement, les journalistes et les journaux avaient été prévenus que c'était une chiquenaude à l'adresse du ministre fédéral du Grand nord, Arthur Loing, avec qui René Lévesque a lutté pour que la province ait juridiction sur ses esquimaux.

Quant à Paul Gérin-Lajoie il avait choisi, pour ses propres cartes, une caricature qui le représente dormant dans son lit, le Bill 60 dans son bas de Noël.

Il semble qu'après tous les déboires de ce ministre relativement à ce bill, le Québec ne doive plus espérer que dans le Père Noël.

Nous fumons soulagés de n'avoir rien reçu de M. Lesage. Sa carte aurait probablement été illustrée d'un portrait de Pearson. Cela eût achevé de polir la fête de Noël.

Donc, pour être dans le ton créé par ces ministres, nous souhaitons à nos lecteurs que se réalisent, au cours de 1964:

- la réforme de la fonction publique,
- la révision des structures de l'impôt,
- l'abolition du patronage,
- l'application du Code du travail,
- la création d'une aciérie et d'une caisse provinciale de retraite,
- l'élimination du chômage,
- un véritable ministère provincial des Finances,
- un ministre de la Santé,
- et quelques autres bons ministres,
- etc... etc... etc...

(Tous droits réservés)

**KIERANS**

SUITE DE LA PAGE 1

Québec pour l'année 1964, que ce soit pour ses propres besoins ou pour ceux de l'Hydro-Québec.

3. "C'est pourquoi toute tentative en vue de former un syndicat avant qu'un tel mandat ne soit reçu doit être considérée comme prématurée. Un geste de cette nature peut fort bien, en fait, être interprété comme constituant une tentative visant à créer un fait accompli dans le but de forcer le gouvernement de la Province à traiter avec un monopole. Il n'y aurait alors évidemment aucune possibilité

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

# Les grands événements de 1963 dans le monde et au Canada

Par la PRESSE CANADIENNE

L'assassinat du président Kennedy fut sans conteste le plus grand événement de l'année 1963.

Sans exception, les chefs de nouvelles qui ont participé au scrutin de la Presse Canadienne ont inscrit l'assassinat de Kennedy, à Dallas, le vendredi 22 novembre, en tête de leur liste des principaux événements de 1963.

Un quart d'entre eux ont classé au deuxième rang les événements qui ont suivi l'assassinat — le meurtre de Lee Harvey Oswald, présumé assassin du président, par Jack Ruby, propriétaire d'une boîte de nuit de Dallas.

Ward, le 3 août alors qu'il subissait son procès, et l'emprisonnement pour parjure, de Mlle Keeler, en décembre.

Mais dans l'ensemble du scrutin, le deuxième rang est attribué au scandale Christine Keeler, en Grande-Bretagne, et qui eut pour résultat la démission, le 5 juin, du ministre de la Guerre, John Profumo; le suicide de l'ostéopathe Stephen

Leur choix

Les chefs de nouvelles ont été priés de choisir les six principaux événements internationaux et canadiens de l'année. Voici leur choix:

— Dans le monde —

1. Assassinat de Kennedy et séquences.
2. Scandale Keeler.
3. Mort du pape Jean XXIII, à l'âge de 81 ans, le 3 juin, et l'élection 18 jours plus tard du cardinal Giovanni Montini, 65 ans, sous le nom de Paul VI.
4. Signature, à Moscou le 25 juillet, du traité interdisant partiellement les essais nucléaires.
5. Conflit racial aux Etats-Unis, particulièrement à Birmingham, Alabama.
6. Disparition du sous-marin atomique américain Thresher, avec 129 hommes à bord, survenue dans l'Atlantique le 10 avril.

Voir aussi "Pleins feux sur l'actualité", page 5

Le principal événement canadien fut les élections fédérales du 8 avril qui confia le gouvernement à Lester B. Pearson et à ses partisans libéraux, sans majorité absolue.

## Les relations Cambodge-USA

# Washington accepte la médiation de Manille

MANILLE, Philippines. (Reuter, PA) — Selon le ministre des Affaires étrangères des Philippines, les Etats-Unis et le Cambodge ont accepté l'offre de médiation de Manille en vue d'aplanir leurs divergences de vues. M. Lopez, ministre des Affaires étrangères du président Macapagal, a ajouté que ses premiers contacts ont été établis et que la situation permet d'espérer. Toutefois, les milieux proches du secrétariat d'Etat à Washington font preuve de moins d'optimisme. Ces milieux soulignent que la diplomatie américaine doit se montrer prudente parce que la question de l'amélioration des relations entre les Etats-Unis et le Cambodge soulève d'autres problèmes, notamment ceux des relations entre Washington et le Sud-Vietnam et la Thaïlande, deux pays qui ne sont pas en très bons termes avec le Cambodge.

Par ailleurs, le président Soukarno de l'Indonésie se ren-

dra, le 7 janvier prochain, à Manille pour des entretiens avec le président Macapagal des Philippines. Les deux chefs d'Etat aborderont la question de la Fédération malaise (Malaysia) et également celle d'une coopération plus étroite entre leurs deux pays.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères des Philippines a précisé que la visite de M. Soukarno durera 5 jours. Ces entretiens au "sommet" entre les Philippines et l'Indonésie, dit-on à Manille, revêtiront surtout un caractère économique. Le président de l'Indonésie avait accompagné par une importante délégation d'experts économiques qui étudieront la possibilité d'utiliser un port philippin pour remplacer Singapour, principal port de transit pour les importations indonésiennes, avant la rupture des relations commerciales entre Djakarta et Kuala Lumpur.

Quant à Paul Gérin-Lajoie il avait choisi, pour ses propres cartes, une caricature qui le représente dormant dans son lit, le Bill 60 dans son bas de Noël.

Il semble qu'après tous les déboires de ce ministre relativement à ce bill, le Québec ne doive plus espérer que dans le Père Noël.

Nous fumons soulagés de n'avoir rien reçu de M. Lesage. Sa carte aurait probablement été illustrée d'un portrait de Pearson. Cela eût achevé de polir la fête de Noël.

Donc, pour être dans le ton créé par ces ministres, nous souhaitons à nos lecteurs que se réalisent, au cours de 1964:

- la réforme de la fonction publique,
- la révision des structures de l'impôt,
- l'abolition du patronage,
- l'application du Code du travail,
- la création d'une aciérie et d'une caisse provinciale de retraite,
- l'élimination du chômage,
- un véritable ministère provincial des Finances,
- un ministre de la Santé,
- et quelques autres bons ministres,
- etc... etc... etc...

(Tous droits réservés)

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décennies.

5. "Sinon, les futurs signataires pourraient demander qu'une nouvelle assemblée soit tenue avec les dirigeants du groupe dans le but d'obtenir une clarification de la position adoptée par la Province de Québec. Les futurs signataires devront également prendre en considération la possibilité d'être impliqués dans des pratiques de nature à porter atteinte à la liberté du commerce.

6. "Il est certain que le gouvernement de la Province de Québec et sa population ne pourront que très difficilement accepter la situation telle qu'elle semble évoluer à l'heure actuelle."

de former un groupe compétitif composé de ceux qui ne sont pas invités.

4. "Du fait de l'interprétation ci-dessus, il serait donc sage, de la part des dirigeants du groupe, d'annuler leurs lettres dans l'attente de négociations ultérieures avec le Gouvernement pour lequel ils agissent depuis tant de décenn



A L'ILE NOTRE-DAME, on travaille jour et nuit à la démolition du batardeau (A) de 1.440 pieds coupant le Saint-Laurent entre l'île Moffat et l'île Verte. Quatre

pelles mécaniques sont employées à ces travaux qui seront terminés en moins de 15 jours. Au nord de l'endroit où cette basse digue temporaire est déjà ouverte,

les camions charrient les déblais vers les espaces à remblayer dans l'enceinte du mur de soutènement de la nouvelle île Sainte-Hélène (B), là où se trouve l'île

Verte. De l'autre côté, les camions empruntent le mur de soutènement de Notre-Dame (C) et utilisent les terres pour un petit début de remblayage de la nouvelle île. photo Paul Henri TALBOT, LA PRESSE

# 90 jours de cauchemar sur le pont Jacques-Cartier! Démolition du batardeau entre l'île Moffat et l'île Verte

par Claude GENDRON  
Les usagers du pont Jacques-Cartier ont franché les sourcils en apprenant que les autorités de Montréal feront transporter de la terre et de la pierre par camions sur leur pont pour hâter le remblayage de l'île Sainte-Hélène, en prévision de l'Expo.

Cela ne fera qu'accroître et ralentir la circulation sur le pont déjà fort encombré; même si les lourds camions devront circuler dans la voie d'extrême droite de chaque côté du pont et même si ces véhicules devront faire demi-tour aux deux extrémités du pont pour éviter les virages à gauche, à la vieille entrée de l'île Sainte-Hélène, car ils ne pourront emprunter la nouvelle rampe d'accès.

Selon les soumissions qui seront ouvertes le 14 janvier, les camionneurs devront avoir complété ce transport dans les 90 jours après l'adjudication des contrats et pourront travailler 24 heures par jour. Les usagers du pont craignent ainsi un cauchemar de 90 jours.

Des organismes de la rive sud, en particulier, demandent que l'on défende à ces camions de circuler sur le pont entre 7 h et 9 h de la matinée, de même qu'entre 4 h. 30 et 6 h. 30 de l'après-midi. La Chambre de commerce de Longueuil, par exemple, se réunira, d'ici une semaine vraisemblablement, afin d'étudier la question.

Mais il semble bien, par ailleurs, que le Conseil des ports nationaux, qui est toujours propriétaire du pont, ne pourra imposer une telle restriction à une catégorie de véhicules. Un porte-parole a fait savoir qu'on ne saurait facilement établir une réglementation en ce sens.

Pendant, les véhicules pourront emprunter les trois autres voies du pont; celle du centre pourra être utilisée dans un sens ou dans l'autre, à tout moment selon les besoins. Le porte-parole a aussi noté qu'en étudiant le projet les autorités ont espéré que les camionneurs comprendront que ce ne sera pas payant pour eux de poursuivre le transport des matériaux aux heures d'affluence.

Malgré les fêtes, malgré le froid, il est un endroit du futur terrain de l'Exposition 1967 où l'on travaille actuellement jour et nuit. La Cie Miron Limitée, chargée de la première partie de l'aménagement de l'île Notre-Dame, a commencé, en effet, la démolition du batardeau qu'elle avait établi entre l'île Moffat et l'île Verte.

Cette digue de terre temporaire a 1.440 pieds de long. Quatre grosses pelles mécaniques grignotent en ce moment ces remblais gelés que battent, à quelques pieds seulement de la surface, les eaux déjà chargées de glaçons du Saint-Laurent. La terre est mise dans des camions qui commencent par se débarrasser de l'eau qu'elle contient en grimpant sur une rampe, puis qui vont la décharger dans les espaces à remblayer de Notre-Dame et même de l'île Verte.

Conformément au marché, cette démolition du batardeau doit être terminée dans moins de 15 jours. L'ouvrage avait été construit pour assécher suffisamment le bras du Saint-Laurent entre l'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène pour qu'on puisse en approfondir le lit par rochage. Le batardeau n'est pas assez considérable pour que sa transformation en terre de remblayage puisse être considérée comme toute autre chose qu'un appoint utile.

## Mais à qui appartient-il, ce pont?

par Claude GENDRON et Teddy CHEVALOT

Au moment où, dans les jours qui suivront le 14 janvier, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, une procession continue de camions, remplis de matériaux de remblai, envahira le pont Jacques-Cartier, en vue de se rendre sur l'île Sainte-Hélène, une question se pose à l'esprit de tous: pour quelles raisons la police du Conseil des ports nationaux est-elle chargée de s'occuper des graves problèmes de circulation qu'occasionnera cette marée automobile, alors que, depuis l'abolition du péage sur ce pont, il a toujours été entendu qu'il appartenait à la province?

quelles sont les raisons qui expliquent cet état de fait?

Interrogé sur la question, Me Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales et député de Chambly, a été catégorique. "Légalement et juridiquement, a-t-il dit, le pont Jacques-Cartier appartient toujours au gouvernement d'Ottawa. Pourquoi? Eh bien! parce que les ententes qui devaient être passées entre les deux gouvernements ne l'ont pas encore été. Quant à la raison de ce retard dans la passation des signatures, je ne la connais pas, ceci n'étant pas de mon ressort".

Les ententes du 8 mai 1962

A quarante jours des élections fédérales, celles-ci se tenaient le 18 juin 1962, MM. Léon Balcer, ministre des Transports, et Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense, tenaient, le 8 mai 1962, à Montréal, une conférence de presse au cours de laquelle ils annonçaient qu'à certaines conditions acceptées par la province le péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria serait aboli pour le 1er juin à 3 h. de l'après-midi.

De son côté, le même jour et vers la même heure, M. Jean Lesage annonçait aux membres de l'Assemblée législative la même nouvelle et déclarait que des ententes avaient été prises entre Ottawa et Québec.

Il semble, toutefois, que ces ententes n'étaient que verbales et qu'elles reposaient essentiellement sur les paroles prononcées le 8 mai 1962 par M. Jean Lesage devant l'Assemblée législative. Mais en quoi consisteraient ces ententes qui, de toute façon, n'ont pas encore, de la part du Québec, été respectées?

Le 1er juin 1962 arriva. Les ponts Jacques-Cartier et Victoria se virent débarrassés de leur péage, mais, en ce qui concerne le premier, aucun contrat de vente ne fut passé entre Ottawa et Québec, malgré qu'un arrêté-en-conseil fédéral fut adopté pour autoriser cette transaction.

Bien plus, il semble presque certain, ceci selon des sources fédérales fiables, qu'au lendemain même de l'élection du 18 juin, qui vit la victoire faiblement majoritaire des conservateurs, Québec demanda à Ottawa de garder pour une période indéfinie le pont Jacques-Cartier.

Est-ce à dire que ce pont, malgré les ententes du 8 mai 1962, n'est pas encore devenu propriété provinciale? Son entretien et sa surveillance ressortiraient-ils du domaine fédéral? Et, si tel est le cas,

colle, M. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, qui a charge de ce problème ainsi que le premier ministre Jean Lesage. D'ailleurs, ce dernier m'a déclaré, il y a trois semaines, que l'affaire du pont Jacques-Cartier n'était pas encore réglée, mais qu'il allait s'en occuper incessamment. C'est tout ce que je sais sur cette question."

1) Il abolissait le péage sur ce pont;

2) Il se chargeait de la dette payée qui était de \$21,835,206, capital et intérêts étant compris dans cette somme;

3) Québec payait sa quote-part des déficits antérieurs dus par lui et qui s'élevaient à \$744,426;

4) Mais Ottawa faisait cadeau au gouvernement provincial d'une somme de \$556,720,

laquelle consistait en intérêts accumulés sur cette dette;

5) Québec prenait à sa charge l'entretien du pont, charge qui, d'après les prévisions, devait jouer annuellement entre \$300,000 et \$500,000.

Accords remis en question? Le 1er juin 1962 arriva. Les ponts Jacques-Cartier et Victoria se virent débarrassés de leur péage, mais, en ce qui concerne le premier, aucun contrat de vente ne fut passé entre Ottawa et Québec, malgré qu'un arrêté-en-conseil fédéral fut adopté pour autoriser cette transaction.

Bien plus, il semble presque certain, ceci selon des sources fédérales fiables, qu'au lendemain même de l'élection du 18 juin, qui vit la victoire faiblement majoritaire des conservateurs, Québec demanda à Ottawa de garder pour une période indéfinie le pont Jacques-Cartier.

Voir PONT en page 6

**CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE**

**aux 4 librairies Pilon**

DES CADEAUX QUI FERONT LA JOIE DES ENFANTS ET L'ADMIRATION DES PARENTS

LIVRES DE TOUS GENRES A PRIX SPECIAUX

Prix marqué	SPECIAL PRIX	Prix marqué	SPECIAL PRIX
Aventures de Tintin \$1.75	\$1.55	Merveilles de la nature Lisette	4.80
Journal de Tintin	2.30	Les Veillées	1.60
Matin le Malin	.88	L'Age d'Or de Castelman	1.50
Line	2.00	Fillotte	3.60
Spirou	2.60	Marabout Mademoiselle	.52
Bayard	2.20	Brigitte	1.70
Bécassine	1.70	La Contesse de Segur	.76

750, Beaubien  
539, St-Jacques  
800, St-Michel  
851, St-Laurent  
811, St-Denis  
811, St-Paul

**FAITS divers**

**Collision entre un camion et une auto: trois morts**

**HAWKESBURY, (PC) —** Une collision entre un camion et une auto, survenue vers 10 h, ce matin à un mille de Hawkesbury, a fait trois morts et deux blessés.

Ces derniers sont dans un état grave à l'hôpital de Hawkesbury. La police n'a dévoilé jusqu'ici aucun des noms des victimes, mais il s'agirait de trois membres d'une famille d'Ottawa.

**Morte asphyxiée**

Une jeune veuve de 27 ans, dont l'identité n'a pas été dévoilée par la police aurait succombé à l'asphyxie, vers 4 h, ce matin, à son domicile, rue Christophe-Colomb, alors qu'un incendie a pris naissance dans un sofa.

La police signale que la femme avait tenté de s'enlever la vie en se tranchant les poignets. Cependant, selon les premiers rapports, la mort serait attribuable à l'asphyxie parce que la victime n'avait pas perdu beaucoup de sang.

La cause de l'incendie demeure inconnue, mais on a émis l'opinion qu'il pourrait avoir été allumé par une cigarette. La

Sûreté municipale poursuit son enquête sur cette affaire.

**Suspect appréhendé**

Un suspect âgé de 20 ans a été appréhendé vers 3 h, ce matin, rue Maisonneuve, au nord de la rue Ontario, à la suite de deux tentatives de vol perpétrées quelques minutes plus tôt.

Le suspect aurait tout d'abord brisé une vitre de la porte du restaurant Alexandre, au 1250

Voir FAITS divers en page 6

**Pas d'enquête avec jury sur la mort de Duhamel**

Le coroner Marcel Trahan a déclaré ce matin qu'il n'y aura pas d'enquête avec jury relativement à la mort d'Armand Duhamel, âgé de 50 ans.

Comme on sait, ce dernier, qui attendait à Bordeaux sa sentence depuis deux mois, après avoir été reconnu coupable de recel d'obligations volées, aurait trouvé la mort en plongeant d'une hauteur d'environ 30 pieds, au bas d'un escalier alors qu'il se rendait de l'infirmerie à la chapelle où il devait assister à la messe de minuit.

Me Trahan a dit que la mort de Duhamel constituait pour le coroner un simple "cas de recherches", ce qui laisserait sous-entendre que la police et les autorités de la prison sont de plus en plus convaincues que la mort de Duhamel ne semble

Voir DUHAMEL en page 6

— ALBERT RECEVAIT SES AMIS HIER SOIR... —

**SERVICE JOUR ET NUIT**

**Prescriptions**

Qualité  
Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels.

**PHARMACIE MONTREAL**

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

VI. 5-7251

**MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE 1964**

A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS NOUS SOUHAITONS BONHEUR, SANTE, PROSPERITE — NOS SINCERES REMERCIEMENTS POUR L'ANNEE QUI SE TERMINE.

**A. DIONNE FILS & CIE**

1221 O., STE-CATHERINE, MONTREAL VI. 9-2341



LES ETRENNES "A L'EPREUVE" — Les parcs de Montréal ont été littéralement pris d'assaut hier alors que des milliers de jeunes avaient enfin la chance de mettre à l'épreuve les étrences reçues à Noël. Ces quelques scènes croquées au hasard dans la métropole décrivent mieux que des mots la joie que l'on ressent à avoir été ainsi comblé d'une façon aussi pratique.



Photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

## Bilan tragique du congé de Noël au Canada: 29 morts

Au moins 29 personnes ont péri accidentellement au cours du congé de Noël au Canada, dont 21 dans des tragédies routières.

Un relevé de la Presse canadienne portant sur la période allant de 6 h. mardi soir, à 6 h. jeudi soir, indique que le nombre de morts accidentelles dans le pays serait le plus faible enregistré depuis plusieurs années au cours de la période de Noël.

L'an dernier, 85 personnes étaient mortes dans des accidents de la route au cours d'une période de quatre jours. Cette année, l'Ontario vient en tête avec 12 morts, dont sept

dans des accidents de la route. Trois personnes sont mortes dans des incendies et un bébé a été victime de suffocation. Au Québec, on compte neuf morts, dont six dans des accidents de la circulation et trois dans des incendies.

On signale deux morts dans des accidents de la circulation au Nouveau-Brunswick. Il y a eu un mort dans cette catégorie dans chacune des provinces suivantes: Nouvelle-Ecosse, Terre-Neuve, Saskatchewan et Colombie-Britannique.

Ce relevé ne tient pas compte des assassinats, des suicides reconnus ou des accidents de travail.

## Un record presque parfait de la brigade des incendies criminels

Après seulement un an d'existence, la brigade des incendies criminels de la Sûreté provinciale, que dirige l'inspecteur Léonard Melanson, a fait plus que ses preuves.

En effet, la brigade a terminé son année avec un record presque parfait. Un seul dossier demeure encore ouvert sur les quelque 35 cas qui ont été soumis pour enquête.

À la suite de ce magnifique travail, 45 personnes ont été emprisonnées ou attendent leur sentence sous diverses accusations.

L'inspecteur Melanson et ses quatre assistants couvrent la

province à l'est de Trois-Rivières, moins la métropole, qui possède sa propre brigade municipale.

Les exploits de cette escouade sont extraordinaires, puisque, dans les milieux policiers, on considère comme excellent de réussir à élucider au moins la moitié des enquêtes entreprises.

Un superbe coup de filet avait été réussi lorsque l'on avait mis au jour un réseau d'ajusteurs publics à Montréal.

Les dégâts résultant des incendies criminels avaient entraîné des pertes matérielles dépassant un million de dollars.

## "Prudentia" lance un appel à la modération

QUEBEC (par J.M.) — Le président de "Prudentia", M. Guy Lefebvre, lance un appel à la prudence en présentant ses vœux à la population.

"Les dangers d'imprudence habituelle à l'époque des fêtes minuscules à rappeler à tous les lois de la modération et de la sécurité.

"Il n'est pas raisonnable que des jours entièrement voués à la joie et au bonheur familial deviennent des moments de deuil et de tragédies indicibles. Pourquoi faut-il que des chrétiens soient aux prises à certain moment avec une véritable terreur engendrée par la nonchalance, l'audace folle et l'imprudence criminelle de quelques individus munis d'un volant d'automobile ?

"PAIX SUR LA TERRE AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ ! Que nous traversions les rues, que nous roulions sur les grandes artères, soyons animés d'un esprit de prudence qui aidera à promouvoir entre les usagers de la route "un atmosphère de paix".

"Soyons des automobilistes et des piétons de bonne volonté pour l'amour de la paix, le bonheur des foyers, l'honneur de notre province. "SOYONS PRUDENTS".

"Permettez-moi de vous offrir à tous, usagers de la voie publique, mes meilleurs vœux d'une Bonne et Heureuse Année."

Guy Lefebvre, président PRUDENTIA



"J'ai reçu une poupée pour Noël. Elle n'a pas encore de nom, elle passe sa journée à boire et à dormir... je n'ai jamais vu un enfant aussi sage !"

Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

## A St-Eugène Cours de danse

Le service des Loisirs de la paroisse St-Eugène de Rosemont organise, chaque vendredi soir, des cours de danses folkloriques à l'intention des jeunes de 15 à 19 ans, sous la direction d'un professeur spécial. Ces cours ont lieu au sous-sol de l'église, 6421, 13e avenue (entrée par le stationnement).

L'inscription à ces cours se fera aujourd'hui même, de 10 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, ainsi que demain soir, de 8 h. à 10 h. (le coût d'inscription est de 35 cts). Les débutants, ainsi que ceux et celles qui sont déjà familiers avec le folklore, y sont cordialement invités (pour renseignements : RA. 2-2996).

## DUHAMEL

SUITE DE LA PAGE 3

être imputable à aucun acte criminel, quoiqu'elles tiennent à garder le mutisme le plus complet sur cette affaire.

Une autopsie a été pratiquée sur le corps de la victime, mais ce matin encore, il était impossible d'en connaître les résultats.

D'autre part, selon des rapports non confirmés, l'état de santé de Duhamel laissait à désirer depuis quelque temps. Lors de sa comparution en Cour, la semaine dernière, il avait l'air très déprimé et il était d'une maigreur extrême.

Le détenu, propriétaire d'une maison de chambres à Notre-Dame-de-Grâce, avait été appréhendé au début de novembre alors qu'il était en liberté sous un cautionnement de \$35.000. Il avait été trouvé en possession d'obligations provenant d'un vol de \$350.000 perpétré à Brockville, Ontario, il y a cinq ans.

Toutefois, à 18 reprises dans le passé, il avait dû répondre à des accusations semblables, mais chaque fois, le procès devait se terminer par un non-lieu.

## PONT

SUITE DE LA PAGE 3

tier et d'en assurer l'entretien. Cette demande fut agréée par le gouvernement fédéral qui depuis un an et demi s'occupe de l'entretien du pont.

Quelles sont donc les raisons qui ont empêché Québec de prendre possession plus vite du pont Jacques-Cartier? Serait-

## Etat inquiétant du maréchal Juin

PARIS (AFP) — Le maréchal Alphonse Juin a été transporté il y a deux jours, dans un état grave, à l'hôpital du Val de Grâce, apprend-on de bonne source.

C'est à la suite, croit-on savoir, d'une congestion cérébrale que le maréchal Alphonse Juin aurait été hospitalisé.

Plusieurs des membres de sa famille et, notamment, son fils aîné ont été rappelés à Paris. L'épouse du maréchal se trouve à son chevet.

Mercredi, le malade était dans le coma. Hier, une légère amélioration a été constatée, mais les médecins refusent de se prononcer sur son état.

## MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 3

Honoraires de MM. Cartier, Côté, Pétite, Boulay, Wermlinger et Associés, ingénieurs-conseils, pour études hydrauliques et de l'agrandissement des îles Ste-Hélène et Moffat, \$126.090,35.

Honoraires de MM. Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme et Lapointe, ingénieurs-conseils, pour études hydrauliques du fleuve St-Laurent, \$15.191,94.

Nivellement sur l'île Ste-Hélène, \$1126,65.

Construction de batardeaux et digue de l'île Notre-Dame, contrat Miron Limitée, \$461,070 (sur dépense autorisée de \$842.000). (Engagements concernant dépenses incidentes, \$475.000).

L'économie du Kenya

L'économie du Kenya repose sur la culture du café, du thé, de l'agave et de la fleur du presbytère qui sert à la fabrication d'une poudre insecticide.

## Cambriolages

Des cambrioleurs ont enlevé la serrure de la porte avant du magasin "Aux Élégants", 6367, rue St-Hubert, et une fois sur place, ont fait main basse sur une forte quantité de paletots et de pantalons, d'une valeur globale de \$15.000.

Des vandales sont entrés dans le logis de Mlle Marcelle Robertson, 5396, rue St-André, et après avoir volé des fourrures, des bijoux et des billets de banque d'une valeur de \$3.000, ont lancé des oeufs sur les meubles et les draperies du salon.

## Buffet dansant à l'Estérel

31 décembre 1963 SALUEZ LE NOUVEL AN en bonne compagnie!

INVITATION SPECIALE DU CHEF

DANSE au son de la musique des "GARÇONS DE MINUIT" La soirée débute à 9 h. 15 p.m. \$5<sup>00</sup> par personne Pour réserver, composez UN. 6-8224 (ligne directe de Montréal)

## La police de Montréal s'intéresse à une fraude dans une banque de Hamilton

HAMILTON (PC) — La police de Montréal rapporte que les fils métalliques servant à capter les messages téléphoniques trouvés lundi dernier près d'une succursale de banque à Hamilton sont semblables à ceux trouvés il y a plusieurs mois à Montréal près d'une autre banque où des individus ont échangé un faux chèque de \$100.000.

Lundi dernier, un employé du téléphone a découvert l'invention frauduleuse à la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Hamilton. Les fils conduisaient à une auto stationnée.

Le rapport de la police de Montréal mentionne qu'un individu a échangé déjà un chèque contrefait de \$100.000 après avoir appris, en écoutant les conversations téléphoniques entre deux banques grâce à l'équi-

pelement d'écoute clandestin, la vente d'un petit hôpital privé.

À cette époque, une femme avait intercepté l'appel téléphonique d'une banque à l'autre et avait dit d'attendre un instant qu'elle transmettait l'appel au comptable. Un homme, un complice sans doute, avait certifié la validité du chèque.

L'équipement des fraudeurs a été découvert à Hamilton grâce au mécanisme d'alerte qui a été déclenché lundi dernier par les fils métalliques reliés aux fils téléphoniques.

L'auto stationnée avait été louée d'une agence de l'endroit par un homme dont la propre auto portait des plaques d'immatriculation du Québec.

## FAITS DIVERS

### SUITE DE LA PAGE 3

Robin, pour s'introduire à l'intérieur. Toutefois, le propriétaire de l'établissement était couché dans le restaurant et le bruit l'éveilla. En le voyant, le voleur prit la fuite. Le propriétaire dont on n'a pas dévoilé l'identité, le pourchassa, mais le perdit rapidement de vue.

Dix minutes plus tard, le même individu, apparemment, aurait enfoncé la montre du "Alain Snack Bar", au 1349, rue Lafontaine. Le bruit de la pierre frappant la vitrine a tiré M. Royal Gauvreau de son sommeil et arriva dans l'établissement armé d'une carabine. Le suspect détalait à toute vitesse, mais grâce au signalement fourni par les victimes, il fut arrêté par le lieutenant-détective Roland Duceppe, de la patrouille de nuit, assisté de l'agent Jean-Paul Samson, matricule 1637.

### 44 wagons quittent la voie à Lafontaine

Un porte-parole des Chemins de fer nationaux a révélé hier que 44 wagons d'un convoi de marchandises ont déraillé à Lafontaine, près de St-Jérôme, au cours de la nuit de Noël.

Plusieurs de ces wagons étaient vides. De nombreuses sections de voie ont été arrachées, mais on a signalé que le déraillement n'a pas nui à la circulation ferroviaire parce que l'on a pu détourner les convois par d'autres voies.

Le porte-parole a révélé que les équipes de secours travaillaient encore au déblaiement de la voie hier soir.

La cause du déraillement n'a pas encore été déterminée. Personne n'a été blessé.

### Vol dans un chalet d'été

Des rôdeurs sont entrés, le jour de Noël dans le chalet d'été de Mme Charles Laforce, à St-Emile de Wexford, et ont volé une quantité d'articles d'une valeur de près de \$5.000, a révélé ce matin l'inspecteur Léonard Melanson, de la DP, en se basant sur le procès-verbal dressé par l'agent A. Pilon, de Rawdon.

### Quatre blessés dans une collision à St-Luc

Une collision entre trois véhicules a fait quatre blessés vers 7 h. 30 ce matin sur la route 7, en bordure du village de St-Luc.

La police provinciale rapporte que l'un des blessés est dans un état grave, souffrant d'une fracture du crâne. Tous ont été transportés à l'hôpital de St-Jean.

Il s'agit de M. Jos Sorali Gauvian, 33 ans, du 4280 Bélanger, André Dussault, 27 ans, du 7297, 14e avenue à Ville-St-Michel, M. Gordon Wheeler, 35 ans, du 4649 Hôtel-de-Ville et Albert Mercier, 44 ans, du 134 Marie-Victorin, à Candiac, dans le comté de Laprairie.

## Assemblée des électeurs ce soir à Montréal-Nord

Les électeurs de Montréal-Nord seront appelés, ce soir, à approuver ou désapprouver un nouveau règlement municipal devant doubler le traitement des membres de leur conseil municipal.

Le règlement porte le traitement du maire de \$3.000 à \$6.000 et celui de chacun des échevins de \$1.500 à \$3.500.

Il a été adopté le 12 décembre et, selon un porte-parole de l'hôtel de ville, un avis de convocation pour la tenue de l'assemblée des électeurs a été

émis le 16 décembre. Des affiches ont été posées à la porte de l'hôtel de ville et de trois églises, ajoute-t-il.

Mais il semble, selon certains, que cet avis convoquait l'assemblée pour hier soir, lendemain de Noël, et qu'on a décidé, à la dernière minute, de remettre l'assemblée à ce soir, vendredi, 27 décembre, de 7 h. à 9 h. p.m.

Le conseil doit se réunir immédiatement après la rencontre des électeurs.

**EXAMEN DE LA VUE**

BRUNO QUESNEL O.D. | HARMEL AUBRY O.D.

OPTOMETRISTES  
Bureau | Chez

*Peoples Credit* JEWELLERS LTD.

1015 ouest, Ste-Catherine | 6529 St. Hubert  
Vl. 9-7071 | 273-1557

**Orgueil DE L'AUSTRALIE!**

**PORTO AUSTRALIEN EMU 999**

D'UN BEAU ROUGE BRUN... il est le produit de la vinification du jus de raisins soigneusement sélectionnés... fortifié de brandy pur... puis vieillit pendant plusieurs années. Un grand vin de dessert qui a obtenu 4 médailles d'or internationales!

Excellent choix de SHERRY: SHERRY AUSTRALIEN DRYAD... très sec SHERRY AUSTRALIEN EMU DEMI-DOUX... plat à tous les goûts

**LE BREUVAGE DE TOUTE LA FAMILLE!**

7up

YOU LIKE IT • IT LIKES YOU

SEVEN-UP en CANETTES QUI SE JETTENT

Grand format de 12 onces

Une canette pour deux... ou, pour vous, beaucoup plus.

Rie meilleur que Seven-Up!

82164P

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Fortes tenues de la liste industrielle

NEW YORK — Les chemins de fer et les lignes aériennes et certains autres titres sélectifs entraînent le marché en hausse à Wall St., à l'approche de la clôture.

MONTREAL — Après le ton de nonchalance de la matinée le marché reprit nettement le terrain vers l'approche de la clôture. Les transactions s'échangeaient activement.

Canada Pipeline et Consolidated Mining mais l'International Nickel, Algoma et Imperial Oil ont tous perdu un point ou à peu près.

PARIS. — C'est surtout comme la veille, le manque d'affaires qui caractérise le déroulement de cette séance boursière, la dernière d'une semaine qui n'a comporté que quatre séances.

PARIS. — C'est surtout comme la veille, le manque d'affaires qui caractérise le déroulement de cette séance boursière, la dernière d'une semaine qui n'a comporté que quatre séances.

Hydro-Québec

Hydro-Québec a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec la compagnie de distribution de gaz de la région de Québec.

Hydro-Québec a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec la compagnie de distribution de gaz de la région de Québec.

Bourse Canadienne

Table of Canadian stock market data, listing various companies and their share prices.

Industries

Table of industrial stock market data, listing various companies and their share prices.

CHICAGO

Table of Chicago stock market data, listing various companies and their share prices.

Finances municipales

La municipalité de St-Méthode-de-Frontenac, comté de Frontenac, a adjugé, lundi soir, le 16 décembre, à J. E. LeFramme, Liée, et Oscar Dubé & Cie Inc., conjointement une émission de \$25,000 d'obligations à 5 1/2% remboursables en séries en dix ans.

Marché des bestiaux

Table of livestock market data, listing various types of livestock and their prices.

CHICAGO

Table of Chicago stock market data, listing various companies and their share prices.

CHICAGO

Table of Chicago stock market data, listing various companies and their share prices.

Finances municipales

La municipalité de St-Méthode-de-Frontenac, comté de Frontenac, a adjugé, lundi soir, le 16 décembre, à J. E. LeFramme, Liée, et Oscar Dubé & Cie Inc., conjointement une émission de \$25,000 d'obligations à 5 1/2% remboursables en séries en dix ans.

Remplacement des valeurs

Table of stock market data, listing various companies and their share prices.

CHICAGO

Table of Chicago stock market data, listing various companies and their share prices.

CHICAGO

Table of Chicago stock market data, listing various companies and their share prices.

Finances municipales

La municipalité de St-Méthode-de-Frontenac, comté de Frontenac, a adjugé, lundi soir, le 16 décembre, à J. E. LeFramme, Liée, et Oscar Dubé & Cie Inc., conjointement une émission de \$25,000 d'obligations à 5 1/2% remboursables en séries en dix ans.

Remplacement des valeurs

Table of stock market data, listing various companies and their share prices.

CHICAGO

Table of Chicago stock market data, listing various companies and their share prices.

CHICAGO

Table of Chicago stock market data, listing various companies and their share prices.

Finances municipales

La municipalité de St-Méthode-de-Frontenac, comté de Frontenac, a adjugé, lundi soir, le 16 décembre, à J. E. LeFramme, Liée, et Oscar Dubé & Cie Inc., conjointement une émission de \$25,000 d'obligations à 5 1/2% remboursables en séries en dix ans.